



HAL
open science

Château de Regard: mur de terrasse et souterrain (Clermont, Haute-Savoie).

Loïc Benoit, Camille Lervy, Olivier Veissière

► To cite this version:

Loïc Benoit, Camille Lervy, Olivier Veissière. Château de Regard: mur de terrasse et souterrain (Clermont, Haute-Savoie).. [Rapport de recherche] UAPB; Département de la Haute-Savoie. 2016. halshs-02046489

HAL Id: halshs-02046489

<https://shs.hal.science/halshs-02046489>

Submitted on 24 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHÂTEAU DE REGARD : MUR DE TERRASSE ET SOUTERRAIN

(Clermont - Haute-Savoie)

Loïc Benoit (SDAHS, Université Lumière Lyon 2 - CIHAM, Dir),
avec la participation de
Camille Lervy (Université Lumière Lyon 2 - MOM)
Olivier Veissière (Veissière - Patrimoine Numérique)

Rapport d'opération archéologique



Région : Auvergne - Rhône-Alpes

Département : Haute-Savoie

Commune : Clermont

Code INSEE commune : 74078

Opération archéologique n° : 2212182

Type d'opération : Suivit de travaux - Etude de bâti

Responsable d'opération : Loïc Benoit

Novembre 2016

RAPPORT FINAL D'OPERATION

SERIE MOYEN ÂGE

Étude de bâti

**CHATEAU DE REGARD : MUR DE TERRASSE ET
SOUTERRAIN.**
(Clermont, Haute-Savoie)

Loïc Benoit (SDAHS, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM, dir)

Avec la collaboration de

Camille Lervy (étudiante, Université Lumière Lyon 2 – MOM)
Olivier Veissière (Olivier Veissière – PATRIMOINE NUMÉRIQUE)

Conseil Départemental de la Haute-Savoie
Service Départemental d'Archéologie

Université Lumière Lyon 2
CIHAM

Société Tertiaire d'Archéologie, de Restauration et Culturelle (STARC)

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes
Service Régional de l'Archéologie

Décembre 2016

Illustration de couverture : J. Laidebeur (SDAHS)

AVERTISSEMENT RELATIF A LA COMMUNICABILITE DES RAPPORTS DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES :

Les rapports de fouilles constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services Régionaux de l'Archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant.

Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagné ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes des auteurs et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art.10).

Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du Code pénal.

REMERCIEMENTS :

GUFFOND Christophe (Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Service Archéologie)

LAROCHE Colette (SRA Auvergne – Rhône-Alpes, Lyon)

LAIR Jonathan (Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Service Archéologie)

LAISSUS Denis (Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Service Archéologie)

LERTERLE Frédéric (SRA Auvergne – Rhône-Alpes, Lyon)

LORPHELIN Auriane (Imbrex-Patrimoine)

POISSON Jean-Michel (EHESS, CIHAM – UMR 5648, Lyon)

SALARDON Catherine (Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Service des Collections)

SERRALONGUE Joël (Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Service Archéologie)

SEVE Pierre (Conseil Départemental de la Haute-Savoie, gardien du château de Clermont)

VEISSIERE Olivier (O. VEISSIERE – Patrimoine Numérique)

Les salariés des chantiers d’insertion AGIRE 74.

Un remerciement spécial à notre stagiaire Camille LERVY pour avoir supporté les conditions climatiques.

Merci également à toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à cette étude.

Sommaire :

PARTIE 1 :	11
OPERATION ARCHEOLOGIQUE : DONNEES ADMINISTRATIVES	11
Résumé – Notice scientifique:	13
Fiche signalétique :	17
Pièces administratives :	23
Générique de l'opération :	26
PARTIE 2 :	29
RESULTATS SCIENTIFIQUES DE L'OPERATION	29
Introduction :	30
1 : Le site et son histoire :	33
1.1 : Historiographie :	33
1.2 : Situation, Contexte et Chronologie synthétique :	35
1.2.1 : Situation et Rôle administratif.....	35
1.2.2 : Rôle économique et ... Religieux.	35
1.2.3 : La famille de Clermont.	36
1.2.4 : Chronologie synthétique.	36
1.2.4.1 : Une résidence de la famille de Genève.....	36
1.2.4.2 : ... qui conserve son intérêt jusqu'au début du XVIIe siècle.....	37
1.2.4.3 : Nouvelle demeure sous Gallois de Regard.....	37
1.3 : Les sources à disposition :	39
1.3.1 : Les sources documentaires manuscrites.....	39
1.3.2 : Les sources documentaires éditées.	40
1.3.3 : Les sources planimétriques.	42
1.3.4 : Peintures, lithographies et autres.	42
1.3.5 : Les photographies.	43
2 : L'opération archéologique :	44
2.1 : Contexte de l'opération :	44
2.1.1 : Contexte et secteur d'étude.....	44
2.1.2 : Problématiques.	45
2.1.2.1 : Le mur de terrasse.	45
2.1.2.2 : Le souterrain sous le château médiéval.....	46
2.2 : Équipe et déroulement de l'opération :	47
2.2.1 : Équipe de recherche.....	47

2.2.2 : Calendrier de l'opération.	47
2.2.3 : Intervenants extérieurs.	47
2.3 : Méthodologie :	48
2.3.1 : Stratégie et objectifs.	48
2.3.1.1 : Étude de bâti : le rempart extérieur sud.....	48
2.3.1.2 : Complément d'étude : le souterrain.....	49
2.3.2 : Méthode de relevés.	50
2.3.2.1 : Stratégie générale.	50
2.3.2.2 : Les relevés sur le terrain et les photographies.	51
2.3.2.3 : Les contraintes.	52
2.3.3 : Système d'enregistrement.	53
2.3.4 : Documentation.....	54
3 : Description Générale :	55
3.1 : Topographie générale :	55
3.2 : Rappels géomorphologiques :	57
3.3 : Description générale des vestiges :	60
3.3.1 : Le mur de terrasse.....	60
3.3.2 : Le souterrain.....	63
3.4 : Rappel sur les travaux effectués :	65
4 : Étude de Bâti :	67
4.1 : L'enceinte extérieure sud :	67
4.1.1 : Première phase de construction.	67
4.1.2 : Seconde phase de construction.	69
4.1.3 : Troisième phase de construction.	71
4.1.4 : Quatrième phase de construction.....	84
4.1.5 : Cinquième et dernière phase de construction.	89
4.2 : Le mobilier :	91
4.3 : Le souterrain :	93
4.3.1 : Description de l'édifice.....	93
4.3.2 : Première approche fonctionnelle.....	100
5 : Interprétation et synthèse :	103
5.1 : Résultats :	103
5.2 : Conclusion :	106
BIBLIOGRAPHIE :	107
1 : Sources manuscrites et publiées:.....	108
2 : Bibliographie générale :.....	108
3 : Rapports d'opérations et mémoires :	114
TABLE DES ILLUSTRATIONS :	115
ANNEXES :	117

Sommaire :	118
Planches :	119
Annexes :	136

PARTIE 1 :
OPERATION ARCHEOLOGIQUE : DONNEES
ADMINISTRATIVES

RESUME – NOTICE SCIENTIFIQUE:

Auteur : BENOIT Loïc (SDAHS, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM)

Numéro d’OA : 2212182

Responsable de l’opération : BENOIT Loïc (SDAHS, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM)

Nature de l’opération : Étude de bâti du 4 avril au 11 avril 2016

Couverture géographique : Auvergne - Rhône-Alpes > Haute-Savoie (74) > Clermont

Code INSEE de la commune : 74078

Mots-clés du thésaurus : ville, enceinte, fortification, mur, terrasse

Chronologie : Moyen Âge, Bas Moyen Âge, Époque Moderne

Keywords : Medieval Period, Middle Age, Fortifications, Medieval wall

Titre : Château de Regard

Sous-titre : Mur de terrasse et Souterrain

L’opération réalisée cette année sur le site de Clermont fait suite à la volonté du département de restaurer une partie du mur de terrasse du château de Regard. C’est dans cette optique qu’a été entrepris une étude de bâti sur la portion de mur concernée par les futurs travaux. Nous avons alors profité de cette occasion pour réaliser une première approche archéologique du souterrain situé sous le château médiéval. Cette étude s’est déroulée sur environ deux semaines.

Le site de Clermont est construit à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest d’Annecy et à environ cinq kilomètres de Seyssel. Il se situe au cœur de l’Albanais, à une altitude d’environ 690 m et avec une topographie alliant éperon rocheux et replat en contrebas. La ville est placée au croisement de plusieurs axes routiers important desservant Genève, Chambéry, Seyssel et Annecy. De même, il domine les plaines avoisinantes et sert donc de point de contrôle sur tout un espace [Fig. 1].

Cette localité apparaît dans les textes dès le XIIIe comme étant en possession des comtes de Genève. La forteresse prendra assez rapidement de l’importance pour devenir une des résidences principales de ces comtes une fois qu’ils perdent Genève au profit de la maison de

Savoie. Le site sera clé pour la région et ce jusqu'en 1401. En effet, le comté devenant savoyard, le château perd son intérêt défensif et de contrôle des routes de l'albanais. Le site tombe alors progressivement en désuétude jusqu'au XVIe siècle. Un certain Gallois de Regard, originaire de la région, fait alors construire à l'emplacement de son ancienne résidence familiale une demeure fortifiée inspirée de la Renaissance italienne.



Fig. 1: Clermont-en-Genevois. Cliché: J. Serralongue - SDAHS.

Les deux châteaux cohabitent quelque peu, mais la guerre contre les Français au XVIIe siècle amène la destruction de l'ancienne fortification comtale. Clermont disparaît alors quelque temps du devant de la scène jusqu'à ce que la demeure Regard soit rachetée par le département dans les années soixante. Alors partiellement ruinée, de nombreux travaux sont réalisés afin de réhabiliter le lieu.

L'opération de sauvetage réalisée cette année a consisté, comme nous l'avons dit, en une étude de bâti sur la moitié orientale du mur de terrasse du château Renaissance ainsi qu'à une première approche du souterrain de Clermont. Si une première observation de ce mur avait été réalisée lors d'études sur le château, l'intérêt et la connaissance sur ce dernier avaient toujours

été limités. Il en était de même pour le souterrain. Ce travail a donc été l'occasion d'obtenir des données jusque-là inédites pour certaines et de sauvegarder des connaissances avant une restauration des maçonneries. Néanmoins, les travaux réalisés sur le souterrain mériteraient une investigation plus étendue, par la fouille stratigraphique par exemple.

Cette étude nous a permis de comprendre la mise en place et l'évolution d'une partie du mur de terrasse. Aussi, nous avons pu identifier cinq phases de constructions distinctes. La première semble correspondre à l'enceinte médiévale associée au plain château. Elle était alors réalisée en moellons équarris à faces dressées en molasse et en calcaire. Cette enceinte voit sa fonction changer pour devenir un mur de terrasse associé à la demeure Regard au XVI^e siècle. Une partie est alors reconstruite en moellons équarris de calcaire. Toutefois, ces deux premières phases de construction ne présentent aujourd'hui que peu de vestiges. En effet, le troisième état, situé chronologiquement entre 1730 et 1812, voit la destruction et l'adjonction de plusieurs structures liées à notre ensemble, ce qui amène nombre de reconstructions complètes. Ces nouvelles maçonneries du XVIII^e et du début XIX^e siècle représentent aujourd'hui 80% de l'ensemble du mur de terrasse. Enfin, deux phases de réfections et de restaurations se distinguent entre 1812 et 2015, observables par de petites poches maçonnées ou par l'ajout d'une structure de type garage contre le mur [Fig. 2].

Concernant le souterrain, l'étude a permis d'écarter plusieurs hypothèses émises sur lui sans toutefois nous permettre d'être catégoriques sur sa fonction.



Fig. 2: Murs sud de la terrasse. Cliché: L. Benoit - SDAHs - CIHAM.

Les résultats de cette campagne d'étude de bâti montrent une évolution du site plus complexe qu'envisagé. Cela laisse entrevoir un certain nombre de phases de construction malgré des destructions, inhérentes au temps ou humaines. Toutefois, les vestiges encore présents aujourd'hui nous permettent de comprendre et de nous faire une idée de la structuration du lieu dans le temps.

FICHE SIGNALÉTIQUE :

LE SITE :

Nom du site : Château de Regard
Lieu-dit : Mur de terrasse
Commune : Clermont
Département : Haute-Savoie (74)
Région : Auvergne – Rhône-Alpes

Coordonnées Lambert II étendu (du centre) :

X : 876700
Y : 2114350
Z : 680m

Références cadastrales (2010) :

Commune : Clermont
Année : 2010
Section : A
Parcelles : 691, 692 et 693

STATUT JURIDIQUE :

Propriétaire : Département de la Haute-Savoie
Protection : Classement MH du 26 avril 1950 (Façades et toitures) ;
Inscription MH du 6 juillet 1988 (intérieurs et décors)

L'opération Archéologique :

Type d'opération : Sondage, Prospection thématique, Étude de bâti

Arrêté d'autorisation n° : 2016/323

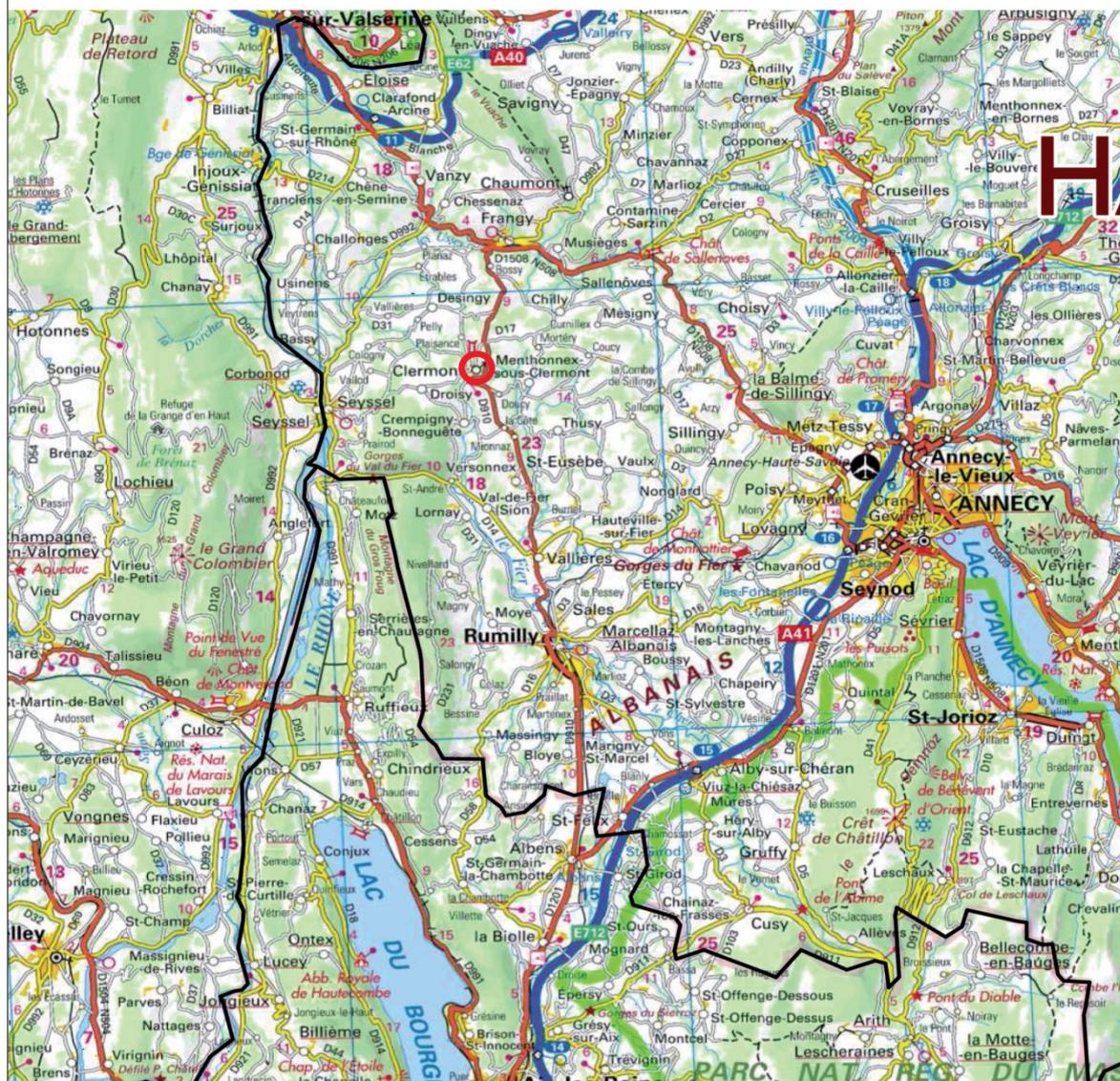
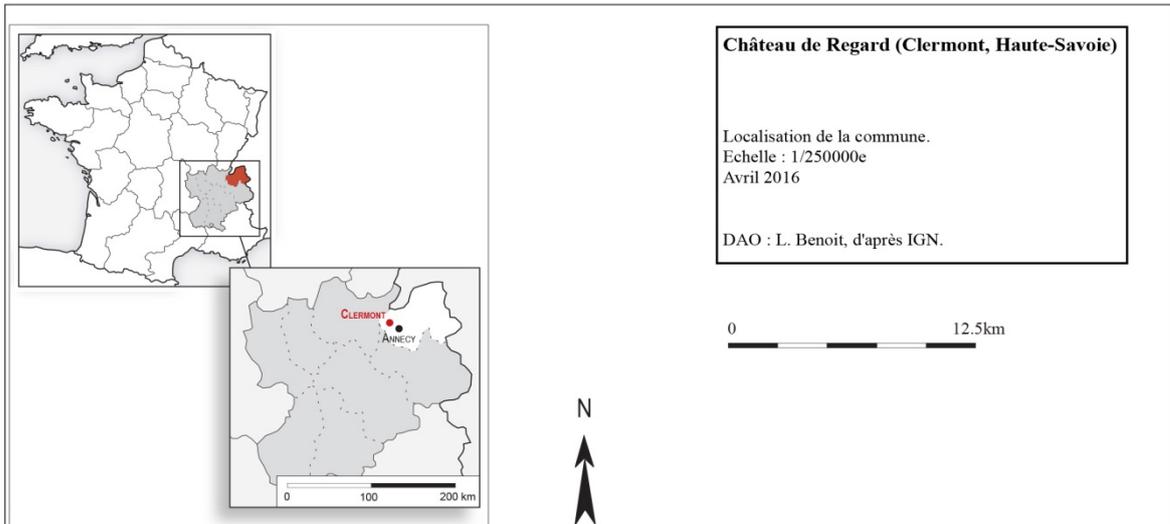
Opération archéologique n° : 2212182

Responsable d'opération : Loïc Benoit

Mots-clés des thésaurus :

Chronologie : Moyen Âge, Bas Moyen Âge, Époque Moderne

Interprétation : ville, enceinte, fortifications, mur de terrasse



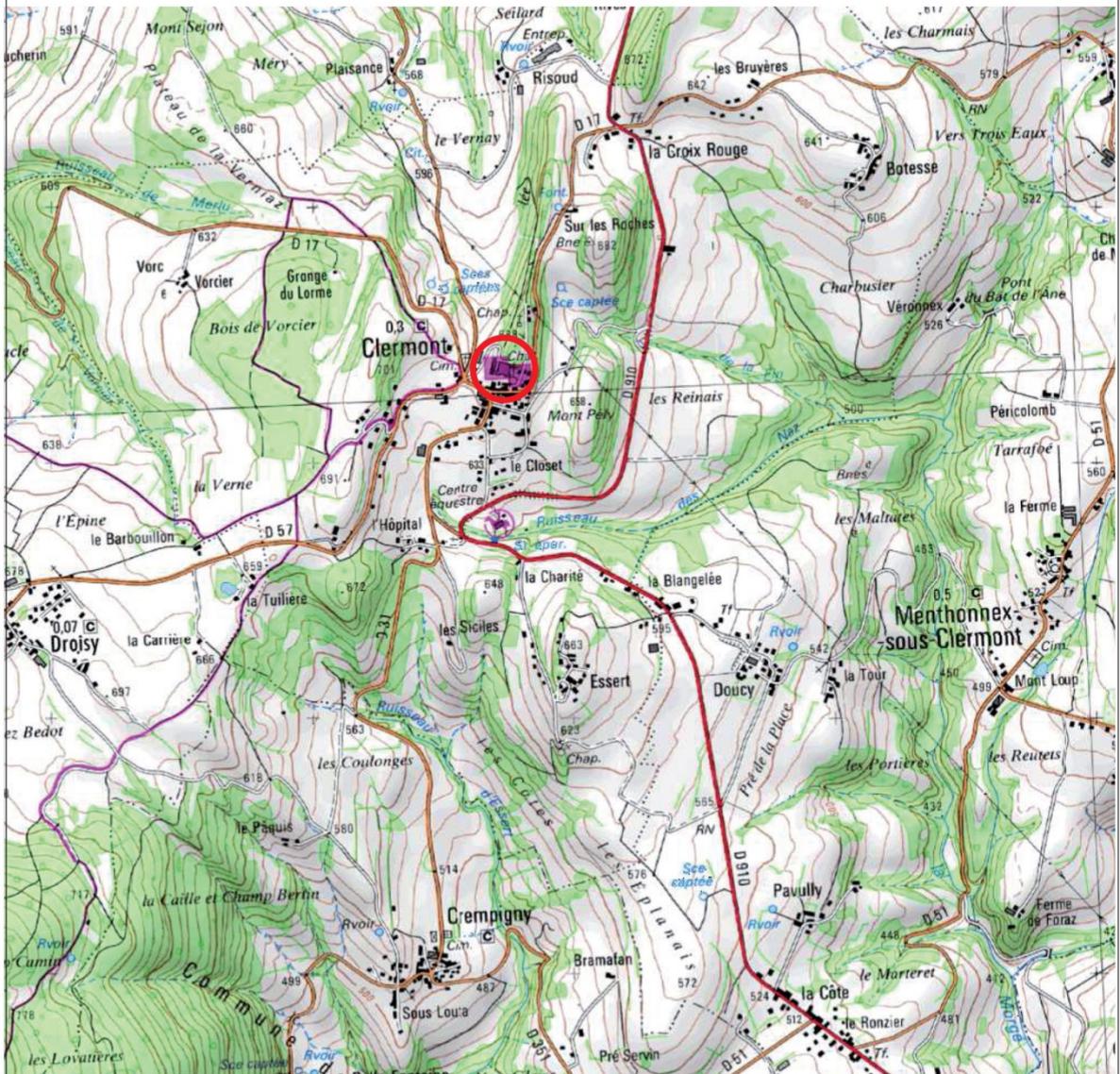


Château de Regard (Clermont, Haute-Savoie)

Localisation de la commune.
Echelle : 1/25000e
Avril 2016

DAO : L. Benoit, d'après IGN.

0 1.25km





SOUS LE

DERRIERE L

CLERMONT



Echelle : 1/2500^{ème}
 0 50 100 m

CLERMONT-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie)

Localisation du château de Regard sur le plan cadastral

Avril 2011. DAO : L. D'Agostino, HADES, d'après www.cadastre.gouv.fr et RGD73-74

PIECES ADMINISTRATIVES :

-Autorisation de travaux: DRAC Auvergne - Rhône-Alpes, Service Régional de l'Archéologie



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle *Architecture et patrimoines*
Service régional de l'archéologie

**Arrêté n° 2016/323 du 21 mars 2016
relatif à une autorisation de sondage**

LE PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, n° 2016-28 du 4 janvier 2016, accordant délégation de signature au directeur régional des affaires culturelles en matière d'attributions générales ;

VU l'arrêté 2016-1 du 6 janvier 2016 de Monsieur le directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, portant délégation de signature à Monsieur Pascal Mignerey, directeur régional adjoint des affaires culturelles, responsable du pôle Architecture et Patrimoines, à Monsieur Frédéric Letterlé, chef du service régional de l'archéologie par intérim et à Monsieur Jean-Pierre Legendre, conservateur en chef du patrimoine ;

ARRETE

Article 1er :

Monsieur **Loïc BENOIT** est autorisé à procéder à une opération de **sondage**
à partir du 04/04/2016 jusqu'au 23/05/2016
concernant en région **RHONE-ALPES**,

Le(s) site(s) de :

Département : HAUTE-SAVOIE

Commune : CLERMONT

Lieu-dit : Château renaissance

Cadastré: Année cadastrale: Parcelle(s): A 692, 693, 694

code opération patriarche : **2212182**

Organisme de rattachement : COLL

Raisons de l'intervention : sondage effectué dans le cadre d'un projet de restauration en cours du mur de soutènement de la terrasse du château et suivi par la CRMH.

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier - pour les opérations terrestres par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965.

A l'issue de l'opération, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération, et en **cinq exemplaires** (DRAC, Sous-Direction de l'archéologie, conseil général, Archives départementales, lieu affectataire des collections), un rapport accompagné des plans et coupes des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Ce rapport devra comporter un résumé des résultats scientifiques destiné au Bulletin Scientifique régional (BSR) et à la revue en ligne Archéologie de la France – Informations (AdFI), consultable sur le site Revues.org.

Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il joindra éventuellement les fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites découverts. **En tout état de cause, les études du mobilier devront être effectuées dans un délai maximum de 5 ans après l'achèvement des opérations de terrain.**

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Protection des vestiges : à l'issue de la campagne concernée par cette autorisation, le responsable d'opération prendra toutes les mesures nécessaires pour remblayer ou protéger efficacement les vestiges dégagés. Les modalités de protection seront précisément décrites. Des illustrations des dispositifs mis en oeuvre devront figurer dans le rapport.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du mobilier archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

A l'issue de l'opération le demandeur devra prendre contact avec le conservateur régional de l'archéologie afin d'envisager en concertation avec le propriétaire des terrains les conditions de conservation du mobilier découvert.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération.

Néant

Article 5 : le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à **Lyon**, le 21 mars 2016

Pour le Directeur régional des affaires culturelles
et par délégation

Le Chef de service régional de l'archéologie par intérim
Frédéric LETTERLÉ

COPIES A :

Intéressé(e)
 Organisme de rattachement
 Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

Préfet de région
 Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)

Mairie(s) Direction régionale des affaires culturelles
 Gendarmerie Sous-direction de l'archéologie

GENÉRIQUE DE L'OPERATION :

SUIVI ADMINISTRATIF ET SCIENTIFIQUE

Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne
– Rhône-Alpes :

LETERLE Frédéric, Conservateur régional de l'Archéologie par intérim

LAROCHE Colette, Ingénieur

Service Archéologie et Patrimoine Bâti, Conseil Départemental de la Haute-Savoie
(SDAHS) :

SERRALONGUE Joël, Responsable du service

GUFFOND Christophe, Responsable adjoint du service

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE L'OPERATION

BENOIT Loïc (SDAHS, Université Lumière Lyon 2, CIHAM)

INTERVENTION SUR LE TERRAIN

BENOIT Loïc (SDAHS, Université Lumière Lyon 2, CIHAM)

Stagiaire LERVY Camille (Université Lumière Lyon 2, MOM)

RELEVÉS ARCHEOLOGIQUES

BENOIT Loïc, LERVY Camille

PHOTOGRAPHIES

BENOIT Loïc, LERVY Camille

RECHERCHES DOCUMENTAIRES

BENOIT Loïc

REDACTION DU RAPPORT

BENOIT Loïc

CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET INFORMATISATION DES RELEVES

BENOIT Loïc, VEISSIERE Olivier

RELEVES LASERGRAMMETRIQUE ET PHOTOGRAMMETRIE

VEISSIERE Olivier

MISE EN FORME ET EDITION DU RAPPORT

BENOIT Loïc

PARTIE 2 :

RESULTATS SCIENTIFIQUES DE L'OPERATION

INTRODUCTION :

Le site de Clermont ou Clermont-en-Genevois est une propriété du Conseil Départemental de la Haute-Savoie depuis les années soixante. Dès lors, ce dernier a régulièrement entrepris des travaux afin de préserver l'édifice construit à la fin du XVI^e siècle sur des vestiges du Moyen Âge. Aussi, c'est naturellement qu'est arrivé un projet de restauration des parties orientales du mur de terrasse de la demeure de Regard, celui-ci étant en mauvais état. Ce projet, suivi conjointement par la CRMH et le Conseil Départemental, a alors été aussi associé au Service Départemental d'Archéologie de Haute-Savoie, le site présentant une importance pour la connaissance.

C'est dans ce cadre précis, que l'opération d'archéologie du bâti a été mise en place en amont des travaux envisagés. Celle-ci a alors ciblé la portion de mur concernée par le projet et a aussi été l'occasion de réaliser une première approche du souterrain situé sous le château médiéval. Si ce mur de terrasse avait fait l'objet d'une première observation par Laurent D'Agostino et Matthieu de la Corbière lors de leurs travaux respectifs sur la demeure de Regard et sur le château médiéval, l'étude n'avait jamais été plus développée et était restée centrée sur des généralités liées à l'emplacement du mur¹. Pour cela, cette opération de sauvetage était une opportunité d'approfondir les connaissances sur les périodes médiévales et modernes du site.

C'est dans l'optique de compléter des connaissances locales, mais aussi de préserver et de mettre en avant un patrimoine chargé d'histoire que cette étude a été menée.

¹ CORBIERE 2011 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011.



Fig. 3: Demeure de Regard vue du ciel. Cliché: J. Laidebeur - SDAHs.

C'est au cœur de l'Albanais², à 20 kilomètres au nord-ouest d'Annecy et à une altitude moyenne de 670 mètres que se situent le site et la ville de Clermont-en-Genevois [Fig. 3]³. Celle-ci respecte en tout point les implantations de fortifications médiévales dans la mesure où nous avons un éperon rocheux abritant le site fortifié du XIIIe siècle, en contrebas une sous plateforme avec la demeure Renaissance et encore en dessous le bourg. Situé sur des axes de communication importants menant à Genève, Chambéry et Annecy, le site sert de verrou et de point de contrôle aux comtes de Genève durant le bas Moyen Âge.

C'est au XIIIe siècle qu'apparaît la localité de Clermont lorsque les comtes de Genève en prennent possession. Le site devient alors une des principales résidences comtales et ce jusqu'en 1401, lorsque le comté devient savoyard⁴.

Dès lors, le site fortifié va perdre son rôle petit à petit. Au XVIe siècle, un certain Gallois de Regard prend en importance dans la région. Sa famille, déjà implantée à Clermont depuis le XIVe siècle, possède une demeure sur le plain château de la localité. Gallois va alors développer à partir de 1578 cette résidence afin de la transformer en vraie résidence d'été

² Sous division du territoire savoyard.

^{3 3} D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011, p.39.

⁴ BAUD, MARIOTTE 1981, p.555-9.

inspirée par la Renaissance italienne. Les travaux dureront jusqu'en 1582 et modifieront fortement le paysage médiéval tout en gardant certains aspects.

Le château comtal est détruit par le roi de France en 1636 lorsque celui-ci prend la ville. Toutefois la demeure Renaissance et les murs autour ne seront pas ou peu touchés. Elle subsistera tout en se dégradant petit à petit jusqu'au milieu du XXe siècle. Alors rachetée par le département, de nombreux travaux de remise en valeur seront effectués.

Ainsi, c'est dans l'existence quasiment continue depuis le XIIIe siècle de ce cloisonnement du plain château, d'abord enceinte puis mur de terrasse, dans la méconnaissance des différents états de constructions et dans l'évolution générale de la ville et de son patrimoine que réside l'intérêt scientifique de cette étude [Fig. 4].



Fig. 4: Multiples phases de construction. Cliché: L. Benoit - SDAHs - CIHAM.

1 : LE SITE ET SON HISTOIRE :

L'histoire de la ville et des sites de Clermont ont fait l'objet de plusieurs études abordant toutes un sujet différent. Nous pouvons entre autres citer les études des années 2000 avec les travaux de Christian Regat ou ceux de Catherine Hermann, mais aussi ceux postérieurs à 2010, comme celle réalisée par Hadès. Pour cela, nous avons décidé de réaliser un rappel sur l'historiographie du site ainsi qu'un bref résumé concernant la situation et l'histoire de Clermont.

1.1 : Historiographie :

Le château de Clermont, ou demeure de Regard, suscite un intérêt relativement tôt. En effet, dès la fin du XIX^e siècle, des chercheurs s'intéressent à ce site, mais surtout aux personnes y étant attachées. Nous pouvons citer entre autres les travaux d'Amédée de Foras, et son armorial⁵, qui s'attachent à mettre en avant les différentes familles du duché, dont celle de Clermont.

Toutefois, c'est vraiment à partir de la seconde moitié du XX^e siècle que l'aspect architectural de la recherche se développe. Aussi, en 1956, Louis Blondel⁶ propose une analyse à la fois historique et archéologique du château. Si ses travaux se focalisent davantage sur la forteresse médiévale, la demeure et l'histoire générale y sont également abordées. De même, Henri Baud et Jean-Yves Mariotte écrivent une longue notice sur Clermont, son histoire et ses monuments dans *Histoire des communes savoyardes*⁷. En 1997, une étude sur les peintures murales présentes dans la demeure de Regard est effectuée par l'ACMH Jean-Gabriel Mortamet⁸.

C'est vraiment durant le XXI^e siècle que le nombre de travaux concernant Clermont explose et se multiplie. Ainsi, entre 2002 et 2011, nous comptons pas moins de sept travaux de recherches différents sur le site, certains se croisant quelque peu. En 2002, Christophe Guffond, archéologue au service départemental, réalise un article sur la forteresse de

⁵ FORAS 1878.

⁶ BLONDEL 1956.

⁷ BAUD, MARIOTTE 1981, p.555-9.

⁸ MORTAMET 1997.

Clermont dans la *Revue Savoisienne*⁹. Deux années plus tard, Christian Regat, alors qu'il travaille sur l'hôtel Bagnorea d'Annecy, est obligé pour la compréhension de ses travaux de s'intéresser au château de Clermont¹⁰. Dans le même temps, Gérard Thollon réalise un sondage dans la tour est de la résidence¹¹. En 2009, François Châtillon, ACMH, réalise une audite architecturale sur la demeure Regard et Christine Hermann publie son *État des sources analytique sur le château de Clermont, Gallois Regard et sa famille*¹². Enfin, en 2010, le projet européen A.V.E.R – des montagnes de châteaux, s'intéresse aux sites castraux de Haute-Savoie et inclut Clermont dans son corpus d'étude¹³. De même, en 2011, Matthieu de la Corbière publie les comptes de châtellenie du XIVE siècle tandis que Laurent D'Agostino et Évelyne Chauvin-Desfleurs réalisent l'étude archéologique du château de Regard pour le bureau d'études Hadès¹⁴.

⁹ GUFFOND 2002 p.54-55.

¹⁰ REGAT 2004.

¹¹ THOLLON R-2004.

¹² CHÂTILLON 2009 ; HERMANN 2009.

¹³ AVER 2010.

¹⁴ CORBIERE 2011 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011.

1.2 : Situation, Contexte et Chronologie synthétique :

Christophe Guffond (SDAHS)

1.2.1 : Situation et Rôle administratif.

Clermont se trouve quelque peu en retrait de la grande route menant de Genève à Seyssel et non loin de la route qui va à Chambéry¹⁵. Cet axe acquiert à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne une importance de premier ordre, tant sur le plan géopolitique (ralliant le nord ainsi que Genève, au sud et à la capitale, Chambéry), que sur le plan technique (pavage entre Rumilly et Aix et aménagement de la route avant Chambéry)¹⁶. Cette localité est le siège d'un péage tenu d'abord par les comtes de Genève, puis par les comtes de Savoie à partir du début du XV^e siècle¹⁷. Ce péage est certainement lié au développement de cet important bourg médiéval. Clermont se trouve jusqu'en 1401 dans le comté de Genève et est le chef-lieu d'un mandement des comtes de Genève¹⁸ attesté dès le début du XIV^e siècle¹⁹.

1.2.2 : Rôle économique et ... Religieux.

La localité a un rôle économique certain, comme l'attestent les nombreux toponymes évoquant des artifices hydrauliques et surtout la tenue d'un marché probablement dès 1223²⁰, date à laquelle le comte de Genève concède au chapitre de Genève une partie des droits sur le péage de Clermont²¹. Cette petite bourgade voit également l'implantation d'une maison d'Hospitaliers de Saint-Jean, connue par des mentions de 1264²² et de 1378²³. Enfin Clermont connaît l'implantation d'un pôle de peuplement médiéval, au sud de l'actuelle commune et au lieu-dit l' « Essert », qui a été brièvement étudié par Christiane Boekholt²⁴ et dont la mémoire se poursuit peut-être à travers le pèlerinage à Notre-Dame de Pitié de l'Essert, toujours en

¹⁵ MARIOTTE, PERRET 1979, PI XXVII,1.

¹⁶ PALLUEL-GUILLARD 1981, p. 109-123.

¹⁷ MARIOTTE, PERRET 1979, PI XXVIII, 1.

¹⁸ *Idem*, Pl. XXII.

¹⁹ CORBIÈRE 2002, p. 188.

²⁰ BAUD, MARIOTTE 1981, tome III, p. 555.

²¹ LULLIN, LE FORT 1866, p. 161.

²² *Idem*, p. 240.

²³ BLONDEL 1956, p. 78.

²⁴ BOEKHOLT 1986, p. 147-151.

vigueur de nos jours²⁵. La niche creusée dans l’affleurement de molasse, sous le château médiéval, pourrait renvoyer à un autre petit site culturel, mais il n’a pas été possible de rassembler de la documentation dessus.

1.2.3 : La famille de Clermont.

Une famille de Clermont est attestée dès le milieu du XIIe siècle, l’un de ses membres, Uldric seigneur de Clermont, étant témoin de la fondation de l’abbaye de Bonlieu²⁶. Le même homme est témoin d’une donation faite par le comte de Genève à la chartreuse d’Oujon vers la même date [vers 1160]²⁷. En 1187-1188, la fille du comte de Genève Amédée Ier est dite « dame de Clermont²⁸ ». L’acte de 1223 concernant la concession du péage au chapitre de Genève confirme également une donation faite par Oldricus seigneur de Clermont à ce même chapitre²⁹. En 1309, Geoffroy, seigneur de Clermont est témoin au mariage de Hugues Dauphin de Viennois et de Marie, fille du comte de Savoie³⁰.

1.2.4 : Chronologie synthétique.

1.2.4.1 : Une résidence de la famille de Genève...

Le château est une place importante dans laquelle la famille de Genève vient acter et résoudre différentes situations importantes, tel l’évêque de Langres Guy de Genève en 1278³¹, ce qui constitue par ailleurs la première mention du château.

Le château est tenu, au début du XIVe siècle, directement par les comtes de Genève qui en font l’une de leurs résidences régulières. Pierre Duparc l’a bien montré, en restituant la composition de la caravane du comte et de sa suite³² partant d’Annecy, sous Amédée III, dès

²⁵ PACHOUD 1988, p. 48.

²⁶ LULLIN, LE FORT 1866, p. 99.

²⁷ *Idem*, p. 100.

²⁸ *Idem*, p. 124 citant GUICHENON sans autre précision.

²⁹ *Idem*, p. 161.

³⁰ *Idem*, p. 419.

³¹ *Idem*, p. 281.

³² DUPARC 1955, p. 394-395. Voir aussi CORBIÈRE 2002, p. 213.

le mois de juin et jusqu'au mois de septembre pour sa résidence d'été à Clermont. Le seul évènement militaire médiéval que connaît Clermont est un siège vers 1398³³.

1.2.4.2 : ... qui conserve son intérêt jusqu'au début du XVIIe siècle.

Après l'acquisition du comté de Genève, le château ne sert plus qu'occasionnellement pour l'hébergement de garnisons, néanmoins le châtelain de Clermont est au milieu du XVe siècle mieux payé que la majorité de ses homologues savoyards³⁴. Au milieu du XVIe siècle, le châtelain de Clermont ne réside plus au château médiéval, lequel sert à peine pour « l'administration de la justice³⁵ ». Toutefois, en 1616, la place est encore en mesure d'accueillir les garnisons d'Henri de Genevois-Nemours pour s'emparer de la Savoie³⁶. A la différence de Chaumont, Clermont n'est pas démantelé puisqu'en mai 1630, le château accueille une garnison savoyarde au cours de la seconde guerre du Montferrat opposant Louis XIII et Charles-Emmanuel de Savoie. Cela lui vaut, cette fois, d'être pris et détruit par les Français³⁷.

1.2.4.3 : Nouvelle demeure sous Gallois de Regard.

Loïc Benoit (SDAHS)

La famille de Regard est attestée dès la fin du XIVe siècle. Elle est présente à Clermont au même moment et y exerce en tant que notaires³⁸. Cette maison reçoit du duc de Savoie la charge de châtelain à Clermont dans le courant du XVe siècle³⁹. Dès 1511, Pierre Regard est anobli par Charles III de Savoie et son fils gallois naît un an plus tard. Ce dernier est essentiellement connu par sa carrière au sein de l'Église et ses relations avec le pape. Toutefois, ces évènements aident la famille de Regard à s'ancrer dans la noblesse du duché de Savoie⁴⁰. Dans la deuxième moitié du XVIe siècle, le pape Pie IV le nomme évêque de Bagnorea en Italie. Toutefois, en mauvais termes avec le pape, il rentre en Savoie en 1568 et

³³ DETRAZ 1993, p. 57.

³⁴ CASTELNUOVO 1993, p. 5-41.

³⁵ DEVOS 1995, p. 251-252, citant ADHS, SA 18717, 93v et suivantes.

³⁶ *Idem*, p. 246.

³⁷ BLONDEL 1956, p. 78.

³⁸ FORAS 1878, p.105-111.

³⁹ D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011, p.32.

⁴⁰ *Idem* ; HERMANN 2009.

achète divers biens que ce soit à Annecy ou dans la région de Clermont où se situe la demeure familiale⁴¹. Rapportant avec lui des influences issues de la Renaissance italienne, il finance la construction de deux bâtiments à savoir l'hôtel de Bagnorea à Annecy et le château de Clermont. Ce dernier est situé en contrebas du château ducal et repose sur les bases de deux demeures médiévales⁴². Ces travaux commencent en 1576 pour s'achever courant 1580. Gallois de Regard décède deux ans plus tard, laissant à ses héritiers la demeure familiale⁴³. Celle-ci tombe en ruine entre le XVIIIe et le XIXe siècles avant d'être rachetée par le Conseil Départemental dans les années soixante. Depuis, de nombreux travaux de réhabilitation ont été effectués pour redonner à la bâtisse son allure originelle.

⁴¹ HERMANN 2009, vol. Annexe.

⁴² D'AGOSTINO, CHAUVIN-DEFLEURS R-2011, p.33.

⁴³ *Idem*.

1.3 : Les sources à disposition :

Mentionnées et utilisées dans le rapport d'opération archéologique réalisé en 2011 par le bureau d'investigation Hadès, les différentes sources à disposition n'ont toutefois pas fait l'objet d'un inventaire global⁴⁴. Toutefois, mentionnons tout de même le travail de Catherine Hermann qui a regroupé et inventorié les sources manuscrites concernant la famille de Regard⁴⁵. De même, Matthieu de la Corbière a également travaillé sur les comptes de châellenie du XIVe siècle⁴⁶.

L'essentiel de cette documentation est réparti entre les archives départementales de la Savoie (73) et celles de la Haute-Savoie (74). Cependant, nous trouvons aussi des documents dans les archives du Service Départemental d'Archéologie de Haute-Savoie, au Vatican ainsi qu'à Turin⁴⁷.

1.3.1 : Les sources documentaires manuscrites.

Peu de textes antérieurs au XIVe siècle et concernant directement le site de Clermont nous sont parvenus. Nonobstant, les sources manuscrites médiévales et modernes sont relativement nombreuses. L'inventaire ci-dessous ne se pas veut intégral, mais expose les principales sources liées à notre étude.

Archives départementales de la Haute-Savoie :

- 1 J 1665 : extrait d'un compte domestique pour Gallois Regard (non daté).
- B15 à 16 : comptes de subsides (1478 et 1538).
- Florimontane 304 : testament de Gallois de Regard (1576).
- SA 62 à 73 : archives de cour : Genevois (1225 – 1417).
- SA 95 à 139 : archives de cour : province de Genevois.

⁴⁴ D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011.

⁴⁵ HERMANN 2009.

⁴⁶ CORBIERE 2011.

⁴⁷ Une partie de ces archives turinoises est retournée en France grâce au traité de paix Franco-italien de 1947.

- SA 17457 à 17526 : comptes de revenue de la châtellenie de Clermont (1325 - 1398).
- SA 17528 à 17530 : comptes de subsides (1361 et 1371).
- SA 18607, f°100 : Alexandre Regard, châtelain de Clermont.
- SA 18608, f°208 : lettre sur les travaux au château Regard.
- SA 18608, f°232 : acquisition du chemin menant au château ducal et travaux.
- SA 18609, f°212 v : présentation de la chapelle de Clermont (1582).

Archives départementales de Savoie :

- SA 1863 : dénombrement des feux du Chablais, Genevois et Faucigny (1515).
- SA 11257 à 11354 : comptes de châtellenie de Clermont (1402 – 1515).
- SA 11355 à 11386 : comptes de subsides (1405 – 1518).

Archives diocésaines :

- Archives paroissiales de Clermont 1846 à 1889.

Bibliothèque Nationale de France :

- Coll. Baluze, vol. 348, f°84 : lettre du roi de France décrivant Clermont (1630).

1.3.2 : Les sources documentaires éditées.

Dans cette partie se regroupent les différentes sources publiées ayant un intérêt direct pour notre travail. Les ouvrages regroupant des mentions nous intéressant sont présents en quantité même si leur répartition entre archives et bibliothèque n'est pas toujours évidente. Nous repertorions ci-dessous, les manuscrits nous ayant apporté le plus d'informations.

Publications récentes :

- CARRIER Nicolas, CORBIERE (de la) Matthieu, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIVe siècle*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005.

- CORAM-MEKKEY Sandra, CORBIERE (de la) Matthieu, *Entre Rhône et Mont-Blanc au XVIe siècle*, Mémoire et Documents publiés par l'Académie Salésienne, t.122, 2015.

Bibliothèque Nationale de France - Gallica:

- GUICHENON Samuel, *Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie justifiée par titres, fondations de monastères, manuscrits, anciens monuments, histoires et autres preuves authentiques*, Lyon, 1660.

- BESSON Joseph-Antoine, *Mémoire pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne et du décanat de Savoie*, Nancy, 1759.

Bibliothèque Diderot, Lyon:

-. *Historiae Patriae Monumenta: Chartarum*, 1836-1853.

Bibliothèque de Genève :

-*Statuta Sabaudie*, 1430

- GLN-5790 : *Statuta Sabaudie nova et vetera noviter impressa* (1512).

Autre⁴⁸ :

- CARUTTI Dominico, *Regesta Comitum Sabaudiae, marchionum in Italia ab ultima stirpis origine ad an. MDCCLIII*, Turin, 1889⁴⁹.

- CIBRARIO Luigi, PROMIS Domenico-Casimiro, *Documenti, Sigilli et Monete appartenenti alla storia de la monarchia de Savoya*, Turin, 1833.

- HERMANN Catherine, *État des sources analytiques sur le château de Clermont, Gallois Regard et sa famille*, dactyl, 2009.

- LULLIN Paul, LE FORT Charles, *Régeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1866.

⁴⁸ Google Book, etc.

⁴⁹ Répertoire de documents anciens analysés.

- ., *Cartulare Monasterii beatorum Petri et Pauli de Domina Clinac. Ordinis.*, Lyon, 1859.

1.3.3 : Les sources planimétriques.

Les sources planimétriques sont nombreuses et nous ont permis d'agrémenter notre travail de recherche. Voici un inventaire des différents plans nous ayant servis pour notre étude. Ce dernier ne se veut pas exhaustif.

Archives départementales de la Haute-Savoie :

- 1 C d 13 – Original : Mapped Sarde de Clermont (1728-1738).
- 1 C d 13 – Copie : Copie de la Mapped Sarde de Clermont.
- 3 P 3/3655-3661 : Cadastre napoléonien (1812).
- 3 P 3/3662-3677 : Cadastre français (1909).

CAUE :

- Plans réalisés par François Châtillon, ACMH (2009)

Médiathèque du Patrimoine :

- Planothèque : série : Clermont : 97/029/1700 à 2000.

Géoportail.gouv :

- Carte de Cassini (XVIIIe siècle).
- Carte de l'état-major (1820 – 1866).
- Plan cadastral (XXIe siècle).

1.3.4 : Peintures, lithographies et autres.

Comparés à d'autres sites patrimoniaux, la demeure de Regard et son pendant médiéval n'ont pas ou peu fait l'objet de représentation dans des œuvres de type lithographie ou encore

peinture. Nombre de ces dernières avaient été recensées lors du projet européen AVER et seules deux œuvres nous sont parvenues pour le site de Clermont.

XXe siècle :

- P. GUELPA, *La porte d'honneur, vue horizontale*, Collection Départementale 74, Conservatoire d'Art et d'Histoire, 1978.

- P. GUELPA, *La porte d'honneur*, Collection Départementale 74, Conservatoire d'Art et d'Histoire, 1978.

1.3.5 : Les photographies.

Dès la fin de la deuxième moitié du XIXe siècle, un nombre important de photographies, ayant aussi servi à la réalisation de cartes postales, ont été prises avec pour thème le château de Clermont et plus particulièrement la demeure de Regard. De la vue générale au cliché de détails, c'est par dizaines que nous comptons ces documents, si bien qu'il n'est pas envisageable de réaliser un inventaire complet. Aussi, nous nous proposons de les répartir en quatre catégories.

La première correspond aux photos de la fin du XIXe siècle. Ces quelques clichés sont issus de la collection Françoise Burtin de Taninges.

La seconde catégorie est issue de la collection Joël Serralongue et comprend les visuels pris au début du XXe siècle, avant la Première Guerre.

La troisième est issue de la médiathèque du patrimoine et correspond globalement à toutes les photographies des années cinquante et soixante.

Enfin, nous rangeons dans la dernière partie, les clichés les plus récents ayant servi aux études du XXe et XXIe siècle⁵⁰.

⁵⁰ CORBIERE 2011 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011 ; HERMANN 2009.

2 : L'OPERATION ARCHEOLOGIQUE :

2.1 : Contexte de l'opération :

2.1.1 : Contexte et secteur d'étude.

Site départemental depuis 1963⁵¹, le château de Regard a, à plusieurs occasions, fait l'objet d'études historiques et archéologiques comme nous l'avons montré dans l'historiographie⁵². Celles-ci sont, pour une partie d'entre-elles, liées à la volonté du département d'entretenir et de restaurer le site afin d'une part, de conserver le seul bâtiment datant de la Renaissance de Haute-Savoie, et d'autre part, assurer les visites et spectacles s'y déroulant chaque année.

C'est dans cette optique de conservation qu'un projet visant à la restauration du mur de terrasse de la demeure de Regard a été mis en place conjointement par le Conseil Départemental et la CRMH.

Aussi, ce projet a été l'occasion de réaliser une étude de bâti sur la portion de mur concernée. Il s'agit de trois ensembles à savoir les trois murs situés au sud, ainsi que les murs est et nord. De même, nous avons profité de cette intervention pour réaliser un complément d'information concernant le souterrain situé sous le château médiéval.

⁵¹ REGAT, AUBERT 1994, p.53-54.

⁵² Cf 1.1 : Historiographie.

2.1.2 : Problématiques.

2.1.2.1 : Le mur de terrasse.

Si le château Renaissance a déjà fait l'objet d'un certain nombre d'études et d'observations au cours des XXe et XXIe siècles⁵³, le mur de terrasse l'entourant n'a à contrario pas suscité un intérêt similaire. Ce dernier n'est, en effet, qu'à peine abordé dans les études susmentionnées. Cela peut s'expliquer pour plusieurs raisons. La première résulte du fait que jusqu'en 2014, la maçonnerie était quasi intégralement masquée par un garage moderne venant s'appuyer contre le mur. Deuxièmement, le fait qu'il ne s'agisse « que » d'un mur de terrasse a pu limiter la volonté d'études le concernant. Toutefois, les analyses les plus récentes prouvent que ce mur se trouve sans doute au même emplacement que l'enceinte fortifiée du plain château médiéval, ce qui nous montre l'intérêt de cette maçonnerie[**Fig. 5**].



Fig. 5: Mur de terrasse sud. Cliché: C. Salardon - Conseil Départemental.

⁵³ CORBIERE 2011 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011 ; MELOT 1965 ; MORTAMET 1997 ; SERRALONGUE 2004, p.19 ; THOLLON 2004.

L'étude archéologique visait à répondre à plusieurs problématiques. Dans un premier temps, il s'agissait de réaliser un travail de mémoire et de sauvegarde dans la mesure où des travaux de restauration sont en projet. Il était donc essentiel d'intervenir archéologiquement avant ces travaux afin de comprendre au mieux cet ensemble.

Dans un second temps, nos travaux visaient aussi à répondre aux problématiques chronologiques et matérielles. Ainsi, au travers d'une documentation complète des maçonneries, notre étude ambitionne d'analyser la structure architecturale de la construction de façon précise. De même, nous avons essayé de proposer un phasage chronologique des différents états du mur et des structures liées à ce dernier.

Enfin, les modes de construction ont fait l'objet d'un enregistrement précis prenant en compte aussi bien la mise en œuvre que les matériaux utilisés.

2.1.2.2 : Le souterrain sous le château médiéval.

La mise en place d'une opération archéologique de sauvetage du mur de terrasse de Clermont par le service archéologique départemental a été l'occasion de proposer un complément d'étude sur le site.

Ainsi, nous nous sommes penchés sur la question du souterrain présent sous le château médiéval. S'il est connu depuis quelques années et a fait l'objet de quelques observations par Joël Serralongue, Laurent D'Agostino et Évelyne Chauvin-Desfleurs⁵⁴, plusieurs questions restent en suspens. Là encore, nous avons essayé de répondre aux problématiques chronologiques et matérielles afin de caractériser au mieux cet espace qui est si rarement présent en milieu castral. Aussi, un relevé de l'intégralité de la structure ainsi qu'un enregistrement précis des données ont été mis en place de la même manière que pour l'étude du mur de terrasse [Fig. 6].



Fig. 6: Les deux boyaux superposés du souterrain. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

⁵⁴ D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011 ; SERRALONGUE 2004, p.19.

2.2 : Équipe et déroulement de l'opération :

2.2.1 : Équipe de recherche.

Les travaux de recherches associent différents chercheurs issus du Service Départemental d'Archéologie (SDAHS) et des laboratoires CIHAM (UMR 5648) et MOM – Archéologie et Archéométrie (UMR 5138). Notons aussi la participation de l'association « STARC – Société Tertiaire d'Archéologie, de Restaurations et Culturelle » pour la mise à disposition de sa base de données.

L'opération est dirigée par Loïc Benoit (SDAHS, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM). Les relevés de terrain, leur informatisation ainsi que l'enregistrement ont été supervisés par l'ensemble de l'équipe de recherche, dont Camille Lervy (Université Lumière Lyon 2 - MOM) qui a, elle aussi, participé à cette opération en tant que stagiaire du service.

2.2.2 : Calendrier de l'opération.

L'intervention archéologique s'est déroulée du lundi 4 au lundi 11 avril 2016 en présence du responsable d'opération et de la stagiaire.

Enfin, l'étude scientifique ainsi que la rédaction et la mise en page du présent rapport se sont déroulées entre les mois de mai et décembre 2016.

2.2.3 : Intervenants extérieurs.

Outre l'équipe de recherche, nous avons accueilli d'autres acteurs pendant la phase d'intervention.

Ainsi, Christophe Guffond (SDAHS) nous a apporté son aide et son avis quant à nos hypothèses et nos conclusions.

Olivier Veissière (O. Veissière – Patrimoine Numérique) nous a quant à lui, aidé sur certaines informations liées à ses relevés photogrammétriques et lasergrammétriques.

Enfin, Catherine Salardon et Pierre Sève (Conseil Départemental) nous ont renseigné sur d'anciens travaux réalisés sur la portion d'étude.

2.3 : Méthodologie :

2.3.1 : Stratégie et objectifs.

2.3.1.1 : Étude de bâti : le rempart extérieur sud.

Bien que d'apparence assez simple de compréhension à cause de son statut de mur de terrasse, cette maçonnerie représente un état assez ancien du site de Clermont. En effet, les récentes études de Matthieu de La Corbière et du groupe Hadès⁵⁵ nous proposent de localiser l'enceinte du plain château de Clermont à l'emplacement de cette terrasse. Si les textes tels que les comptes de châtellenie semblent bien localiser cette structure à cet emplacement, aucune étude archéologique n'est venue le confirmer. Le statut de mur de terrasse nous a toutefois limité dans cette investigation un seul parement étant accessible sur deux.

Dans un premier temps, nous nous sommes penchés sur la topographie du secteur et du site en général afin d'obtenir des bases pour notre recherche et nos interprétations [Fig. 7]. Cette étude est basée sur un relevé lasergrammétrique réalisé par Olivier Veissière ainsi qu'un



Fig. 7: Mise en place pour le relevé lasergrammétrique. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

⁵⁵ CORBIERE 2011 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011.

relevé LIDAR réalisé par la société APEI à la demande du Conseil Départemental [Annexe 7]. Nous avons complété ces données grâce aux différents cadastres dont la mappe Sarde de 1730.

Dans un second temps, nous avons réalisé une étude de bâti classique sur les parements visibles constituant l'ensemble. Cette étude a été faite avec l'aide d'orthophotographies réalisées par Olivier Veissière, d'une couverture photographique intégrale ainsi que de relevés manuels.

Les relevés et l'enregistrement exhaustif des données de terrain ont été réalisés par l'équipe de terrain.

Les objectifs de cette étude, outre la préservation des données historiques et archéologiques, étaient de comprendre l'évolution de ce mur et quel a été son rôle dans la mise en place de la terrasse durant la Renaissance.

2.3.1.2 : Complément d'étude : le souterrain.

Si, comme nous l'avons précédemment dit, nous connaissions déjà l'existence de ce souterrain ainsi que quelques-unes de ses caractéristiques, nous avons voulu profiter de cette opération pour approfondir un peu plus les connaissances liées à cette structure.

Pour cela un relevé lasergrammétrique intégral a été effectué à l'intérieur des boyaux situés sous le château médiéval⁵⁶. De même, une couverture photographique intégrale et un enregistrement complet des données viennent compléter la première



Fig. 8: Numérisation du souterrain. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

acquisition numérique. Une comparaison au niveau national avec les autres souterrains connus vient également appuyer nos propos.

⁵⁶ Relevé réalisé lui aussi par Olivier Veissière.

L'objectif de ce complément d'étude était d'offrir une première vraie approche de la question du souterrain de Clermont : le caractériser et si possible lui attribuer une période de mise en place et/ou d'utilisation [Fig. 8].

2.3.2 : Méthode de relevés.

L'étude archéologique des éléments architecturaux présents sur la zone d'étude s'est appuyée sur une série de relevés photogrammétriques et lasergrammétriques. Ces derniers ont été complétés par des relevés manuels et photographiques. Il est d'ordinaire difficile de mettre en place des relevés exhaustifs des édifices ne serait-ce que par les contraintes de temps et financières. Néanmoins, grâce à la technique employée pour cette étude, la couverture des relevés est quasiment intégrale sur l'ensemble de la zone concernée. Ainsi, l'analyse du bâti en place s'appuie sur un support graphique qui se veut le plus complet possible dans les délais impartis, complété par un enregistrement des données méthodique et systématique.

2.3.2.1 : Stratégie générale.

Pour ce qui est des plans de l'ensemble du site, notre étude s'est basée sur les différents plans, cadastres ainsi que sur les relevés lasergrammétriques réalisés pour cette étude. De plus, les données planimétriques réalisées par François Châtillon, architecte des Monuments Historiques, déjà utilisées dans l'étude sur le château Renaissance en 2011 nous ont aussi aidé⁵⁷. Grâce, à ces derniers et à l'enregistrement établi lors des précédentes opérations/études sur le site, l'acquisition de nos données a grandement été facilitée.

Le choix réalisé pour la documentation de ce travail a été de combiner à la fois des relevés photogrammétriques, quasi exhaustifs, et un échantillonnage des maçonneries n'étant pas comprises dans les précédents relevés. De même, l'ensemble est complété par une couverture photographique importante. Ce choix s'explique pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, nous voulions un support graphique fiable et objectif pour notre analyse archéologique. Ces orthophotographies, ou photoplans ne relèvent pas de l'interprétation applicable à chaque dessinateur. De même, cette technique a plusieurs fois fait ses preuves pour les études de bâti et nous a permis de passer outre certaines contraintes liées à la hauteur des vestiges. L'échantillonnage manuel effectué en supplément complète les données

⁵⁷ CHÂTILLON 2009 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DEFLEURS R-2011, vol. Annexe.

manquantes. Enfin, les données numériques associées à la couverture photo permettent de revenir sur nos analyses si besoin.

2.3.2.2 : Les relevés sur le terrain et les photographies.

Les relevés réalisés au cours de ce travail de terrain répondent avant tout à un objectif chronologique et à une volonté de compréhension de l'évolution du mur.

Comme nous l'avons mentionné auparavant, les moyens mis en place pour ce travail nous ont permis de réaliser un relevé quasi exhaustif de l'ensemble des structures nous permettant une lecture archéologique complète. Cela nous permet de faire le lien entre les différentes entités ainsi que des comparaisons au sein même de notre ensemble d'étude.

Différentes techniques ont été utilisées sur le terrain pour agréementer notre analyse. La majorité des relevés ont été obtenus numériquement via une campagne lasergrammétrique et photogrammétrique. Ces derniers ont été complétés par des relevés manuels via un « pierre à pierre » des parements. Enfin, une couverture photographique intégrale des structures étudiées a été réalisée et servira à illustrer le présent rapport et appuyer nos propos.

Nous détaillerons maintenant les méthodes pour obtenir ces résultats :

Concernant les relevés manuels dits « pierre à pierre », nous avons utilisé les méthodes communes à l'archéologie sédimentaire et à l'archéologie du bâti. Pour cela, nous avons tendu un axe horizontal fixé par des clous dans les parements et réglé par un niveau. De même, un deuxième, vertical, symbolisé par un fil à plomb a été ajouté au premier. Nous avons ensuite mis en place un décimètre sur l'axe horizontal afin d'avoir des références métriques. Les différents points correspondant aux pierres du mur ont été relevés à l'aide d'un mètre à ruban ainsi que d'un second fil à plomb. Ces points, une fois placés et reliés entre eux, laissent apparaître le parement relevé sur le papier calque et millimétré. Les éléments caractéristiques de la structure sont notifiés sur le graphique grâce à une légende complète et commune à toute l'équipe de recherche. Une fois terminés, les relevés sont scannés et importés sous le logiciel Adobe Illustrator pour être informatisés et mis en page selon des normes graphiques établies. Les parements ont été traités à l'échelle 1/20e tandis que certaines élévations ont quant à elles été traitées à l'échelle 1/50^e.

Le travail accompli directement sur photographies non redressées est produit sous le logiciel Adobe Illustrator ce qui nous a permis de réaliser différents tracés et annotations. La couverture photographique a été faite avec deux appareils différents : un Nikon D90 (12

millions de pixels) équipé d'un objectif 18-55 mm et un Pentax K7 (14 millions de pixels) équipé d'un objectif 18-55 mm pour les photographies de terrain et autres détails.

2.3.2.3 : Les contraintes.

Plusieurs contraintes se sont manifestées pour cette étude.

La première a été d'ordre logistique. En effet, l'étude se déroulant dans un contexte urbain, des problèmes liés à ce statut sont apparus. La portion de mur se situant sur un parking sauvage, nous avons dû mettre en place un système de balisage afin de sécuriser la zone et d'éviter que des voitures ne viennent se garer empêchant ainsi le déroulement de l'étude.



La contrainte liée à la hauteur des vestiges présents a été palliée par l'utilisation d'orthophotographies ainsi que d'un plateau roulant d'une hauteur d'environ deux mètres. De même, dans le souterrain, l'étroitesse du lieu n'a pas facilité les observations que nous devions réaliser.

Enfin, n'oublions pas les contraintes climatiques, le mois d'avril s'étant révélé particulièrement pluvieux dans la région [Fig. 9].

Fig. 9: Étroitesse du souterrain. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

2.3.3 : Système d'enregistrement.

Le système d'enregistrement utilisé lors de cette intervention fait suite à celui mis en œuvre durant l'opération archéologique réalisée par le groupe Hadès en 2011⁵⁸. Dans un souci de continuité et d'homogénéisation des données, nous avons pris le parti de compléter l'enregistrement fait en 2011 afin d'insérer nos travaux dans le même système. Aussi, nous considérons Clermont comme une seule entité. Celle-ci a été divisée en trois zones au cours de notre opération de terrain. Elles se répartissent de la manière suivante :

La première (**Zone 1**) définit la partie la plus élevée de la ville à savoir le château médiéval ou haute cour. Elle est délimitée par une plateforme sommitale quadrangulaire. Peu de vestiges sont apparents. Toutefois des murs maçonnés délimitent la plateforme, et une forme circulaire apparentée à la tour maîtresse est située au bord d'un fossé. L'ensemble se situe au nord de la **Zone 2** et domine le bourg.

La deuxième zone (**Zone 2**) représente le plain château. Cet emplacement correspond aujourd'hui à la demeure de Regard et à la plateforme située en avant de cette dernière. L'ensemble est entouré par le mur de terrasse qui délimite l'espace. De plus, c'est dans cette zone qu'avaient travaillé L. D'Agostino et E. Chauvin-Desfleurs en 2011. Ils avaient alors créé sept espaces distincts au sein de cette zone. La terrasse ne faisant pas partie des sept mais étant bien comprise dans la zone, nous avons donc créé l'espace ES 8 correspondant à notre secteur d'étude.

Enfin, la **Zone 3** se situe à l'est et au sud du plain château. Elle correspond au bourg castral de Clermont. Ce dernier était, semble-t-il, ceint d'une muraille dont certains vestiges ont été réutilisés comme pans de mur pour des maisons.

Les diverses informations recueillies lors de l'intervention ont été enregistrées cette année, sur une tablette numérique dans laquelle était présente notre base de données. Ces données ont été réparties en Zones, Entités Spatiales (ES), Entités Archéologiques (EA) et ces dernières ont été complétées par des Unités Stratigraphiques (US) ainsi que des Unités Stratigraphiques Construites (USC).

Ces fiches ont été remplies selon un système d'enregistrement que vous trouverez en **Annexes 1**. Le système de fiches numériques a été réalisé sous le logiciel FileMaker Pro et permet d'obtenir des descriptions ainsi que des liens entre entités. L'enregistrement sur le

⁵⁸ Ce système est aussi celui mis en place pour le projet européen AVER alliant Hadès et le Conseil Départemental de Haute-Savoie.

terrain a été réalisé par les différents membres de l'équipe sous la supervision de Loïc Benoit. Les relevés topographiques ainsi que les divers plans ont été réalisés par O. Veissière et L. Benoit.

La couverture photographique ainsi que l'enregistrement des divers fichiers photo ont été réalisés par l'équipe présente sur le terrain.

2.3.4 : Documentation

La documentation, qu'elle soit écrite, graphique ou photographique a été inventoriée lors de la phase de post-fouille selon les normes définies par le Ministère de la Culture et de la Communication dans l'Arrêté du 16 septembre 2004 portant sur les *définitions des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques*, et dans l'Arrêté du 27 septembre 2004 portant *définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques* ; ces deux arrêtés ministériels sont complétés et précisés par le cahier des charges défini par le Service Régional de l'Archéologie en date du 15 février 2008 et dénommé *Enregistrement et conditionnement de la documentation scientifique (mobilier et archives) : normes de présentation et de contenu des rapports d'opérations d'archéologie préventive en Rhône-Alpes*.

Le diagramme stratigraphique [**Annexe 2**], les inventaires des structures archéologiques (EA, US, USC) [**Annexes 3 à 5**] et l'inventaire des minutes de terrain sont présentés en annexe de ce rapport.

Les documents graphiques ont été mis en forme et informatisés par les membres de l'équipe avec le logiciel Adobe Illustrator et Adobe Photoshop. La page de couverture a été réalisée avec l'aide d'Adobe Indesign.

3 : DESCRIPTION GENERALE :

3.1 : Topographie générale :

Le site de Clermont se situe en plein cœur de l'Albanais à 20 km au nord-ouest d'Annecy et à 5 km au nord-est de Seyssel⁵⁹. Le château est construit sur une plateforme dominant le bourg, mais situé en contrebas de la crête rocheuse abritant le site médiéval. L'ensemble Renaissance culmine à 670 m d'altitude [**Planche 1**]⁶⁰. Cette plateforme, largement remaniée à la fin du XVIe siècle par la famille de Regard, correspondait d'après les dernières recherches au plain château médiéval⁶¹. Ainsi le site se compose de deux édifices d'importance fonctionnant un temps ensemble. En effet, la demeure Regard située en contrebas du château comtal est construite dès les années 1570 tandis que la forteresse est détruite vers 1636. Aussi, nous n'observons qu'un demi-siècle de cohabitation entre les bâtiments, si bien qu'en ce jour, la bâtisse de Gallois de Regard est nommée par la plupart château de Clermont.

L'ensemble de l'agglomération est divisé en trois pôles distincts. Le premier est occupé par les vestiges peu nombreux du château des comtes de Genève puis du duc de Savoie. Si peu de maçonneries sont aujourd'hui discernables, la topographie de la plateforme de forme oblongue nous laisse pré-visualiser une répartition en trois espaces distincts séparés par un fossé encore visible de nos jours [**Fig. 10**]. De même, si les données manquent pour restituer une élévation, le relief naturel composé de plusieurs pentes importantes autour de ce promontoire laisse entrevoir l'aspect défensif du lieu. Le deuxième correspond à la plateforme accueillant depuis la fin du XVIe siècle la demeure de Regard et il est identifié comme étant le plain château. Celle-ci est délimitée par un mur de terrasse encerclant la propriété et séparant cet espace du bourg. Enfin, le dernier ensemble correspond au bourg de Clermont qui se développe sur les pentes de la colline au sud du site médiéval et accolé à la plateforme du plain château. Notons tout de même que les limites exactes de ces espaces restent très mal connues⁶².

⁵⁹ Seyssel Haute-Savoie.

⁶⁰ D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011, p.39.

⁶¹ CORBIERE 2011 ; *idem*.

⁶² D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011, p.39.

Notre étude se concentre sur la délimitation de la plateforme et sur le mur de terrasse cerclant le plain château. Légèrement surélevé par rapport au bourg, le substrat rocheux est observable en de multiples endroits. Cela implique donc une nécessité d'adaptation à ce terrain naturel.



Fig. 10: Vue de Clermont vers 1960-70. Carte postale; Coll. J. Serralongue.

3.2 : Rappels géomorphologiques :

Si la commune de Clermont se trouve sur un terrain naturel relativement simple, l'utilisation de matériaux pose quant à elle plusieurs problèmes. Nous n'avons pu, dans le cadre de cette étude, nous pencher de manière plus importante sur cette question. Pour cela, ce rappel géomorphologique se basera sur l'étude réalisée par le bureau d'investigation Hadès ainsi que sur la carte géologique de la région⁶³. Aussi, il nous permettra de resituer le site dans la région de l'Albanais et son sous-sol.

Le pays de l'Albanais est une sous-division du Genevois se trouvant dans les Préalpes. [Fig. 11]. Cette répartition territoriale est pour cette région avant tout liée aux changements politiques et de pouvoirs ayant eu lieu au Moyen Âge et non pas aux transformations géologiques comme cela peut être le cas pour le Chablais ou plus éloignée de nous, la région rhénane. Nous allons maintenant essayer de caractériser de manière simple les différents sols

présents. Ainsi la plaine albanaise se compose principalement d'alluvions interglaciaires tandis que les collines se composent d'un socle géologique du miocène moyen⁶⁴ avec parfois quelques résurgences du socle du miocène inférieur⁶⁵. Au nord et à l'ouest de Clermont, la plaine albanaise se heurte à des socles de l'âge du

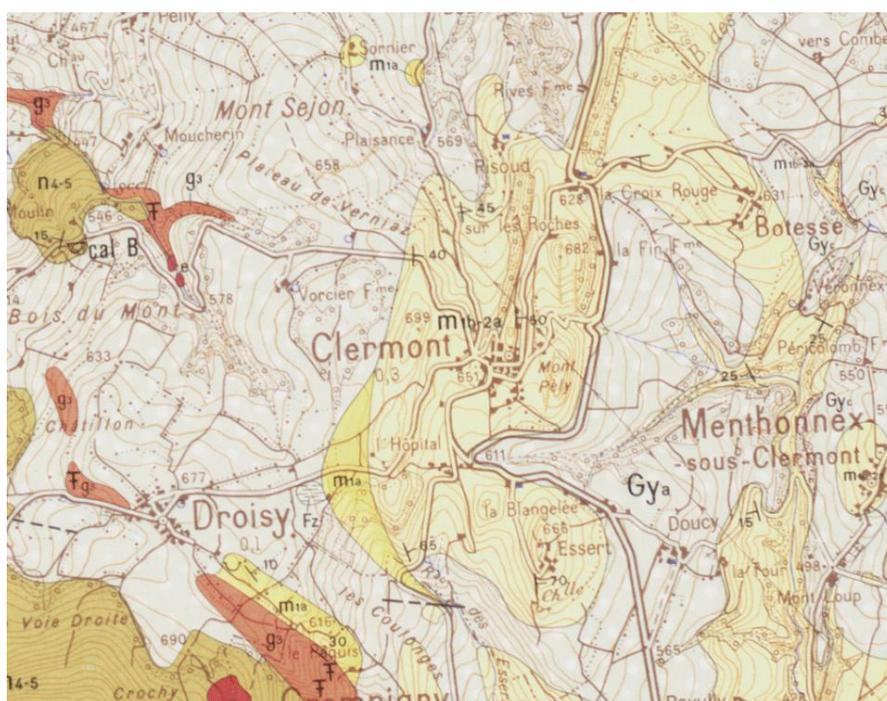


Fig. 11: Carte géologique de Clermont.

⁶³ Carte géologique, Feuille de Seyssel, BRGM ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DEFLEURS R-2011.

⁶⁴ -15.97 ± 0,05 et -11.608 ± 0,005 millions d'années.

⁶⁵ -23.03 ± 0,05 et -15.97,3 ± 0,05 millions d'années.

crétacé inférieur⁶⁶ avec quelques pics de l'éocène⁶⁷.

Les formations rocheuses suivent donc ces variations et se mêlent dans les territoires. Toutefois, nous pouvons simplifier un peu nos propos et proposer un résumé du sous-sol comme suivant : la plaine et les vallons albanais se composent essentiellement de molasse feldspathique et gréseuse, de molasse bariolée parfois gypseuse et d'alluvions. Les bordures du territoire observé sont quant à elles composées de calcaires compacts blanc ou jaunâtre ainsi que de poches de silice. Ainsi, la pénéplaine vallonnée se compose principalement de calcaire, de grès et de mollasse, le tout entouré par de nombreuses alluvions et quelques poches siliceuses [Fig. 12].

Le village de Clermont se trouve au pied d'une butte mollassique et au sein du sillon molassique de l'ouest du territoire haut savoyard⁶⁸. Cette position et le sol tendre de par ses caractéristiques lithiques en font un sol facile à travailler et favorise ainsi l'accès aux



Fig. 12: Détail du substrat rocheux. Cliché: L. Benoit - SDAHs - CIHAM.

⁶⁶ -125.0 ± 0,5 et -113 ± 0,2 millions d'années (aptien pour être précis).

⁶⁷ -48.60 ± 0,20 et -37.20 ± 0,10 millions d'années.

⁶⁸ BAUD, SCHMITT M-2014.

matériaux présents sur le sol et dans le sous-sol. Construite sur un socle de molasse feldspathique, l'agglomération bénéficie sur ses limites sud-ouest des affleurements de molasse bariolée et de calcaire.

La construction du mur de terrasse mêle plusieurs types de roches. En effet, nous trouvons à la fois de la molasse verte, très sableuse, caractéristique du socle naturel de la commune, mais aussi de la molasse plus dure de couleur grise. De même, nous avons observé la présence de grès molassique dont l'origine nous échappe encore. Il n'est pas impossible qu'un affleurement gréseux proche soit ou ait été présent dans les alentours de la ville. Enfin, une partie des constructions est réalisée en calcaire jaune et gris, pierres potentiellement issues des affleurements calcaires de la montagne des princes⁶⁹ située près de Droisy.

⁶⁹ Aussi appelé « Mont des Princes »

3.3 : Description générale des vestiges :

Loïc Benoit (Université Lumière Lyon 2 – CIHAM)

La demeure de Gallois de Regard se situe au sud-ouest de la butte du château médiéval ainsi qu'au nord et à l'ouest du bourg castral. L'église de Clermont se situe au pied oriental de la plateforme où l'on retrouve l'habitation d'inspiration Renaissance. Le mur de terrasse entourant cette plateforme délimite ainsi très bien la **Zone 2**. Cette dernière, assimilée comme nous l'avons vu, au plain château, représente à la fois une zone d'artisanat, mais aussi une zone d'habitat comme démontré dans l'étude de 2011⁷⁰.

Notre étude étant limitée à la moitié orientale de cette terrasse, nous ne décrivons que la section concernée par nos travaux même si une brève approche du mur occidental sera effectuée. De même, nous aborderons aussi le souterrain.

3.3.1 : Le mur de terrasse.

Le segment de maçonnerie soumis à notre étude est situé en plein cœur du village de Clermont entre la rue du vieux Garage et l'impasse de l'Église [**Planche 3**]. Il fait partie de la **Zone 2** du site et plus particulièrement de l'espace **ES 8** de cette dernière. Il se constitue des entités archéologiques suivantes :

- **M 8001, M 8002, M 8003, M 8004, M 8005, CIT 8006, CTF 8007, TRP 8008, TRB 8009, TRP 8010, TRB 8011, TRP 8012, TRB 8013, TRB 8014, TRB 8015, COR 8016, COR 8017, COR 8018, COR 8019, COR 8020, COR 8021, COR 8022, TRB 8023, TRB 8024, TRB 8025, TRB 8026, TRB 8027, TRP 8028, TRB 8029, TRP 8030, TRB 8031, TRB 8032, TRB 8033, TRB 8034, TRB 8035, TRB 8036, TRB 8037, TRB 8038, TRB 8039, TRB 8040, TRB 8041, TRB 8042, TRB 8043, POR 8044 et POR 8045** [**Planches 8 à 13**]

Ce tronçon, plutôt bien conservé et constitué de plusieurs murs, marque très bien la délimitation occidentale du plain château et de la terrasse du château de Regard [**Planches 3 et 6**]. La partie occidentale, non incluse dans cette étude, est plus perturbée dans la mesure où plusieurs maisons viennent s'appuyer ou percer le mur de terrasse. Néanmoins, il se poursuit à

⁷⁰ CORBIERE 2011 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011.

l'ouest sur plusieurs dizaines de mètres avant de faire un retour vers le nord conservé lui aussi sur une bonne distance.

La portion concernée par notre travail de recherche possède une élévation variant entre 1,60 m et 6,70 m sur l'intégralité des cinq murs concernés.

Cet ensemble se compose pour sa partie la plus occidentale du mur **M 8001** [Fig. 13]. D'axe



Fig. 13: M 8001. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

ouest-est, il est long de quatre mètres et est construit principalement en moellons ébauchés à assises peu réglées. Ces moellons, réalisés principalement en calcaire avec quelques éléments en granite, sont liés avec un mortier de chaux en très mauvais état. La partie haute du mur est réalisée en briques assemblées au ciment.

Ce mur se prolonge à l'est par le mur **M 8002** d'axe sud-nord [Fig. 14]. Formant un angle de 90° avec son prédécesseur, il est principalement bâti sur le socle rocheux naturel de molasse. La maçonnerie se compose quant à elle principalement de moellons ébauchés ou de blocs bruts de calcaire avec quelques inclusions de molasse, le tout lié à la chaux. Son extrémité nord est chaînée sur la moitié basse avec le mur suivant **M 8003**.

Ce dernier reprend l'orientation du premier mur sur une longueur d'environ quarante-trois mètres. Il s'agit de la plus grande maçonnerie de cette étude. Plusieurs appareils de constructions sont présents sur ce mur alternant bel appareil réglé et moellons à assises peu réglées. Sa composition est assez similaire aux précédentes et nous retrouvons du calcaire, de

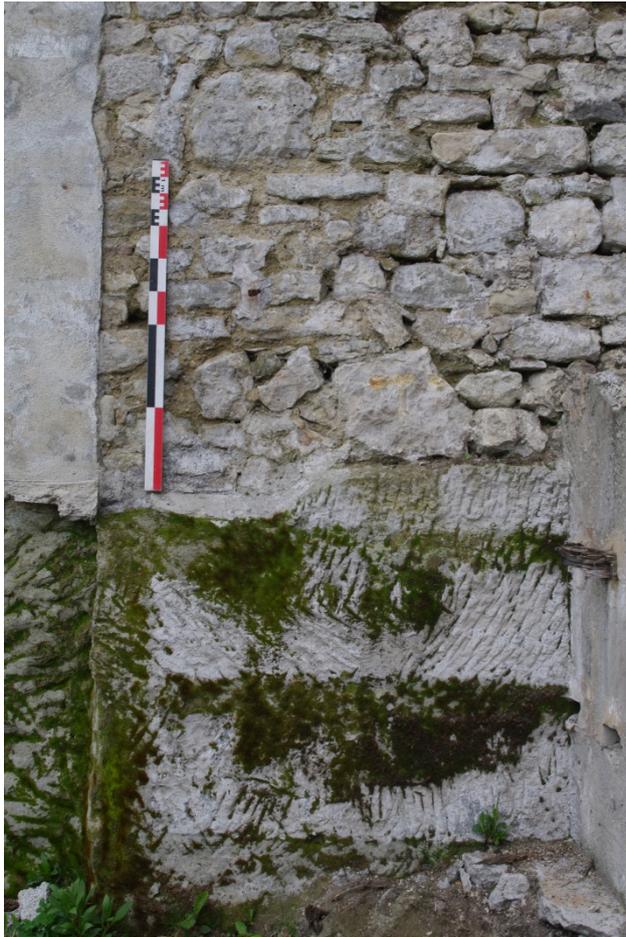


Fig. 14: Partie basse de M 8002. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

piédroit de la porte **POR 8045** [Fig. 15].

la molasse et des blocs de cargneule. Le liant de base est un mortier de chaux, mais de nombreuses réfections au ciment sont observables. Enfin, il sert d'appui au contrefort **CTF 8007** et il est chaîné à son extrémité est avec **M 8004**.

M 8004 possède les mêmes caractéristiques que **M 8003**, si ce n'est qu'il est axé sud-nord et mesure environ vingt-cinq mètres. De même, il présente les vestiges de la porte **POR 8044** et sert d'appui à la citerne **CIT 8006**. Son extrémité nord est chaînée avec le dernier mur de notre ensemble.

En effet, **M 8004** est prolongé à l'ouest par **M 8005**. D'axe est-ouest, il se compose de moellons de calcaire et de galets, le tout peu assisé. Plusieurs liants sont présents alternant entre chaux et ciment. Enfin il possède à son extrémité occidentale le



Fig. 15: Porte **POR 8045**. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

3.3.2 : Le souterrain.

Cette structure est localisée sur la crête rocheuse abritant le château médiéval. Nous la situons plus exactement en contrebas des fortifications sur le flanc ouest du promontoire rocheux [Planches 2 et 3]. En raison du peu de temps que nous avons pour réaliser cette approche complémentaire, nous n'avons pu mettre en place un enregistrement aussi élaboré que pour le mur de terrasse précédemment cité. Toutefois, la méthode d'acquisition des données est la même que pour le reste de notre étude.



Fig. 16: Entrée du souterrain et rempart médiéval au-dessus. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

Le souterrain est creusé directement dans la butte mollassique et son entrée est localisée en dessous d'un morceau du rempart médiéval [Fig. 16]. Long d'environ vingt-cinq mètres pour la portion la plus étendue, le souterrain est constitué dans ses deux premiers tiers d'un couloir unique qui se divise sur le dernier tiers en deux boyaux superposés de longueurs différentes. Nous ne distinguons que très peu de maçonnerie dans cet espace. En effet, seul l'intrados de la voûte d'entrée supporte des moellons de calcaire et de molasse liés à la chaux et appartenant sans nul doute au mur d'enceinte se trouvant à l'aplomb de l'entrée. L'ensemble est orienté selon un axe ouest-est et se dirige vers le centre du complexe castral [Planche 5].

Aujourd'hui, le fond du souterrain est bouché, fait remontant, semble-t-il, au XXe siècle⁷¹. Aucune sortie ou arrivée n'est connue à ce jour [Fig. 17].

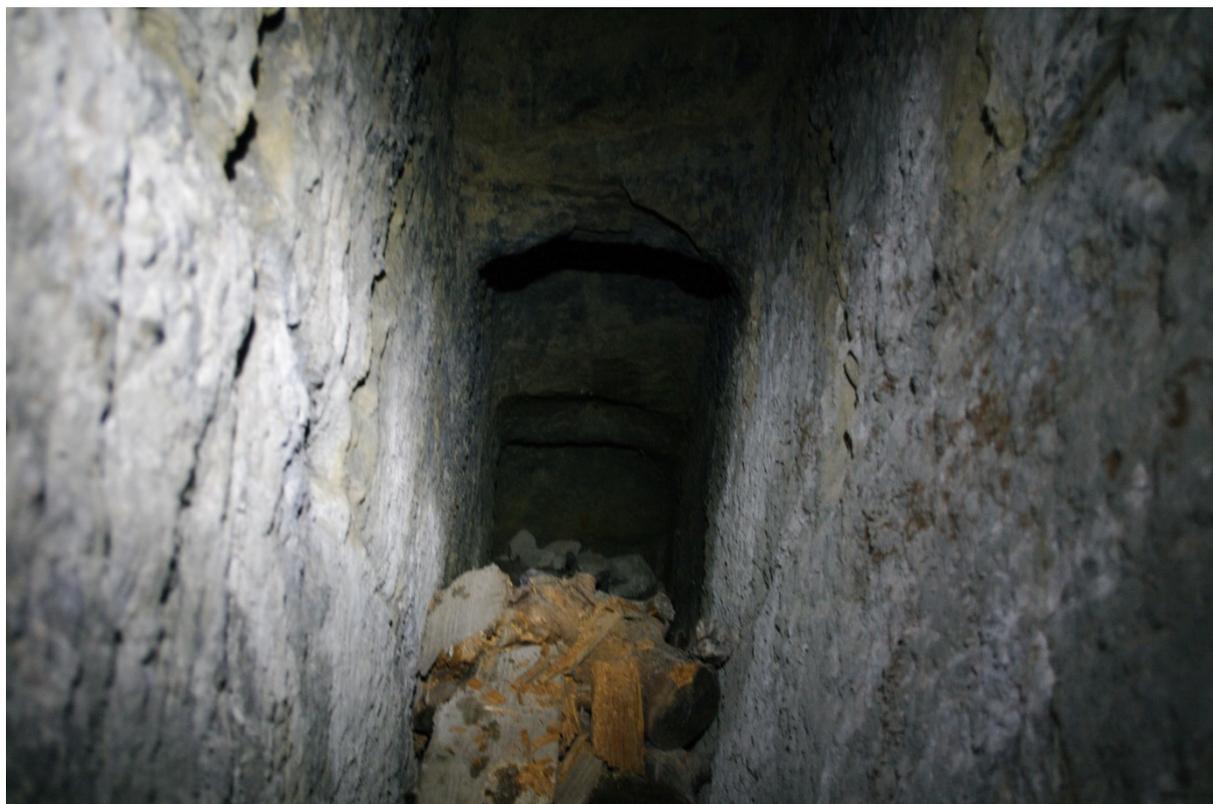


Fig. 17: Boyau bouché. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

⁷¹ Un témoignage local nous a indiqué que la structure avait été bouchée pour assurer la sécurité des enfants locaux.

3.4 : Rappel sur les travaux effectués :

Nous rappellerons, sous cet intitulé, les différents travaux de réfection des maçonneries dont nous avons connaissance effectués sur les murs de terrasse du plain château et sur le souterrain.

Nous n'avons pas pu déterminer de réelles campagnes de travaux sur cet ensemble. Toutefois, de nombreuses interventions plus ou moins importantes ont eu lieu sur le site. Ces différentes informations nous sont parvenues par Catherine Salardon et Pierre Seve, tous deux en charge du château de Clermont. Nous parlerons de ces dernières dans un ordre antéchronologique.

Plusieurs interventions notables datent du XXI^e siècle. Les travaux les plus récents sur notre mur de terrasse remontent au mois de mai 2015. En effet, le parement nord de l'angle sud-est de la terrasse ainsi qu'une partie du parement ouest de **M 8004** et du parement nord de **M 8003** ont été entièrement rejointoyés. De même, l'arase et une partie des parements ont été refaits [Fig. 18].



Fig. 18: Parement nord de M 8003. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

En avril 2013, suite à une prescription du pôle sécurité, l'ouverture située sur le mur Nord de la terrasse, créée au XX^e siècle, a dû être agrandie afin de respecter les normes d'évacuation.

Une partie de la maçonnerie a donc été écroulée avant de remonter le piédroit de l'ouverture sur les vestiges restants. Joël Serralongue a réalisé pour ces modifications un suivi de travaux le 2 avril 2013 [Fig. 19].

En 2010, une portion de l'élévation occidentale menaçant ruine est intégralement reconstruite [Fig. 20]⁷².

Enfin, ces maçonneries ont subi de nombreux remaniements qui ne sont pas forcément bien datés [Planches 7 à 14]. Pour exemple, prenons la porte **POR 8045** située sur le mur nord de notre ensemble. Nous n'avons pas la date précise de sa création, mais des cartes postales des années soixante-dix nous montrent un mur encore fermé.

De même, comme nous le verrons dans l'étude de bâti, nous pouvons faire remonter certaines réfections jusqu'au XVIII^e siècle de manière certaine⁷³.



Fig. 19: Travaux de 2013. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.



Fig. 20: Reconstruction datée de 2010. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

⁷² Tous ces travaux nous ont été décrits et datés par les principaux acteurs liés au château de Clermont à savoir Catherine Salardon, Pierre Seve et Joël Serralongue.

⁷³ La comparaison de différents cadastres anciens et l'étude de terrain ont permis d'afficher cette période.

4 : ÉTUDE DE BATI :

Loïc Benoit (Université Lumière Lyon 2 – CIHAM)

4.1 : L'enceinte extérieure sud :

Comme nous le montre le plan de notre zone d'intervention [**Planche 3**], l'ensemble des murs **M 8001** à **8005** représente une section d'environ quatre-vingt-douze mètres du mur de terrasse du château de Regard. Globalement plutôt bien conservés, ils représentent une bonne opportunité d'approfondir nos connaissances sur les méthodes de construction locales ainsi que sur l'organisation du site sans que cela ne nécessite un décroûtage préalable. L'état général des maçonneries nous a orienté vers un relevé quasiment exhaustif, les informations étant nombreuses.

Cet ensemble de cinq murs constitue, nous l'avons vu, les limites occidentale et septentrionale de la **Zone 2**. Il forme aussi la moitié est de la limite sud de la terrasse. L'étude de leur architecture, de leur fonction et les informations qu'ils apportent sur l'organisation de la ville en sont d'autant plus importantes qu'elles sont, tout du moins en partie, inédites.

Pour des raisons de configuration des lieux, l'étude archéologique n'a pu être égale selon si l'on se situe au nord ou au sud de la maçonnerie. En effet, son statut de mur de terrasse, actuellement encore en fonction, nous empêche d'accéder aux parements intérieurs. Néanmoins, les données présentes sur les parements extérieurs nous permettent d'appréhender au mieux ces maçonneries.

4.1.1 : Première phase de construction.

Considérer comme étant à l'emplacement ou faisant partie de l'enceinte du plain château médiéval, le premier état de ce mur de terrasse devrait logiquement refléter cette période. Toutefois, dans l'état actuel des connaissances, il est difficile d'attribuer chaque phase à une période définie. Nous reviendrons donc sur ces datations ultérieurement.

Cette première construction est très peu conservée dans la zone d'étude. Les vestiges liés sont concentrés sur le mur **M 8003** et conservent une partie de l'organisation et de la mise en œuvre originelle. La maçonnerie étudiée étant un mur de terrasse, seul le parement extérieur

est accessible. Aussi, c'est avec prudence que nous parlerons de l'état de conservation dans la mesure où des inconnues entrent en compte. Le parement *USC 80044* situé sur la face sud du mur est assez dégradé [Planche 9]. Situé du côté du bourg, il a très probablement servi de carrière de proximité au fur et à mesure des années, phénomène observable par les nombreuses reprises venant boucher des trous tout autour. Néanmoins, une zone semble avoir réchappé au temps et à l'homme. Celle-ci nous renseigne alors sur la mise en œuvre du premier mur à cet emplacement [Fig. 21]. Ce parement (*USC 80044*) est conservé sur une



Fig. 21: Vue générale des vestiges de la phase 1. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

longueur variant entre 0,40 et 7,20 m pour une hauteur maximale conservée de 0,30 à 1 m. L'appareil de construction mis en œuvre est en moellons équarris à assises réglées. L'état de dégradation de la pierre étant très avancé, nous pouvons être certains de l'appareillage. Toutefois au vu de la finesse des joints présents, nous pensons qu'il s'agissait de moellons équarris à faces dressées. L'ensemble est composé à plus de 90% de pierre molassique (molasse verte) avec quelques blocs épars de calcaire (<10%). Les modules des blocs utilisés mesurent entre 0,57 x 0,28 m pour les plus grands et 0,32 x 0,24 m pour les plus petits [Planche 9 et Fig. 22]. Le liant utilisé lors de la construction du mur est un mortier de chaux. Aujourd'hui très peu visible, car dégradé et remplacé par un mortier « bâtardé », nous avons pu l'observer et en prélever dans le blocage *USC 80068*. Il est caractérisé par une couleur blanchâtre, la présence de nodules de chaux et une granulométrie assez fine.

Malheureusement, il s'agit de la seule partie conservée du premier état de construction du mur, que ce soit de terrasse ou d'enceinte.



Fig. 22: Détails de l'USC 80044. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

4.1.2 : Seconde phase de construction.

La seconde phase de construction de ce mur de terrasse est un peu mieux conservée que la précédente. Toutefois, elle aussi ne représente pas la majorité du parement présent aujourd'hui. De même que pour la phase précédente, les vestiges conservés sont concentrés sur le mur **M 8003** et seul le parement extérieur est observable [**Planche 9**]. Il s'agit du parement *USC 80099*. Ce dernier, localisé au-dessus du parement *USC 80044*, est au centre de la face sud du mur concerné. Comme nous l'avons dit pour l'état précédent, il n'est pas exclu qu'il ait servi de réserve de matériaux dans des périodes plus récentes, expliquant un certain nombre de restaurations présentes dans l'environnement proche. L'ensemble est conservé sur une longueur comprise entre 0,15 et 9,45 m pour une hauteur variant entre 0,60 et 4,05 m [**Fig. 21**]. Il met en œuvre un appareil de moellons ébauchés, de formes allongées, moyennement assisés. Moins dégradé que l'*USC 80044*, l'analyse du parement en a été simplifiée. Ainsi, il se compose presque entièrement de pierre calcaire de formes diverses. Les

modules des blocs mis en œuvre mesurent entre 0,65 x 0,25 m pour les moellons les plus grands et 0,10 x 0,10 m pour les plus petits [Planche 9]. La hauteur des assises conservées varie quant-à-elle entre 0,15 et 0,30 m. Enfin, la maçonnerie est liée par un mortier de chaux de couleur gris-verdâtre à granulométrie fine. Peu de nodules de chaux sont présents dans ce liant.

Deux potentielles structures ont été repérées dans ce parement. Il pourrait s'agir de trous de boulins **TRB 8026** et **8027**. De section rectangulaire, celles-ci mesurent respectivement 0,13 x 0,09 m et 0,14 x 0,09 m. Leur profondeur moyenne est de 0,22 m.

Cette étape se situant chronologiquement après la phase une, nous supposons son lien avec le réaménagement du château de Regard et la mise en place de la terrasse. Malheureusement, nous n'avons aucun élément de datation absolue venant confirmer cette hypothèse. Cependant, sa position dans la chronologie relative et son apparente similitude avec les vestiges non étudiés du mur de terrasse semblent aller dans ce sens [Fig. 24].

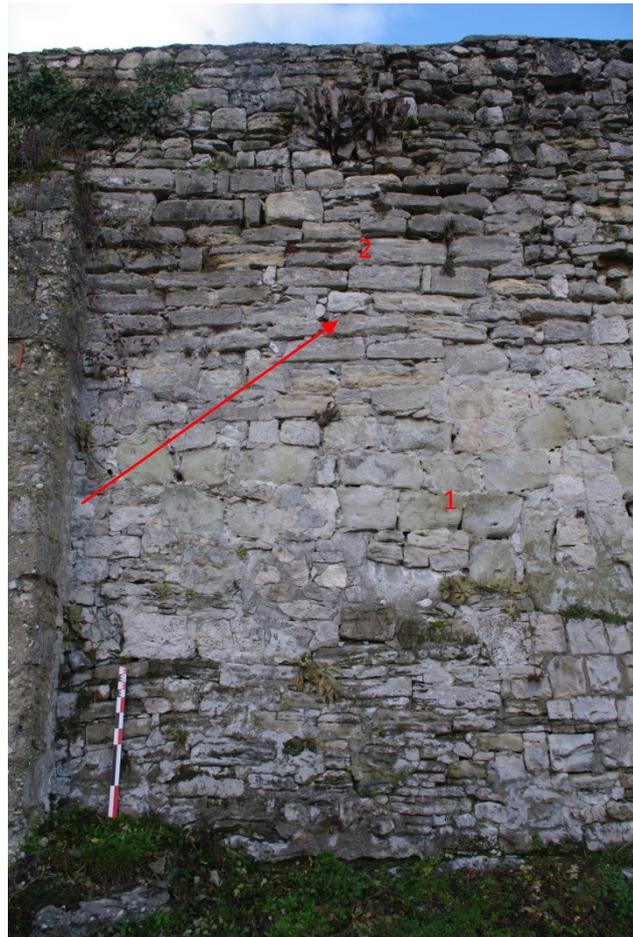


Fig. 23: État 2 situé au-dessus de l'état 1. Cliché: L. Benoit - SDAHs - CIHAM.



Fig. 24: Détail du parement de l'état 2 extrait de l'orthophotographie. Cliché: O. Veissiere - Patrimoine Numérique.

4.1.3 : Troisième phase de construction.

Cet état de construction représente la plus grande partie du mur et surtout la mieux conservée. De même, il s'agit de la phase la mieux datée grâce aux différents cadastres existants. En effet, nous possédons deux plans cadastraux bien datés montrant une évolution de la structure du mur de terrasse de Clermont. Le premier est la mappe Sarde, datée des années 1730 [Fig. 25].



Fig. 25: Extrait de la mappe Sarde de Clermont (1730) - Archives Départementales de Haute-Savoie.

Il est complété par le cadastre napoléonien mis au point en 1812 [Fig. 26]. Ces deux œuvres bornent ainsi dans le temps ces nouvelles constructions. Toutefois malgré ces avantages, il s'agit de la zone la plus complexe à aborder.

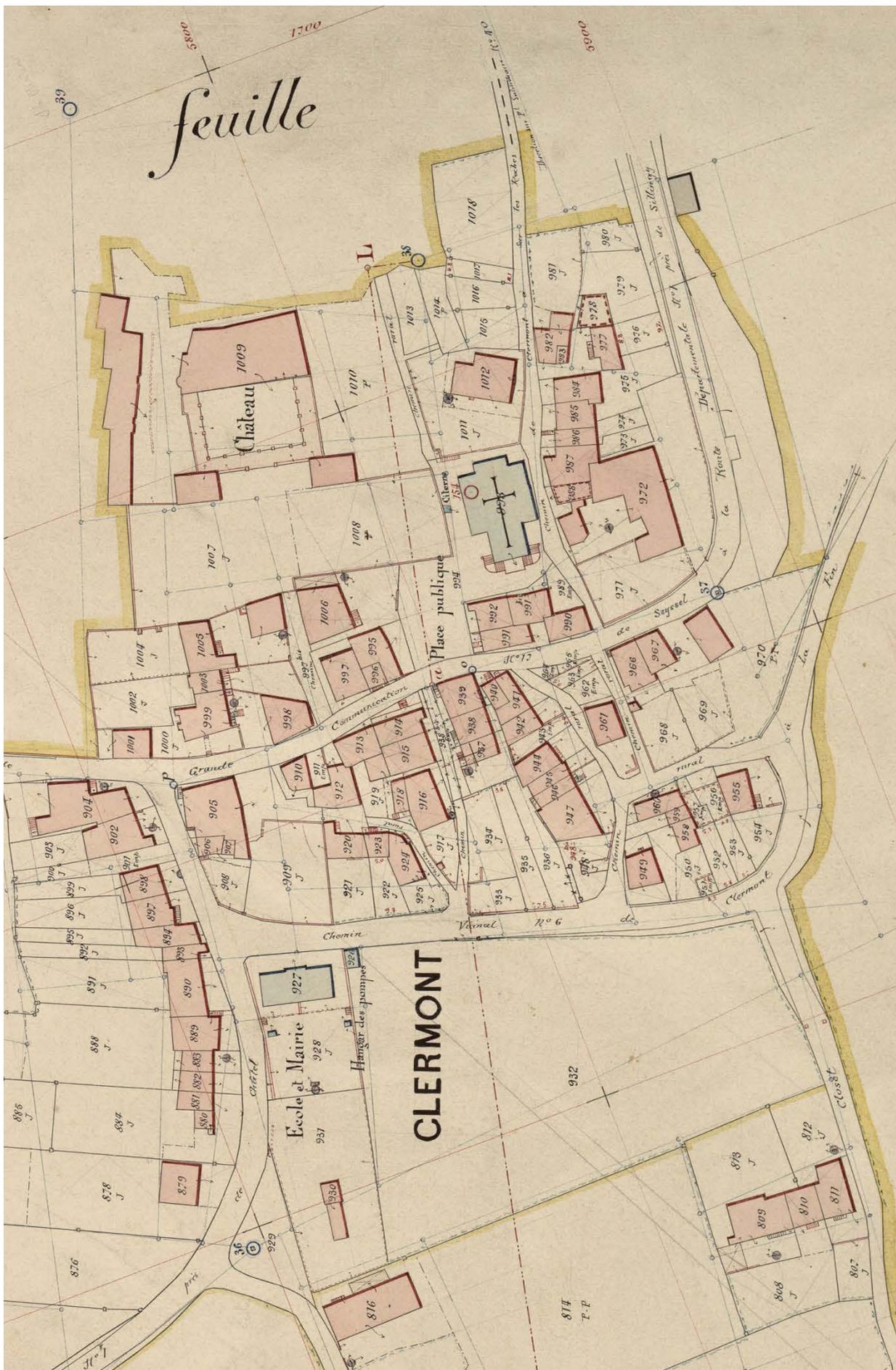


Fig. 26: Extrait du cadastre de 1812 - Archives Départementales de Haute-Savoie.

Aussi, cette phase se retrouve sur l'ensemble des murs (**M 8001 à 8005**) et se développe sur quasiment un siècle. Nous aurions pu découper l'ensemble en sous-parties, mais nous avons choisi d'y voir un ensemble borné chronologiquement, car cela compliquerait la compréhension.

Si l'on observe la mappe Sarde, nous pouvons voir à l'extrémité sud-est du mur d'enceinte une forme rectangulaire se tenant dans cet angle [Fig. 27].



Fig. 27: Détail de la mappe Sarde - Archives Départementales de la Haute-Savoie.

Dans les registres liés à ce cadastre, il est indiqué que cela appartient à Madame la Comtesse de Vars et qu'il s'agit d'une tour et d'un parterre. Le tout mesure alors 3 toises et 7 pieds de Savoie. Aujourd'hui disparu, il semblerait que l'état du bâti était déjà préoccupant au XVIIIe siècle dans la mesure où la valeur pécuniaire du bien est très faible puisqu'il était estimé à deux livres. Ainsi, cette fameuse tour n'apparaît plus sur le cadastre de 1812 et laisse place à un mur simple. Cela correspond aux *USC 80031* (**M 8003**) et *80074* (**M 8004**) [Planches 10 et 12]. Ils correspondent à la moitié orientale de **M 8003** ainsi qu'à la moitié sud de **M 8004**. Les parements sont conservés sur une longueur variant entre 4,70 et 27,7 m pour une hauteur

comprise entre 3,85 et 5,85 m. [Fig. 28]. La maçonnerie est réalisée dans un appareil régulier



Fig. 28: USC 80031. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

de moellons équarris et de moellons équarris à face dressée. Les assises sont bien réglées et oscillent entre 0,07 et 0,38 m. Il s'agit, aujourd'hui du parement le mieux conservé et le mieux mis en œuvre. Les blocs de pierre sont en calcaire jaune à faces grises bleutées [Fig. 29]. Les modules utilisés mesurent 0,71 x 0,36 m pour les plus imposants et 0,14 x 0,16 m les plus petits. La chaîne d'angle reliant la partie est de **M 8003** à la zone sud de **M 8004**, respectivement *USC 80031* et *80074*, utilise des modules légèrement moins importants puisqu'ils varient entre 0,51 x 0,30 m et 0,24 x 0,17 m. Le liant utilisé est un mortier de chaux beige présentant de petits nodules de chaux et une granulométrie assez fine. De plus, nous notons de nombreuses traces de taille à la broche sur la



Fig. 29: Parement USC 80074. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

chaîne d'angle.

Le parement repose directement sur le rocher naturel (*US 80002*) et ne laisse aucune trace de vestiges plus anciens. Nous remarquons que l'ensemble du substrat rocheux présente des traces de pic [Fig. 30].



Fig. 30: Traces de tailles sur la chaîne d'angle. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

Il comprend les structures **TRB 8037, 8038, 8039, 8040, 8041, 8042** et **8043** [Planches 9 et 10]. Les entités **8037** à **8042** sont de section carrée et mesurent en moyenne 0,17 x 0,17 m pour une profondeur allant de 0,20 à 0,38 m. Le trou **TRB 8043** possède des mesurent plus importantes, à savoir 0,25 x 0,22 m pour une profondeur de 0,71 m en pente. Si les six premières structures sont liées à la construction du mur et à un échafaudage, la dernière entité semble, quant à elle, avoir une application d'évacuation et s'apparente davantage à un chantepleure qu'à un trou de boulin.

Si l'on regarde le cadastre napoléonien, nous pouvons aussi observer la présence d'une structure en appui contre le mur **M 8003** qui n'était pas présente en 1730 [Fig. 31]. Si elle n'existe plus aujourd'hui, sa présence a laissé un certain nombre de traces encore visibles. Aussi, il s'agit principalement du parement *USC 80040* [Planche 8].



Fig. 32: Extrait du cadastre de 1812 - Archives Départementales de la Haute-Savoie.

Ce dernier, situé sur l'extrémité ouest du mur précédemment mentionné, s'étire sur une longueur comprise entre 4,35 et 10,1 m pour une hauteur observable variant entre 2,35 et 3,75 m. Toutefois, la hauteur réelle conservée doit être plus importante, mais elle est aujourd'hui masquée par un massif de béton. L'appareil de construction met en œuvre des blocs bruts et des moellons ébauchés irréguliers de calcaire et moyennement assisés. Ces dernières ont une hauteur moyenne de 0,28 m quand elles sont présentes. Les modules des pierres oscillent entre 0,35 x 0,26 m pour les plus gros blocs et 0,22 x 0,05 m pour les plus petits [Planche 8 et Fig. 32]. Le mortier associé est un mortier beigeâtre, assez compact avec peu, voire aucun nodule de chaux.



Fig. 31: Parement USC 80040. Cliché: L. Benoit - SDAHs - CIHAM.

Plusieurs structures ponctuent ce parement et semblent contemporaines de ce dernier.

Sont également associées à cet ensemble les entités suivantes : **COR 8016, 8017, 8018, 8019, 8020, 8021, 8022, TRB 8023, 8024, 8025, 8029, 8032 à 8035.**

Les entités **COR 8016 à 8021** représentent des consoles, *in situ*, ayant très probablement servi à la mise en place de la toiture de l'ancienne structure. Elles font globalement 0,20 x 0,20 m. Le reste des aménagements est associable à des trous de boulin et/ou de poutre en lien avec la construction de cette zone. Leurs dimensions varient entre 0,15/0,20 x 0,20 m en moyenne pour une profondeur atteignant 0,20 m la plupart du temps, mais pouvant s'étendre jusqu'à 0,40 m. Notons tout de même que ce parement n'a pas de relation directe avec les parements *USC 80031* et *80074*.

Plusieurs autres structures viennent perturber le mur, mais elles sont associées à une phase plus récente de construction, car elles percent la maçonnerie.

Nous pouvons associer au parement *USC 80040* le parement *80022* faisant partie du mur **M 8002**. En effet, ces deux unités stratigraphiques sont chaînées à l'extrémité occidentale de **M 8003** et l'extrémité nord de **M 8002**. L'*USC 80022* est conservée sur une longueur de 3,10 m et une hauteur d'environ 1,90 m. Elle repose directement sur le substrat molassique. Les moellons de calcaire, bruts ou

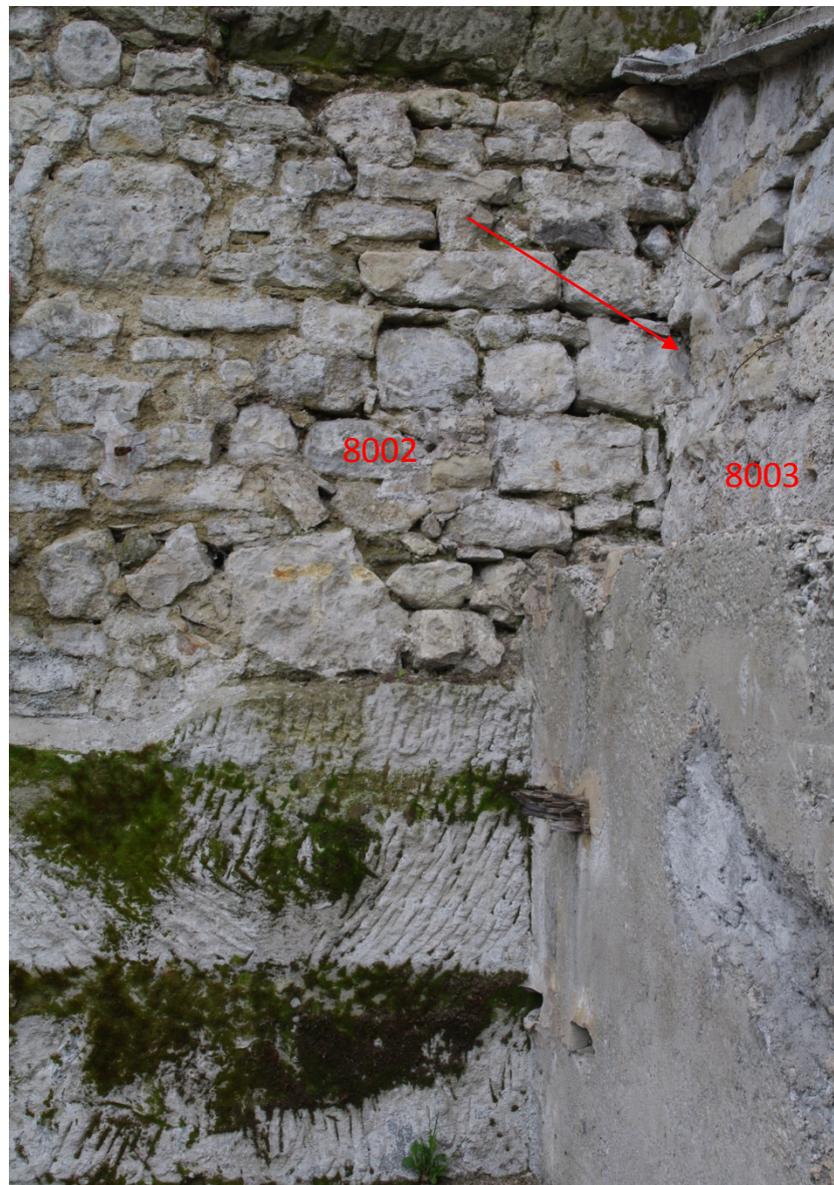


Fig. 33: Chaînage entre les murs M 8002 et 8003. Cliché: L. Benoit - SDAHs - CIHAM.

ébauchés, ont des modules variant entre 0,39 x 0,34 m et 0,08 x 0,08 m [Fig. 33]. Comme

précédemment, les assises sont peu présentes et ont une hauteur moyenne de 0,22 m. Le mortier de construction est similaire à celui observé sur le parement présent sur **M 8003**.

Ensuite, comme pour les parements précédents, la comparaison entre les deux cadastres nous permet d'ajouter trois nouveaux échelons à cette troisième phase de construction. Si nous ne pouvons les placer chronologiquement l'un par rapport à l'autre, nous savons qu'ils se mettent en place entre 1730 et 1812.

Le premier dont nous parlerons se situe sur le mur **M 8004**. En effet, en comparant les deux



Fig. 34: Parement USC 80075 lié à la mise en place de la citerne. Cliché: L. Benoît - SDAHS - CIHAM.

cartes, nous apercevons la présence d'une citerne en 1812 qui n'est pas présente en 1730 [Fig. 27 et 32]. Aujourd'hui encore conservée, les dimensions imposantes de la structure maçonnée auraient dû apparaître dès 1730 si elle avait été alors en place. La construction de la citerne **CIT 8006** a perturbé le mur **M 8004** et le parement *USC 80074*. En effet, nous pouvons voir que le parement *USC 80075* associé au réservoir d'eau, bien que sous l'*USC 80074*, lui est postérieur dans la mesure où il est construit en sous-œuvre [Planche 12 et Fig. 34]. Aussi, l'installation

de la citerne vient percer le mur de terrasse de la demeure

de Regard, fait confirmé par le coude présent à l'intérieur de la structure dirigeant ainsi la cuve sous la plate-forme [Fig. 35]. Le parement *USC 80075* est présent sur une longueur

oscillant entre 0,30 et 12,05 m pour une hauteur conservée entre 0,50 et 3,20 m [Planche 12]. Il met en œuvre un appareil alliant blocs bruts, moellons ébauchés et galets peu assisés. Les assises existantes font en moyenne 0,17 m d'épaisseur. Nous notons aussi la présence de morceau de terre cuite venant boucher ou régulariser certaines irrégularités ainsi que des pierres en remplois [Fig. 36]. Les modules des pierres varient entre 0,44 x 0,33 m pour les plus gros et 0,12 x 0,09 m pour les plus petits. Le liant utilisé est un mortier de chaux coupé au ciment gras voir beurré. Assez compact, sa



Fig. 36: Citerne moderne passant sous la terrasse. Cliché: C. GUFFOND - SDAHS.

granulométrie est moyenne et ne présente aucun nodule de chaux. Ce parement présente des perturbations liées à des travaux récents de réfection⁷⁴ [Planche 12]. Aussi, il est lié à une



Fig. 35: Réemploi situés dans l'USC 80075. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

porte (POR 8044) dans sa portion nord. Si aucun lien n'est observable aujourd'hui entre

⁷⁴ Travaux réalisés en 2010, car cette portion de mur était proche de l'écroulement.

l'USC 80075 et le piédroit de l'ouverture à cause de la réfection USC 80078, nous pouvons tout de même mettre en avant la contemporanéité de ces deux unités. En effet, la maçonnerie moderne s'appuyant à la fois sur le piédroit et à la fois sur le parement, elle leur est postérieure [Fig. 37]. Il est donc très probable que le piédroit soit lié à la construction de l'USC 80075. Ce piédroit, composé de trois blocs de pierre de taille, est le seul vestige de cette porte. Ces blocs présentent des traces de taille réalisées à la broche ainsi qu'à la brette. Cette structure est observable des deux côtés du mur.

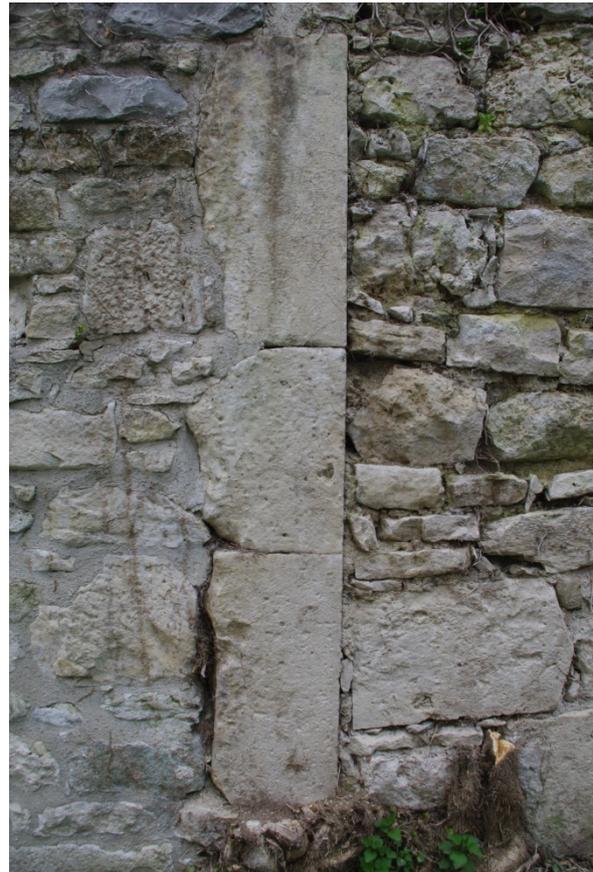


Fig. 37: Piédroit de la porte POR 8044. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

La porte **POR 8044** sert d'appui à l'avant-dernier échelon de cette troisième phase. Nous observons donc à l'extrémité nord de M



Fig. 38: Parement USC 80079. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

8004, les parements *USC 80079* et *80086* venant s'appuyer sur le piédroit précédemment mentionné [Planche 13]. Réalisées dans un mélange de blocs bruts, moellons ébauchés et équarris et réemplois de pierre de taille plus ou moins assisés, ces deux unités stratigraphiques construites sont observables sur une longueur comprise entre 2,62 et 3,15 m pour une hauteur moyenne de 2,40 m [Fig. 38]. Les modules de parement varient, quant à eux, de 0,11 x 0,02 m à 0,45 x 0,41 m tandis que les assises sont comprises entre 0,08 et 0,36 m. Le mortier est ici aussi bâtardé chaux/ciment et est en partie très dégradé.

Ces deux faces sont chaînées au nord avec le mur **M 8005** et les parements *USC 80088* et *80090*. Présentant des caractéristiques similaires, ils sont conservés sur une longueur oscillant entre 15,95 et 16,88 m. l'ensemble du mur possède une hauteur constante de 2,59 m. Les deux parements de **M 8005** sont de facture similaire. Ils sont réalisés en blocs bruts et moellons équarris avec quelques galets et remplois. De même, ils sont liés avec un mortier mêlant chaux et ciment. Les modules des différents blocs ou moellons varient de 0,06 x 0,07 m pour les plus petits à 0,58 x 0,28 m. Cette maçonnerie nord était reliée, dans son état primaire, à la tour sud-est de la demeure Regard comme nous pouvons le voir sur ce cliché [Fig. 39].



Fig. 39: Carte postale des années 60. Coll. J. Serralongue.

Néanmoins, une porte (**POR 8045**) fut mise en place entre ladite tour et le mur au cours du XXe siècle avant d'être de nouveau déplacée au XXIe siècle. Nous développerons cet aspect

dans la partie concernée. Toujours est-il que nous ne pouvons dater précisément ce mur dans la mesure où il semble déjà avoir une délimitation du terrain au nord en 1730. Néanmoins, le fait que l'ensemble vienne s'appuyer sur le parement *USC 80075* réalisé dans notre phase trois implique que les *USC 80079, 80086, 80088 et 80090*, dont nous venons de parler, lui soient postérieurs, mais également présentes en 1812.

Enfin, le dernier tronçon de la phase trois se situe en limite ouest de notre zone d'étude. Il s'agit du mur **M 8001** [Planche 8]. Assez particulier dans sa mise en œuvre, c'est



Fig. 41: Rampe d'accès sur la mappe Sarde. Archives Départementales de la Haute-Savoie.

essentiellement grâce aux cadastres que nous avons pu classer ici cet ensemble. En effet, lorsque nous regardons la mappe Sarde de 1730, nous pouvons observer au centre de la délimitation maçonnée une rampe d'accès au château renaissance [Fig. 40]. Cette dernière, aujourd'hui disparue, est déjà absente de la carte napoléonienne,

un mur et des bâtiments venant clore cet accès [Fig. 41]. Ainsi en superposant les deux cadastres anciens au cadastre actuel, nous avons été en mesure de relocaliser cet accès bien qu'aucun vestige de celui-ci ne soit observable.

L'emplacement de cette rampe correspond aujourd'hui au mur **M 8001** ainsi qu'au mur nord de la maison accolée sur la partie occidentale



Fig. 40: cadastre du XIXe siècle: disparition de la rampe au profit d'un mur. Archives Départementales de la Haute-Savoie.

[Planche 8]. Cela correspond au parement *USC 80005*. Assez perturbé par des aménagements plus modernes, le mur est encore assez bien lisible. Aussi, le parement est conservé sur une longueur comprise entre 3,35 et 4 m pour une hauteur moyenne de 3 m. L'appareil de construction met en œuvre un ensemble de moellons ébauchés à assises peu réglées. L'ensemble se compose à plus de 90% de pierres calcaires comme le reste des maçonneries. Toutefois, nous notons la présence en faible quantité (<10%) de granite. Les modules des pierres utilisées mesurent entre 0,52 x 0,41 m pour les plus grands et 0,13 x 0,06 m pour les plus petits **[Planche 8 et Fig. 42]**. Plusieurs assises de réglage des blocs sont observables sur cette portion de mur. Enfin, le mortier présent à l'arrière des blocs et dans le blocage *USC 80020* est de couleur légèrement orangée, peu compacte et à granulométrie fine. Il semble que la proportion de chaux soit supérieure à celle de ciment.



Fig. 42: M 8001 et parement *USC 80005*. Cliché: L. Benoit - SDAHs - CIHAM.

Plusieurs structures contemporaines de la mise en place de ce mur ont été identifiées. Ainsi, les trous de boulin **TRB 8009, 8011, 8013, 8014 et 8015** sont construits avec soin et sont bien intégrés dans la maçonnerie. De sections rectangulaires ils mesurent en moyenne 0,06 à 0,10 par 0,13 à 0,18 m. De même, leurs profondeurs varient entre 0,23 et 0,78 m. La forme longiligne et étroite de ces structures réduit la crédibilité de l'hypothèse des trous de boulin au profit d'aménagement fait pour favoriser les évacuations **[Fig. 43]**. D'autres modifications plus récentes viennent perturber l'ensemble.



Fig. 43: Détail d'une des évacuations de M 8001. Cliché: L. Benoit - SDAHs - CIHAM.

Au final, ce sont donc pas moins de cinq zones différentes qui constituent cet état 3. S'il nous est difficile de les placer dans le temps les unes par rapport aux autres du fait d'une connexion architecturale la plupart du temps manquante, l'utilisation des deux cadastres anciens connus nous a permis d'établir une aire chronologique dans laquelle rentre chacune de ces modifications de la structure de terrasse.

4.1.4 : Quatrième phase de construction.

L'avant-dernière phase de construction est beaucoup plus confuse que les précédentes. Ses bornes chronologiques ont été sélectionnées par la connaissance de celles de la phase 3 et de la phase 5. Ainsi, nous plaçons cette étape entre 1812 et l'an 2000. Toutefois, nous ne pouvons aller plus en avant du côté de la précision. En effet, cet état se compose essentiellement de petites poches de réfection sans lien entre elles ou des séries de trous de poutres. Aussi, comme nous venons de le dire, notre bornage chronologique s'est créé par la connaissance des phases précédentes et suivantes⁷⁵.

⁷⁵ Pour rappel, la phase 3 est localisée entre 1730 et 1812 tandis que la phase 5 intervient au XXI^e siècle.

Répartie sur l'ensemble des murs composant la terrasse, la quatrième phase de construction se compose des entités et unités suivantes : Nous retrouvons sur le mur **M 8001**, les trous de poutres **TRP 8008, 8010 et 8012** ainsi que les *USC 8007 et 80008*. Sur **M 8002** sont concernés les *USC 80024 et 80029*. Le mur **M 8003** regroupe le plus grand nombre de zones concernées. Nous comptons donc les trous de poutres **TRP 8028, 8030 et 8031**, le contrefort **CTF 8007** ainsi que les *USC 80030, 80042, 80043, 80047, 80049, 80050, 80051, 80052 et 80071*. Enfin, nous associons à cette étape l'*USC 80077* située sur le mur **M 8004** [Planches 12 et 13].

Comme présenté ci-dessus, un certain nombre de ces entités est lié à des réfections ponctuelles et éparées des murs. Elles nous renseignent ainsi sur les travaux ayant été effectués pour conserver cet ensemble en élévation. Toutefois, il ne nous paraît pas essentiel de rentrer trop en détail dans leur description. Il s'agit des *USC 80047, 80049, 80050, 80051 et 80052*. Leurs dimensions oscillent entre 0,85 x 0,50 m pour la plus petite et 3,25 x 1,70 m pour la poche la plus grande. Toutes, sont réalisées avec des pierres calcaires et du mortier au ciment [Fig. 44].



Fig. 44: Exemple de poche de réfection de l'état 4. Cliché: L. Benoit - SDAHs - CIHAM.

Les *USC 80008*, *80024*, *80043*, *80071* et *80077* sont quant à elles plus intéressantes pour la connaissance architecturale. En effet, chacune de ces unités stratigraphiques est associée à un mur différent et est liée à un remontage des parties hautes des maçonneries pour la réalisation d'un muret de sécurité.

Ainsi, l'*USC 80008* présente sur le mur **M 8001**, est conservée sur une longueur comprise entre 0,50 et 0,60 pour une hauteur de 1,10 m [Planches 8 et 11]. La construction met en œuvre un appareil de moellons de calcaire ébauchés à assises grossièrement réglées. Le mortier bien que globalement dégradé est réalisé à partir d'un mélange chaux-ciment. Cette unité est synchronisée avec l'*USC 80024* de **M 8002**. Les deux parements sont chaînés et présentent les mêmes caractéristiques. De même leurs modules de pierre varient entre 0,60 x 0,20 pour les plus grands blocs et 0,15 x 0,05 pour les plus petits [Fig. 45]. L'ensemble vient en appui sur l'*USC 80041* ce qui prouve bien la postériorité de nos unités.

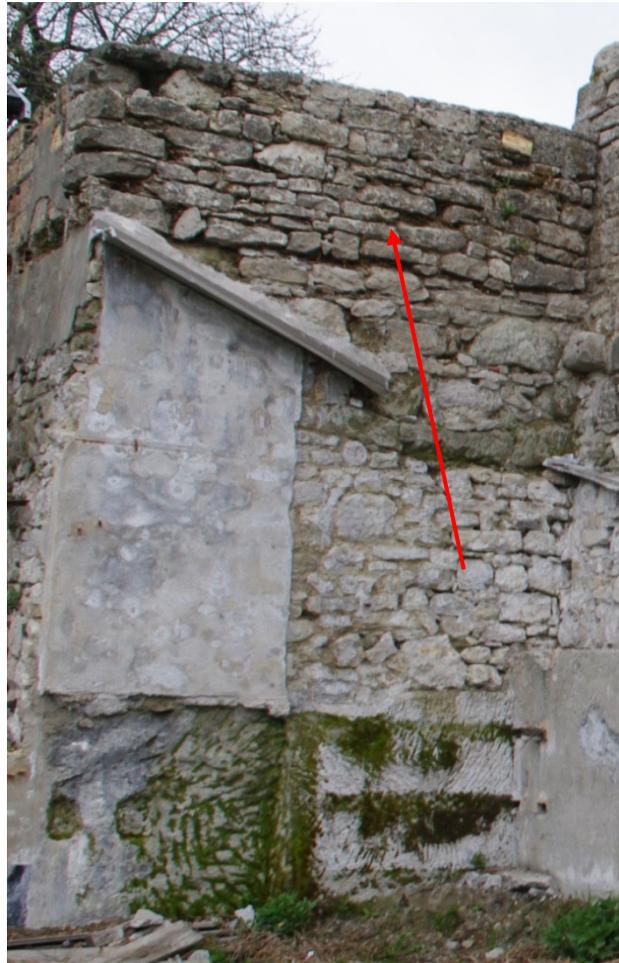


Fig. 45: Parement *USC 80024* de **M 8002**. Cliché: L. Benoit - SDAHs - CIHAM.

Le mur **M 8003** contient pour sa part les *USC 80043* et *80071* situées en partie haute de la construction. Ces deux unités sont contemporaines et synchrones dans la mesure où elles forment les parements nord et sud de la maçonnerie [Planche 9]. Ces parements sont conservés sur une longueur de 12,25 m au maximum et 11,4 m au minimum. De même, la hauteur observable est comprise entre 0,4 et 1,05 m. La maçonnerie est réalisée dans un appareil irrégulier de blocs bruts et de moellons ébauchés de calcaire le tout lié avec un mortier de ciment. Les modules des pierres sont compris entre 0,10 x 0,10 pour les petits et 0,45 x 0,20 m pour les plus grands [Fig. 46]. Ensuite, la dernière unité de ce groupe, l'*USC 80077* est située en partie haute de **M 8004**. Sa longueur conservée oscille entre 0,60 et 3,20 m pour une hauteur variant entre 0,40 et 0,85 m. Les modules sont similaires aux précédents évoqués. Toutefois, l'appareil de construction est légèrement plus soigné.



Fig. 46: Parement USC 80071. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

Enfin, le dernier groupe se compose des différents trous de poutres évoqués, du contrefort et des *USC* restantes. Ce groupe semble former un ensemble cohérent et contemporain de structures. Toutes ces entités et unités sont liées à la présence d'un garage accolé au mur sur sa partie ouest jusqu'au contrefort. Aujourd'hui détruit, il est bien visible sur d'anciens clichés [Fig. 47]. Aussi, les trous **TRP 8008, 8010, 8012, 8028, 8030 et 8031** sont contemporains. Ils viennent tous percer le mur et ne sont donc pas construits. De même, leur fonction n'est pas



Fig. 47: Ancien garage accolé au mur de terrasse. Archives privées: Mariage Mme Denise Viret.

équivalente, car les trois premiers situés sur le mur **M 8001** mesurent en moyenne 0,22 x 0,16 m et semblent être associés à une structure annexe du garage [**Planche 8**]. À l'inverse les trois suivants mesurent en moyenne 0,15 x 0,20 et semblent être associés à une structure de type toiture. En effet, ils fonctionnent avec les *USC 80029*, *80030* et *80042* qui correspondent à des négatifs de toiture [**Fig. 48**]. De plus, cet ensemble semble mettre à profit d'anciens trous de boulin en les réutilisant pour la nouvelle construction [**Planche 8**].

Enfin, le contrefort mesure 0,86 m de long pour 4,85 m de haut. Son épaisseur varie entre 0,47 et 0,66 m. S'il est postérieur à l'ensemble du mur dans la mesure où il vient s'appuyer sur et percer la maçonnerie, il semble contemporain ou légèrement antérieur à la mise en place du garage, car il sert d'appui à l'*USC 80030*.



Fig. 48: Traces des toitures du garage. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

Il est difficile de placer chronologiquement ces évènements les uns par rapport aux autres, car il nous manque des éléments de datations plus précis. Néanmoins, nous avons pu constituer des groupes liés à la fonction de chaque élément.

4.1.5 : Cinquième et dernière phase de construction.

Cette dernière phase de construction est à rapprocher de la partie 3.4 du présent rapport dans la mesure où elle regroupe toutes les dernières restaurations et constructions connues⁷⁶. Aussi, c'est cette étape qui est datée le plus précisément. Cette dernière se constitue des *USC 80078*, *80083*, *80089*, *80091* et *80096*.

La partie la plus ancienne correspond à l'*USC 80078*. Celle-ci correspond à des travaux réalisés en 2010. En effet, à cette date, une partie située au nord de **M 8004** est entièrement écroulée. La décision de la remonter intégralement est alors prise. Cette portion mesure entre 1 et 5,20 m de long pour une hauteur comprise entre 0,40 et 2,5 m. L'appareil de construction est réalisé en blocs bruts, moellons ébauchés et galet le tout noyé dans un mortier au ciment [**Planche 13**]. L'ensemble est assisé de manière irrégulière et met en œuvre des modules de pierre allant de 0,12 x 0,03 m pour les petits et 0,59 x 0,27 m pour les plus grands [**Fig. 49**].



Fig. 49: Parement USC 80078. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

⁷⁶ 3.4 : Rappel sur les travaux effectués.



Fig. 50: Travaux de 2013: avant / après. Clichés: J. Serralongue et L. Benoit - SDAHS.

Les travaux suivants ont été réalisés en 2013. Cela correspond aux *USC 80089* et *80091* constituant la porte **POR 8045**. Cette porte existait déjà auparavant puisqu'elle est créée durant le *XXe* siècle avant de devoir être agrandie en 2013 pour des raisons de sécurité [Planche 14 et Fig. 50]. Ces deux unités sont observables sur une longueur comprise entre 0,42 et 0,74 m et une hauteur de 2,59 m. L'appareil de construction met en œuvre des moellons de calcaire ébauchés, liés au ciment. Les éléments constituant le piédroit de la porte sont des réemplois et proviennent d'ailleurs sur le site, car cette ouverture n'existe pas avant le *XXe* siècle. Ils présentent des traces de taille réalisées à la broche, au ciseau et à la breture. Enfin, les *USC 80083* et *80096* correspondent à des réfections faites au ciment en 2015 du parement ouest de **M 8004** et d'une portion du parement nord de **M 8003** [Fig. 51]. Ces travaux étant tout à fait récents, nous n'avons pas jugé utile d'entrer plus en détail en ce qui les concerne.



Fig. 51: Rejointoiements réalisés en 2015. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

4.2 : Le mobilier :

Au moment d'étudier de près les élévations, plusieurs objets métalliques ont été mis en évidence dans la maçonnerie [Planches 8 et 9]. Au nombre de trois, ces derniers ont été prélevés pour conservation avant que les travaux de restauration ne viennent perturber notre ensemble. Ils ont été inventoriés sous les noms suivants : **MT-2-001** à **MT-2-003** [Planches 15 et 16]. Dans un bon état de conservation, ils ont été amenés au service afin d'être dessinés et étudiés [Fig. 52].



Fig. 52: Objet MT-2-001 à MT-2-003. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

Le premier objet, **MT-2-001**, est de forme longiligne et légèrement courbé sur l'extrémité inférieure. Il mesure 0,118 m de long pour 0,01 m d'épaisseur. La tête est en forme de parallélogramme et mesure 0,018 m de long pour 0,008 m de haut et 0,005 m de large. La pièce est forgé d'un seul tenant. Cet objet a été retrouvé isolé dans le mur **M 8001** (*USC 80005*) [Planches 8 et 16].

Le second objet, **MT-2-002**, a été trouvé dans le mur **M 8003** (*USC 80045*). Les deux premiers tiers de l'artefact sont longilignes tandis que la dernière partie est courbe. Il mesure 0,36 m de long pour une épaisseur de 0,013 m. Il présente une tête de forme semblable à l'objet précédent mesurant 0,023 m de long pour 0,01 m de haut et 0,014 m de large. Il est lui aussi forgé d'un seul tenant [Planches 9 et 15].

Enfin, **MT-2-003** est localisé en haut du contrefort **CTF 8007**, planté dans le mur **M 8003** (*USC 80040*). Assez similaire à **MT-2-001**, il présente une forme longiligne sans courbe. Il mesure 0,16 m de long pour une section de 0,008 m. La tête de l'objet est en forme de parallélogramme et mesure quant à elle 0,02 m de long pour 0,01 m de haut et 0,009 m de large. Encore une fois, la pièce de métal est forgée en une seule fois [**Planches 9 et 16**].

Ces trois objets présentent des caractéristiques très proches malgré des dimensions variables. Il s'agit de clous forgés à tête en forme de parallélogramme. La forme générale de ces objets reprend les canons des clous que l'on peut trouver au XVIII^e siècle. De même, nous avons parlé à un charpentier local pour essayer de caractériser au mieux ces objets. Ceux-ci se rapprocheraient alors fortement de ce que l'on nomme « crosse de charpentier »⁷⁷. Cela est intéressant dans la mesure où ces artefacts semblent de par leurs positions être liés à la structure légère s'appuyant contre le mur et étant créée entre 1730 et 1819. Toutefois, il existe quelques exceptions hors de cette chronologie.

⁷⁷ Nos informations proviennent d'eurotoiture.

4.3 : Le souterrain :

Les moyens mis en œuvre pour la réalisation de cette opération archéologique ont été l'occasion d'effectuer un complément d'étude sur le souterrain présent sous le château médiéval de Clermont.

Ce dernier représente le seul vestige conservé et accessible de ce type sur le territoire haut savoyard. Faute de recherches régionales sur ce sujet, ce type d'ouvrage reste mal connu. Il faut toutefois rappeler qu'il a été à plusieurs reprises mentionné dans des études annexes sans, néanmoins, être plus développé⁷⁸.

Connu depuis longtemps des habitants du village, le couloir souterrain est aujourd'hui fermé par une grille en fer. Celle-ci a été exceptionnellement rouverte cette année afin de nous en permettre l'accès. L'étude archéologique étant centrée sur le mur de terrasse de la demeure Regard, il s'agissait de développer une première approche plus complète de la structure sur quelques jours. Pour cela l'ouvrage a été entièrement numérisé au scanner, complété par une couverture photographique intégrale et un enregistrement des données.

4.3.1 : Description de l'édifice

L'intégralité de la structure n'a pu, à ce jour, être observée. En effet, afin de sécuriser le lieu pour les enfants, le fond de l'ouvrage a été volontairement bouché par les habitants durant la première moitié du XXe siècle⁷⁹.

L'ensemble souterrain est ouvert dans le substrat naturel local, à savoir de la molasse verte. Il se situe sur la partie occidentale de la crête où est construit le château médiéval, en dessous d'un morceau du rempart de la cour haute [Planche 4 et Fig. 53].

L'homogénéité et la faible dureté de la roche ont facilité la mise en œuvre de cette



Fig. 53: Entrée du souterrain situé sous l'enceinte médiévale. Cliché: L. D'Agostino.

⁷⁸ CORBIERE 2011 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011.

⁷⁹ Cette information a été recueillie par Pierre sève, gardien du château de Regard, et habitant de Clermont.

construction. Celle-ci se compose d'une galerie principale se scindant en deux boyaux superposés.



Fig. 54: Bouchage du boyau inférieur. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

Aussi, nous pouvons décomposer le tout en deux parties distinctes à savoir la galerie principale puis les deux boyaux superposés. Les conduits sont assez étroits avec une largeur oscillant entre 0,55 et 0,93m. De même, la hauteur est assez variable puisque nous avons dans le couloir principal une hauteur variant entre 2,03 et 3,5m, dans l'espace supérieur une hauteur comprise entre 1,5 et 2,13m et dans l'espace inférieur une hauteur mesurable comprise entre 0,5 et 1,8m [Planche 5]. Toutefois, il est important de rappeler que les différents bouchages inhérents aux habitants sont venus perturber les dimensions verticales du souterrain notamment dans le boyau inférieur [Fig. 54]. Les

dimensions générales, notamment horizontales

sont réduites ici au strict minimum dans la mesure où une seule largeur d'épaules peut se tenir de front.

La structure, d'orientation ouest-est, se dirige sous le centre de la cour haute. Elle est, dans sa longueur maximale visible, accessible sur vingt-cinq mètres. La galerie principale mesure entre l'entrée du souterrain et l'intersection verticale 14,5 m tandis que le couloir supérieur fait un peu plus de 11 m de long et celui en dessous, environ 3 m. Le plan général est donc linéaire avec un dédoublement vertical intervenant au milieu de l'ouvrage.

Le souterrain est entièrement creusé dans la butte molassique et la seule maçonnerie présente se situe au niveau de l'entrée, formant l'intrados de l'arc [Fig. 55].

Cette maçonnerie constituée de moellons de calcaire et de molasse liée à la chaux appartient,



Fig. 55: Maçonnerie présente au-dessus de l'entrée de la structure. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

sans trop de doutes possibles, à l'enceinte du château médiéval. Les galeries présentent une voûte en plein cintre sur la quasi-totalité de l'espace [Fig. 56].

Plusieurs aménagements rythment ces couloirs. Ainsi, à l'entrée de la galerie se trouve un



Fig. 56: Souterrain creusé dans la molasse. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

système d'encoches pour poutre de fermeture, qui semble se situer à l'extérieur de la porte d'après les traces [Fig. 57]. La cavité accueillant la poutre sur la paroi sud mesure 0,16m de

long pour 0,12m de haut tandis que celle servant à la fermeture sur la paroi nord fait 0.30 m de long pour 0,23m de haut. Le décroché servant à bloquer le bois, apparait à 0.19 cm et descend de 12 cm.

Des encoches ont été observées dans les parements de la galerie principale sans toutefois



Fig. 57: Système de fermeture présent à l'entrée. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

pouvoir en dire bien plus. Le couloir supérieur présente également quelques structures. Aussi, nous observons dans sa première moitié deux encoches parallèles. L'une, au nord, est quadrangulaire tandis que l'autre, au sud, à une forme plus arrondie [Fig. 58].



Fig. 58: Structure présentent dans le couloir supérieur. Clichés: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

La première mesure 0,10m de long pour 0,12m de haut. La seconde possède un diamètre de 0,06m. Aucune trace spécifique n'a été observée à l'intérieur de ces cavités, et les dimensions semblent trop faibles pour avoir servi de système de fermeture. Peu après ce premier aménagement est présent un escalier composé de deux marches descendantes. La première mesure 0,44m et la deuxième 0,69m de haut. Les marches ne sont que peu travaillées et sont taillées directement dans le rocher. De même, nous pouvons observer sur la voûte un escalier en négatif nous montrant comment a été taillé le rocher afin de descendre plus profondément [Fig. 59]. Le couloir inférieur ne présente, quant à lui, aucune particularité visible sur ses parements dans la mesure où il est majoritairement bouché. Néanmoins, un négatif d'escalier visible sur l'intrados de la galerie basse nous

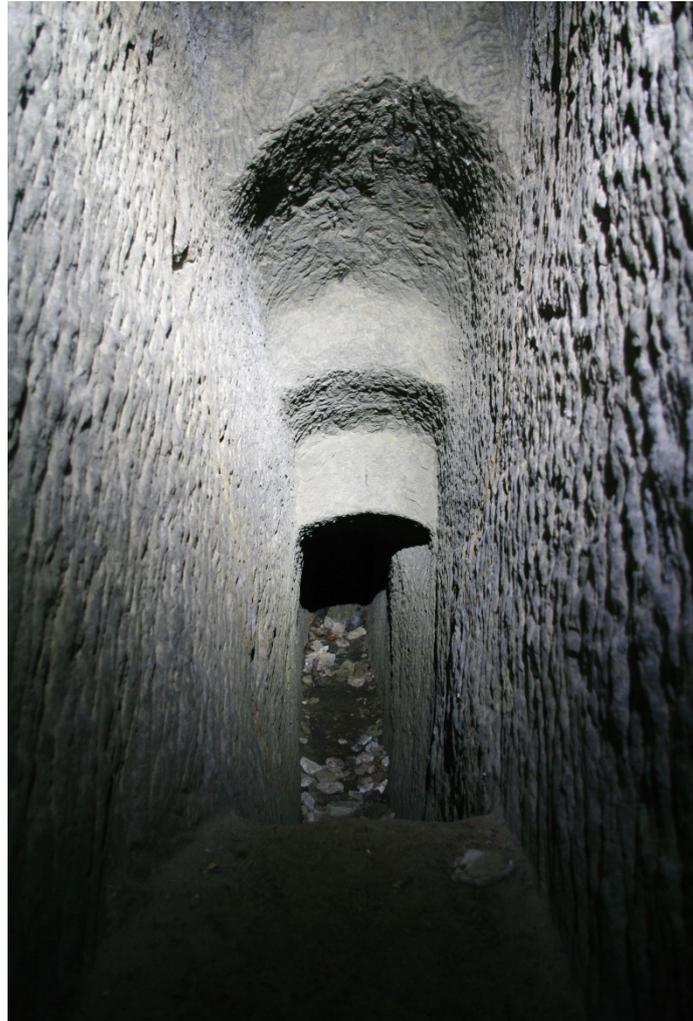


Fig. 59: Escalier et négatif au plafond. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.



Fig. 60: Traces de taille visible sur l'intrados. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

suggère la présence d'un escalier s'enfonçant plus profondément dans la butte molassique.

Enfin et surtout, l'intégralité des galeries est recouverte de traces d'outils

[Fig. 60 et précédentes]. Aussi, ces dernières nous apportent d'importantes informations sur la construction et la réalisation de ce souterrain. Dans un premier temps, elles nous permettent de dire que le boyau supérieur n'a jamais été achevé dans la mesure où nous observons un début d'extraction non terminé sur la paroi située au fond [Fig. 61]. Dans un second temps, l'ensemble des traces visibles suit le même schéma. Sur la paroi nord, les marques forment des arcs de cercle en direction de l'est avec un coup frappé de gauche à droite et de haut en bas, tandis que sur le parement sud les arcs de cercle sont eux aussi en direction de l'est, mais le trajet de l'outil se déploie de droite à gauche et de haut en bas [Fig. 62].



Fig. 61: Fond de la galerie supérieure. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

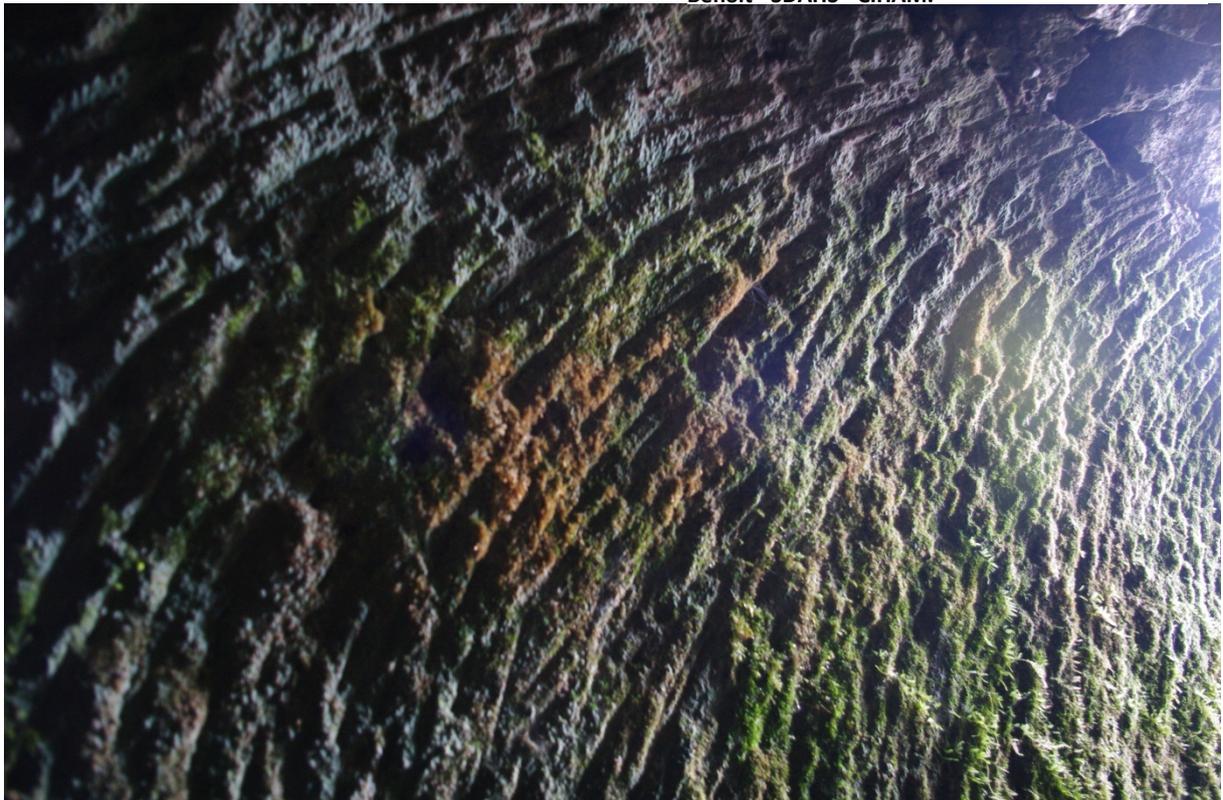


Fig. 62: Exemple de direction de taille observable dans le souterrain. Cliché: L. Benoit - SDAHS - CIHAM.

Nous avons pu, à ce jour, distinguer l'utilisation de deux outils distincts. Le premier est un outil à percussion lancée ; il s'agit du pic. Ce dernier a servi au gros œuvre et a donc été

utilisé pour creuser la galerie dans son ensemble. Il laisse des traces assez imposantes, créant des sillons larges de 2/3 cm pour une profondeur atteignant régulièrement le centimètre. De même, plusieurs marques d'impacts dues au pic sont encore observables [Fig. 63]. Le second est un outil à percussion posée avec percuteur ; il s'agit de la broche. Celle-ci a été utilisée pour un travail de finition. Nous retrouvons ces traces sur l'ensemble des galeries. Les sillons laissés par l'utilisation de la broche sont plus fins et moins profonds que ceux marquant l'usage du pic. Aussi, nous observons des traces plus droites et larges d'environ un centimètre pour un demi-centimètre de profondeur. La distinction entre les deux types d'outils se fait assez aisément.

Au vu de ces traces, la volonté d'un travail bien fait avec une certaine finition est évidente. Cela implique donc aussi, un temps de réalisation plus important même si le matériau est relativement facile à travailler.



Fig. 63: Traces d'impact du pic et finitions à la broche. Cliché: L. Benoit - SDAHs - CIHAM.

4.3.2 : Première approche fonctionnelle.

Après avoir vu la description de l'ensemble, nous nous pencherons sur la question de l'interprétation et de la fonction de la structure. Malheureusement, peu d'informations ressortent concernant une fonction potentielle de ces galeries. En effet, la partie haute est inachevée, car nous observons un début de taille du rocher naturel avant extraction, mais le travail n'est pas fini. Concernant la galerie basse, son état actuel bouché ne nous permet pas d'en tirer quelques renseignements. Toutefois, l'emplacement et la direction de ces couloirs nous laissent envisager quelques hypothèses.

Le premier fait important à noter est que le mur d'enceinte du château sert de voûte pour une partie du souterrain. Cela confirme la contemporanéité des deux ensembles et nous permet de dire que les galeries existent depuis « au moins » le Moyen Âge.

Laurent d'Agostino et Évelyne Chauvin-Desfleurs, dans leur étude sur le château de Regard et leur approche du site médiéval, parlent quelque peu du souterrain⁸⁰. Tout en restant prudents, ils avancent les hypothèses d'une possible tentative de sape lors d'un siège ou d'une galerie d'évacuation menant hors de la cour haute. Ces hypothèses, bien que fonctionnant pour l'axe et l'emplacement de la structure présentent quelques problèmes. Dans le premier cas, l'ouvrage est bien trop soigné pour correspondre à une tentative de sape. De même, l'ensemble devrait être plus large que profond afin de provoquer un plus grand déséquilibre dans les structures adverses. La seconde hypothèse nous paraît plus probable. En effet, le couloir se dirigeant sous l'ensemble fortifié pourrait servir d'évacuation hors les murs si le château était pris. Précisons, néanmoins, que la galerie ne se dirige pas vers la tour maîtresse mais plutôt vers la cour où seraient situés l'*aula* et la *camera*⁸¹. La double galerie perpendiculaire pourrait alors s'expliquer par une première tentative ratée obligeant les ouvriers à creuser plus bas pour accéder à la zone voulue ou bien par la volonté de créer un leurre. Cependant, la structure de fermeture à l'extérieur du souterrain pose problème au sein de cette hypothèse. En effet, ceux voulant sortir par le souterrain seraient alors emprisonnés à l'intérieur étant donné que le système de fermeture de poutre s'effectue depuis l'extérieur et non l'intérieur [Fig. 64]. Toutefois, rien ne nous indique pour le moment que cette porte est contemporaine des galeries.

⁸⁰ D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011, p.64.

⁸¹ Nous aurions en effet plutôt tendance à voir le souterrain partir de la tour maîtresse. Toutefois, cela peut aussi s'appliquer aux appartements privés ou à la grande salle.

Dans son étude sur le château de Clermont à travers les comptes de châtelainie, Matthieu de la Corbière propose, en corrélation avec les propos de Gilles Bourgarel, une hypothèse concernant ce souterrain⁸². Aussi, il associe ce creusement au fossé présent sur la cour haute et séparant un receipt de la cour principale. Le souterrain serait alors une sorte d'égoût utilisé pour évacuer les eaux usées et de pluies

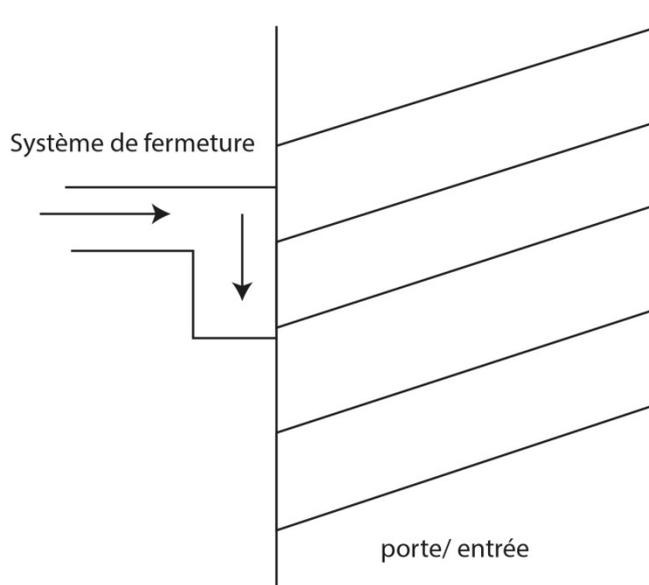


Fig. 64: Schéma du système de fermeture.

stagnant dans le fossé. Cette interprétation basée sur des résultats de

fouilles archéologiques médiévales réalisées dans l'état de Fribourg ne fonctionne que difficilement à Clermont. En effet, dans un premier temps, l'axe de la structure ne nous emmène pas dans le fossé, mais le traverse et se dirige sous la cour. D'autre part, le pendage présent aujourd'hui s'oriente vers l'intérieur de la fortification et non l'extérieur. Il ne peut donc fonctionner en tant qu'évacuation. De plus, même si nous n'avons probablement pas le niveau de sol initial, l'orientation des escaliers nous confirme la pente.

Il est donc, dans l'état actuel des choses, difficile de se prononcer sur la fonction et l'usage de cet ensemble, l'hypothèse la plus probable restant celle d'une galerie d'évacuation même si nous n'avons pas encore trouvé de sortie. Dans les faits, les études sur les souterrains se sont bien développées depuis la fin du XXe siècle en France. Nous pouvons citer, entre autres, celles sur le Limousin et le Périgord, mais aussi les travaux de Patrick Piboule, Frédéric Surmely et Paul Benoit⁸³. Toutes ces études ont permis l'établissement d'une typologie primaire définissant les grands types de structures enterrées ou troglodytes. Ainsi un certain nombre de projets ont porté sur les souterrains refuges, les galeries minières ou bien sur les souterrains annulaires ces deux catégories possédant chacune des sous-types. Toutefois, la structure nous concernant ne se rattache à aucune de ces typologies, car trop éloignée de leurs caractéristiques. Le parallèle le plus proche correspondrait à une fouille de sauvetage réalisé par Joël Serralongue à Saint-Julien-en-Genevois [Fig. 65]. Cette dernière avait mis au jour un

⁸² CORBIERE 2011, p.317.

⁸³ BENOIT 1997 ; CONTE ; PIBOULE 1978 ; SERRALONGUE 1991 ; SURMELY *et alii* 2013.

tronçon de souterrain partant en direction d'un château. Toutefois cette structure était intégralement maçonnée et non taillée dans la roche⁸⁴.

Seule une investigation archéologique de plus grande ampleur dans ces galeries pourrait nous renseigner sur la fonction de cette structure.



Fig. 65: Souterrain potentiellement lié au château de Ternier. Cliché: J. Serralongue - SDAHS.

⁸⁴ SERRALONGUE 1991, p .41-43

5 : INTERPRETATION ET SYNTHÈSE :

5.1 : Résultats :

Les différentes données recueillies au cours de cette étude de bâti réalisée avant de futurs travaux de restauration se sont avérées plus abondantes et diverses que les prévisions initiales. En effet, si à première vue, l'étude d'un mur de terrasse peut en principe être relativement simple, nous nous sommes retrouvés face à un ensemble de maçonneries plus complexes qu'envisagé.

Aussi, les nombreuses informations nous ont permis de mettre en place une chronologie de la construction et de l'évolution de cet ensemble.

De même, nous avons avec cette étude apporté quelques nouvelles données sur cette partie du site tout en consolidant certains acquis sur la connaissance de Clermont. Ainsi, ces murs de terrasse sont caractérisés par cinq états différents :

État 1 :

Cette phase de construction se situe très probablement durant le bas Moyen Âge. Nous la plaçons à ce moment, car la méthode de construction et le module des blocs de pierre font penser à une structure défensive. En effet, nous pouvons observer un appareil réalisé en moellons équarris à face dressée de molasse verte et de calcaire avec des surfaces de joint très fines. Les modules de grandes dimension (0,57 x 0,28 m), l'alternance molasse / calcaire et la mise en œuvre font penser à ce que nous pouvons observer du château médiéval. De plus, il est très fortement supposé depuis quelques années que ce mur de terrasse se situe sur le tracé de l'enceinte du plain château. Cette mise en œuvre et son emplacement viennent appuyer cette hypothèse et nous permettent aussi de dire que cette enceinte a servi de base pour la mise en place de ce mur de terrasse. Malheureusement, étant donné le peu de vestiges conservés sur cette portion ainsi que le fait que nous n'ayons eu accès qu'à un seul parement, nous ne pouvons rentrer plus en détail dans la description de cette phase de construction.

État 2 :

La seconde étape dans l'évolution de ce mur correspond à sa transformation en mur de terrasse et donc à son association à la demeure Regard du XVI^e siècle. La fortification devait

alors être en mauvais état puisque la maçonnerie est reconstruite en grande partie. Nous observons alors un changement dans la mise en œuvre et dans les matériaux utilisés. En effet, la molasse est abandonnée, alors qu'elle compose le substrat naturel, au profit de l'usage unique de pierre calcaire. De même, la mise en œuvre est beaucoup plus rustique puisque nous passons de moellons à face dressée à de simples moellons ébauchés. Ces derniers sont par ailleurs plus longilignes que précédemment (0,65 x 0,25 m). Une tour dans l'angle sud-est ainsi qu'une rampe d'accès à la demeure Regard sont présentes sur la mappe Sarde de 1730. Nous rejoignons nos collègues pour supposer que ces dernières existaient déjà au XVI^e siècle, peut-être même avant pour la tour. Toutefois les deux ont aujourd'hui disparu. De même que pour l'état précédent, il nous est difficile d'en dire plus sur cette phase de construction dans la mesure où, encore une fois, peu de vestiges de cette période sont encore observables.

État 3 :

Ce troisième état de construction représente la plus grande part des éléments encore visibles aujourd'hui. Il se situe chronologiquement entre 1730 et 1812 et devient par conséquent la phase la mieux datée. Nous avons obtenu ces datations par comparaison des vestiges existants avec deux cadastres bien datés (la mappe Sarde de 1730 et le cadastre napoléonien de 1812). Plusieurs grandes modifications des structures interviennent alors dans cette période. Ainsi, la tour présente dans l'angle sud-est disparaît et une grande portion du mur à cet endroit est intégralement reconstruite. De même, la rampe d'accès au château s'efface au profit d'un nouveau mur et d'une maison. De plus, une nouvelle structure vient s'appuyer contre la maçonnerie à l'ouest de notre zone d'étude, ce qui provoque un certain nombre de bouleversements dans les maçonneries. Enfin, une citerne est installée sur la maçonnerie est, ce qui, encore une fois, modifie totalement le mur présent à cet endroit. Nous pouvons alors dire que les différents travaux effectués pendant ces quatre-vingt-deux ans modifient 70 voire 80% des structures préexistantes. Les mises en œuvre sont alors aussi nombreuses que les différents travaux, et les matériaux se diversifient de manière conséquente.

État 4 et 5 :

Au final, ces deux dernières étapes de construction et de modification de ce mur d'enceinte sont assez similaires dans la mesure où elles concernent toutes deux des restaurations. Toutefois, la différence se fait, car une période est mieux datée que l'autre. En effet, la phase 4 se situe entre 1812 et l'an 2000 tandis que la phase 5 concerne les travaux réalisés les quinze dernières années. Nonobstant, il s'agit pour ces deux états de travaux de conservation

de ce mur via des poches de réfections ou de petites reconstructions. De même, ajoutons à cela la mise en place d'un garage moderne venant s'appuyer contre la maçonnerie existante. Il ne s'agit donc pas de réelles évolutions dans l'organisation des murs, mais de travaux divers de petite échelle.

Le complément d'étude sur le souterrain nous a aussi permis d'étoffer les connaissances liées au site de Clermont. Toutefois, il ne s'agit que d'une première approche pratique et cela mériterait une investigation plus importante.

Ainsi dans un premier temps, nous avons pu confirmer que cette structure était contemporaine du château situé au-dessus de par la chronologie relative observée entre le mur d'enceinte et l'ouverture du souterrain. Ensuite, nous avons aussi pu écarter certaines hypothèses liées à sa fonction. Aussi, il ne peut s'agir d'un canal d'évacuation ni d'un trou de sape. De même, il paraît peu probable qu'il s'agisse d'une galerie d'extraction. Enfin, l'hypothèse d'une galerie de fuite reste la plus plausible, mais l'inclinaison de la galerie met en doute cette dernière. Aujourd'hui, si nous pouvons donner les caractéristiques techniques et affirmer que cela a été construit avec grand soin, rien ne permet d'être catégorique sur la fonction de cette structure. Seules une investigation plus poussée et des fouilles stratigraphiques permettraient de répondre aux questions restantes.

5.2 : Conclusion :

L'opération d'étude de bâti réalisée, avant restauration, sur le mur de Terrasse du château Renaissance de Clermont, réalisée avant restauration, nous a permis d'obtenir de nouvelles données et ainsi de mieux comprendre ces maçonneries et de mettre en avant leurs caractéristiques.

Nous avons alors pu établir une chronologie relative de l'évolution de cet ensemble, certaines phases étant complétées par des dates un peu plus précises. De même, nous avons mis en exergue les caractéristiques techniques de ces divers états de construction grâce aux données archéologiques de terrain ainsi que quelques sources planimétriques et écrites anciennes.

Notre étude a conforté l'idée de la présence du mur d'enceinte du plain château à cet emplacement. Ce fait était supposé depuis les études de Matthieu de la Corbière, de Laurent D'Agostino et Évelyne Chauvin-Desfleurs. Toutefois, aucune étude n'ayant été entreprise sur cette portion, cela n'avait pas été plus développé. De même, nous avons pu mettre en avant son évolution et son changement de fonction puisque de mur d'enceinte supposé, il devient un mur de terrasse qui subit un certain nombre de modifications dans son organisation. Ces transformations correspondent à des changements majeurs dans la ville avec la perte d'importance du château comtal au profit de la demeure Regard.

L'étude réalisée sur cette portion de mur témoigne d'une évolution constante et importante du site de Clermont et de ces maçonneries. Cependant, nous rappelons ici que la moitié ouest du mur de terrasse n'a pas été soumise à étude dans la mesure où la restauration ne la concernait pas. Ainsi, la connaissance de l'enceinte et du mur de terrasse reste lacunaire. Pour cela, il serait intéressant de poursuivre l'étude de ce secteur sur la portion restante.

BIBLIOGRAPHIE :

1 : SOURCES MANUSCRITES ET PUBLIEES:

- CARTULARE 1859** .., *Cartulare Monasterii beatorum Petri et Pauli de Domina Clinac. Ordinis.*, Lyon, 1859.
- BESSON 1759** BESSON Joseph-Antoine, *Mémoire pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, tarantaïse, Aoste et Maurienne et du décannat de Savoie*, Nancy, 1759.
- CARRIER et alii 2005** CARRIER Nicolas, CORBIERE (de la) Matthieu, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIVe siècle*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005.
- CARUTTI 1889** CARUTTI Dominico, *Regesta Comitum Sabaudiae, marchionum in Italia ab ultima stirpis origine ad an. MDCCLIII*, Turin, 1889.
- CHIAUDANO 1933** CHIAUDANO Mario, *La Finanza sabauda nel sec. XIII*, Società storica subalpina, Turin, 1933.
- CIBRARIO, PROMIS 1833** CIBRARIO Luigi, PROMIS Domenico-Casimiro, *Documenti, Sigilli et Monete appartenenti alla storia de la la monarchia de Savoya*, Turin, 1833.
- CORAM-MEKKEY et alii 2015** CORAM-MEKKEY Sandra, CORBIERE (de la) Matthieu, *Entre Rhône et Mont-Blanc au XVIe siècle*, Mémoire et Documents publiés par l'Académie Salésienne, t.122, 2015.
- GUICHENON 1660** GUICHENON Samuel, *Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie justifiée par titres, fondations de monastères, manuscrits, anciens monumens, histoires, et autres preuves authentiques*, Lyon, 1660.
- LANORE 1970-1990** LANORE Jean, Fonds d'archives de l'académie chablaisienne de Thônnon, 1970-1990.
- LULLIN, LE FORT 1863** LULLIN Paul, LE FORT Charles, « Recueil des franchises et lois municipales des principales villes de l'ancien diocèse de Genève », *Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, XIII, 1863, p. 1-248.
- LULLIN, LE FORT 1866** LULLIN Paul, LE FORT Charles, *Régeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1866.

2 : BIBLIOGRAPHIE GENERALE :

- ALBANIS-BEAUMONT 1806** ALBANIS-BEAUMONT, *Description des Alpes Grecques et cottiennes ou tableau historique et statistique de la Savoie*, t.2, Paris, 1806
- ALEXANDRE-BIDON 1992** ALEXANDRE-BIDON Danièle, « Vrai ou faux ? L'apport de l'iconographie à l'étude des châteaux médiévaux », dans POISSON Jean-Michel (dir.), *Le Château*

médiéval, forteresse habitée (XIe-XVIe siècle). Actes du colloque de Lyon (avril 1988). Documents d'archéologie Française, n° 32, Paris, 1992, p. 43-56.

- ANDROUET DU CERCEAU** ANDROUET du Cerceau J., *Les plus excellents bastiments de France*, 1576 et 1579.
- AVER 2012** *AVER Anciens vestiges en ruine*, colloque de clôture du projet, Aoste, 2012 (Articles de Laurent D'Agostino, Évelyne Chauvin-Desfleurs, Christophe Guffond, Olivier Vessière, Jean-Michel Poisson etc.).
- BAILLY-MAITRE et alii 1994** BAILLY-MAITRE Marie-Christine et BRUNO DUPRAZ Joëlle, *Brandes en Oisans : la mine d'argent des Dauphins*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, n°9, Lyon, 1994, p.127-136.
- BAILLY-MAITRE 2006** BAILLY-MAÎTRE Marie-Christine, « Fortifications ou structures de contrôle? Les reliefs aménagés du massif de l'Oisans », *Château Gaillard* (Voiron, 2004), 22, Caen, Publication de CRAHM, 2006, p. 13-26.
- BAUD, MARIOTTE 1981** BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, *Histoire des communes savoyardes – Le Chablais, Le Faucigny et Le Genevois*, 3 vol., Roanne, Horvath, 1981.
- BENOIT 1997** BENOIT Paul, *La mine de Pampailly XVe-XVIIIe siècles (Brussieu- Rhône)*, DARA n° 14, 1997.
- BERTRANDY et alii 2000** BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, *Carte archéologique de la Gaule : La Haute-Savoie 74*, Maison des Sciences et de l'Homme, 2000.
- BINZ 2006** BINZ Louis, *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand*, Annecy, Académie salésienne, documents hors série, volume 1, 2006.
- BLONDEL 1956** BLONDEL Louis, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978.
- BLUNT 1983** BLUNT Anthony, *Art et architecture en France (1500-1700)*, Paris, 1983.
- BOUÄRD 1973-1974** BOUÄRD (de) Michel, « De l'aula au donjon : les fouilles de la motte de la chapelle à Doué-la-Fontaine (Xe-XIe) », *Archéologie médiévale*, 3-4, 1973-1974, p. 5-110.
- BRAND 1881** BRAND Placide, « Pouillé du Diocèse de Genève », *Mémoire et documents de l'académie Salésienne*, 1881, p. 301-326.
- BROCARD, SIROT 1981** BROCARD Michèle, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, Le Coteau, Horvath, 1981.
- CASTELNUOVO 1993** CASTELNUOVO Guido, « Quels offices, quels officiers ? L'administration en Savoie au milieu du XVe siècle », *Etudes Savoisiennes*, 2, Chambéry, 1993, p. 5-42.
- CHALMIN-SIROT 1992** CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Châteaux de montagne aux XIII^e s. et XIV^e s. : organisation de l'espace d'après les comptes de châtellenie », dans POISSON Jean-Michel (dir.), *Le Château médiéval, forteresse habitée (XIe-XVIe siècle)*. Actes du colloque de Lyon (avril 1988), Documents d'archéologie Française, n° 32, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992, p. 119-126.

- CHALMIN-SIROT 1996** CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les Résidences des comtes de Genève et des comtes de Savoie à la fin du Moyen Âge », dans *Palais royaux et princiers au Moyen Âge*. Actes du VI^e congrès international d'Archéologie médiévale, Le Mans, 1996, p. 133-147.
- CHALMIN-SIROT 1998** CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Résidence Seigneuriale au Moyen Age, comté de Genève, Faucigny, Chablais*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998.
- CHALMIN-SIROT 2001** CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les modèles princiers et leur imitation dans le milieu seigneurial en territoire genevois et savoyard (XIV^e-XV^e s.) », dans *Aux Marches du palais*. Actes du VII^e congrès international d'Archéologie médiévale, Le Mans, 2001, p. 113-122.
- CHALMIN-SIROT 2003** CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les Lieux de résidences de la petite aristocratie en territoire genevois du XII^e au XI^e siècle », *Archéologie Médiévale*, XXXIII, 2003, p. 115-137.
- CHAPIER 1961** CHAPIER Georges, *Châteaux Savoyards, tome V : Les Châteaux du Genevois*, Annecy, imprimerie Gardet, 1961.
- CHATENET 2006** CHATENET Monique, *Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance*, Paris, 2006.
- CHÂTILLON 2009** CHÂTILLON François (dir.), *Clermont-en-Genève (Haute-Savoie), château. Audits architecturaux, accessibilité, sécurité*, dactyl., Cabinet Chatillon ACMH, 2009.
- CONTE** CONTE Patrice, *Souterrains, Silos et habitat médiéval, état de la question archéologique en limousin et périgord*, ARCHEA, article en ligne, non daté.
- CORBIERE 2002** CORBIERE (de la) Matthieu, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*, Annecy, Académie salésienne, 2002.
- CORBIERE et alii 2001** CORBIERE (de la) Matthieu, PIGUET Martine, SANTSCHI Catherine, *Terres et châteaux des évêques de Genève – Les mandements de Jussy, Peney et Thiez des origines au début du XVII^e siècle*, Annecy-Genève, Académie salésienne, 2001.
- CORBIERE 2011** CORBIERE (de la) Matthieu, *Une prestigieuse résidence des comtes de Genève : le château de Clermont*, Revue Savoissienne, 2011.
- DEBORD 1986** DEBORD André, « Châteaux et résidences aristocratiques. Réflexion sur la recherche », *Château Gaillard*, Wageningen (Pays- Bas), 1986, p. 41-51.
- DEBORD 1990** DEBORD André, « Remarques sur la notion de bourg castral », *Cadres de vie et société dans le Midi médiéval. Hommage à Charles Higounet*, Annales du Midi, 102, 1990, p. 55-61.
- DEBORD 2000** DEBORD André, *Aristocratie et pouvoir, le rôle du château dans la France médiévale*, Paris, Picard, 2000.
- DEMOTZ 1981** DEMOTZ Bernard, « Les fortifications de pierre dans le Comté de Savoie », *Congrès des Sociétés Savantes de Savoie*, 1981, p. 119-134.
- DEMOTZ 1982** DEMOTZ Bernard, « La noblesse et ses résidences en Savoie », *Revue Savoissienne*, 1982, p. 129.
- DESSAIX 1854** DESSAIX Joseph, *La Savoie Historique et Pittoresque*, Chambéry, 1854
- DESSAIX, EYMA 1864** DESSAIX Joseph, EYMA Xavier, *Nice et Savoie : sites pittoresques, monuments*,

description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes Maritimes (ancienne province de Nice) réunis à la France en 1860, Paris, 1864.

- DETRAZ 1993** DETRAZ Gérard, « Fonctions militaires et résidentielles des châteaux à la fin du Moyen-Age : l'exemple du comté de Genève au XIVe siècle », *Etudes Savoisiennes*, 2, 1993, p. 43-59.
- DEVOS 1995** DEVOS Roger, « Les château de l'apanage de Genevois, Faucigny et Beaufort au milieu du XVIe siècle, (1553-1566) », dans BISSEGGER Paul, FONTANNAZ Monique (dir.), *Des pierres et des hommes*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1995.
- DEVOS 1995a** DEVOS Roger, « Les châteaux de l'apanage de Genevois, Faucigny, Beaufort », *Mélanges Grandjean*, 1995, p. 245-254.
- DUPARC 1955** DUPARC Pierre, *Le comté de Genève – IXe-XVe siècle*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1955.
- FORAS 1863** FORAS (De) Amédée, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - A-Che, I*, Grenoble, E. Allier, 1863.
- FORAS 1878** FORAS (De) Amédée, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - Che-For, II*, Grenoble, E. Allier, 1878.
- FORAS 1893** FORAS (De) Amédée, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - For-Men, III*, Grenoble, E. Allier, 1893.
- FORAS 1893a** FORAS (De) Amédée, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - Men-Por, IV*, Grenoble, E. Allier, 1893.
- FORAS 1910** FORAS (De) Amédée, MARESCHAL (De) François, VIRY (De) Pierre, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie Por-Y, V*, Grenoble, E. Allier, 1910.
- FORAS 1938** FORAS (De) Amédée, MARESCHAL (De) François, VIRY (De) Pierre, YVOIRE (D') François, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - A-BL, VI*, Grenoble, Allier, 1938.
- FOURNIER 1978** FOURNIER Gabriel, *Le Château dans la France Médiévale. Essai de sociologie monumentale*, Paris, Aubier, 1978.
- GARRIC 2004** GARRIC Jean-Philippe, *Recueils d'Italie. Les modèles italiens dans les livres d'architecture français*, 2004.
- GIULIATO 1992** GIULIATO Gérard, *Châteaux et maisons fortes en Lorraine centrale*. Documents d'Archéologie française n° 33, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992.
- GONTHIER 1888** GONTHIER Jean-François, « Le pouillé du diocèse de Genève en l'an 1481 », *Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne*, 1881-1882, p. 271-313.
- GONTHIER, TISSOT 1993** GONTHIER Jean-François, TISSOT E., *Dictionnaire des communes de la Haute-Savoie*, Paris, Res Universis, 1993, p. 3.
- GRILLET 1807** GRILLET Jean-Louis, *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Léman et du Mont-Blanc*, 3 vol., Chambéry, Puthod, 1807.

- GUILLERE, GAULIN 1992** GUILLERE Christian, GAULIN Jean-Louis, « Des rouleaux et des hommes : premières recherches sur les comptes de châtelainies savoyards », *Etudes Savoyennes*, 1, Chambéry, 1992, p. 51-108.
- GUFFOND 2002** GUFFOND Christophe, « Clermont – château médiéval », dans *Revue Savoisienne*, 2002, p. 54-55.
- HERMANN 2009** HERMANN Catherine, *État des sources analytique sur le château de Clermont, Gallois Regard et sa famille*, dactyl., 2009.
- KERSUZAN 2000-2001** KERSUZAN Alain, « Les chantiers dans la construction des châteaux-forts », *Etudes Savoyennes*, 9-10, Chambéry, 2000-2001, p. 165-175.
- KERSUZAN 2005** KERSUZAN Alain, *Défendre la Bresse et le Bugey. Les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné (1282-1355)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2005.
- LORCIN 1992** LORCIN Marie-Thérèse, « Les Inventaires des châteaux, réflexion sur une source », dans POISSON Jean-Michel (dir.), *Le Château médiéval, forteresse habitée (XIe-XVIe siècle)*. Actes du colloque de Lyon (avril 1988), Documents d'archéologie Française, n° 32, Paris, 1992, p. 15-21.
- MALLET 1855** MALLET Edouard, « La plus ancienne chronique de Genève, 1303 à 1335 », *Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, 1855, p. 291-326.
- MARIOTTE, PERRET 1979** MARIOTTE Jean-Yves, PERRET André, *Atlas historique de la Savoie*, Paris, CNRS, 1979.
- MELOT 1965** MELOT Michel, « Le château de Clermont », Congrès archéologique de France, CXXIIIe session, 1965, Savoie, p. 167-174.
- MESQUI 1991** MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence, 1*, Paris, Picard, 1991.
- MESQUI 1993** MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence, 2*, Paris, Picard, 1993.
- MESQUI, FAUCHERRE 1992** MESQUI Jean, FAUCHERRE Nicolas, « L'hygiène dans les châteaux forts au Moyen Âge », *La Vie de château*. IVe Rencontres internationales d'histoire et d'archéologie de Commarque, Le Bugue, 1992, p. 45-74.
- PEROUSE 1926** PEROUSE Gabriel, « État de la Savoie à la fin du XVIIe siècle (1679-1713). Documents inédits recueillis aux Archives d'État de Turin », *Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, LXIII, Chambéry, 1926, p. 1-60.
- PEROUSE DE MONTCLOS 2011** PEROUSE DE MONTCOS Jean-Marie, *Architecture : description et vocabulaire méthodiques*, Paris, Édition du Patrimoine, 2011.
- PIBOULE 1978** PIBOULE Patrick, « Les souterrains aménagés de la France » dans *Archéologie Médiévale*, Tome VIII, 1978, p.117-165.
- POISSON 1992** POISSON Jean-Michel (dir.), *Le Château médiéval, forteresse habitée (XIe-XVIe siècle)*. Actes du colloque de Lyon (avril 1988), Documents d'archéologie Française, n° 32, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992.
- POISSON, PABOIS et alii 1990** POISSON Jean-Michel, PABOIS M. (dir.), *Châteaux médiévaux en Rhône-Alpes*, Cahier René de Lucinge, Art et Archéologie en Rhône-Alpes, n° 6, Lyon, 1990.

- POISSON, SCHWEIN 2003** POISSON Jean-Michel, SCHWIEN Jean-Jacques (dir.), *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2003.
- RAEMY 2004** De RAEMY Daniel, Châteaux, *Donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon*, 2 vol., Lausanne, Association pour la restauration du château d'Yverdon-les-Bains, Cahier d'archéologie romande, 2004.
- RAVERAT 1872** RAVERAT Achille, *La Haute-Savoie, promenades historiques, pittoresques et artistiques en Genevois*, Semine, Faucigny et Chablais, Lyon, 1872.
- REGAT, AUBERT 1994** REGAT Christian, AUBERT François, *Châteaux de Haute-Savoie, Chablais, Faucigny, Genevois*, Saint- Gingolph, Cabédita, 1994.
- REGAT 2004** REGAT Christian, L'Hôtel de Bagnorea, Annecy, 2004 (extrait des « Mélanges dédiés à la mémoire de Pierre Soudan », Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne, t. 109).
- SALCH 1979** SALCH Charles-Laurent, *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Âge en France*, Strasbourg, 1979.
- SERRALONGUE 1991** SERRALONGUE Joël, « Saint-Julien-en-Genevois » dans *Revue Savoisienne*, 1991, p.41-43.
- SERRALONGUE 2004** SERRALONGUE Joël, « Le château de Clermont », dans *Rubrique des patrimoines de Savoie*, 13, 2004, p. 19.
- SERRALONGUE 2007** SERRALONGUE Joël, « Clermont-en-Genevois, Château Renaissance », *Revue Savoisienne*, 2007, p. 79-85.
- SIROT 2007** SIROT Élisabeth, *Noble et forte maison. L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales. Du milieu du XIIe au début du XVIe siècle.*, Espaces Médiévaux, Collection Piccard, Paris, 2007.
- SURMELY et alii 2013** SURMELY Frédéric, BOUDON Patrick, GUYOT Stéphane et alii, « Le souterrain médiéval de Chauviat (commune de Charbonnières-les-Vieilles, Puy-de-Dôme) dans i *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tome 52, 2013.
- VAILLAT 1910** VAILLAT Léandre, *La Savoie. Deuxième partie : Genève, le Rhône, Hautecombe, Annecy, Les Bauges, Chambéry, Aix-les-Bains*, 2, Genève, Atar, 1910.
- VIOLET-LE-DUC 1998** VIOLET-LE-DUC Eugène, *Encyclopédie Médiévale Tome 1 et 2*, Paris, Bibliothèque de l'image, 1998.
- VUY 1886** VUY Jules, « Une page de l'histoire de Saint-François-de-Sales, prévôt de Genève », *Congrès des Sociétés Savantes de Savoie*, 1886, p. 95-98.
- WEIGEL 2000** WEIGEL Anne, « Le Theatrum Sabaudiae – Regards sur la Savoie du XVIIe siècle », dans *M.D.S.S.H.A.*, CII, 2000.
- WEY 1865** WEY Francis, *La Haute-Savoie, récits de voyages et d'Histoire*, Paris, 1865

3 : RAPPORTS D'OPERATIONS ET MEMOIRES :

L'abréviation « R » correspond à « Rapport » et « M » à « Mémoire »

- CHALMIN-SIROT R-1988** CHALMIN-SIROT Elisabeth, Rapport d'activité, Inventaire des résidences seigneuriales fortifiées dans l'ancien comté de Genève, Université Lumière - Lyon 2, 1988.
- CHALMIN-SIROT R-1992** Ead, Rapport d'activité, Les Résidences seigneuriales fortifiées dans l'ancien diocèse de Genève (Département de la Haute-Savoie), Université Lumière - Lyon 2, 1992.
- CHALMIN-SIROT R-1996** Ead, Rapport intermédiaire, Les résidences aristocratiques dans l'ancien diocèse de Genève XIIIe-XVe siècle, Université Lumière - Lyon 2, 1996.
- CHALMIN-SIROT R-1997** Ead, Rapport intermédiaire, Les résidences aristocratiques dans l'ancien diocèse de Genève XIIIe-XVe siècle, Université Lumière - Lyon 2, 1997.
- CHEVALIER R-2009** CHEVALIER Maud, Implantation et morphologie des résidences seigneuriales du canton de Seyssel (Haute- Savoie). Inventaire et cartographie, Rapport de stage, Service départemental d'archéologie de la Haute-Savoie, Université Lumière - Lyon 2, 2009.
- D'AGOSTINO *alii* R-2010** D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DESFLEURS Évelyne, CHEVALIER Maud, avec la participation de LAIDEBEUR Jocelyn, VEISSIERE Olivier, BELMONT Alain, Les SITES CASTRAUX DE LA Haute-Savoie. RFO de prospection, 3vol. , SDAHS – Hadès, 2010.
- D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011** D'AGOSTINO Laurent (dir.), CHAUVIN-DESFLEURS Évelyne, Château de Regard – Clermont-en-Genevois, RFO de fouille préventives, 3vol. , Hadès, 2011
- MORTAMET R-1997** MORTAMET Jean-Gabriel (ACMH), Château de Clermont-en-Genevois, Rapport de reconnaissance des peintures murales, novembre 1997.
- TOLLON 2004** THOLLON Gérard, Sondages dans la tour est, Château de Clermont-en-Genevois, avril 2004 [reconnaissance de peintures murales].
- TOULLEC R-2001** TOULLEC Laetitia, Recherche Iconographique. Châteaux, résidences et maisons fortes de Haute-Savoie, XIe-XXe siècle, Rapport de stage, Direction des Affaires Culturelles de la Haute-Savoie, sous la direction de CHORIER Corinne et SERRALONGUE Joël, 2001.

TABLE DES ILLUSTRATIONS :

FIG. 1: CLERMONT-EN-GNEVOIS. CLICHE: J. SERRALONGUE - SDAHS.....	14
FIG. 2: MURS SUD DE LA TERRASSE. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.....	15
FIG. 3: DEMEURE DE REGARD VUE DU CIEL. CLICHE: J. LAIDEBEUR - SDAHS.....	31
FIG. 4: MULTIPLES PHASES DE CONSTRUCTION. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	32
FIG. 5: MUR DE TERRASSE SUD. CLICHE: C. SALARDON - CONSEIL DEPARTEMENTAL.....	45
FIG. 6: LES DEUX BOYAUX SUPERPOSES DU SOUTERRAIN. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	46
FIG. 7: MISE EN PLACE POUR LE RELEVÉ LASERGRAMMETRIQUE. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.....	48
FIG. 8: NUMERISATION DU SOUTERRAIN. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	49
FIG. 9: ÉTROITESSE DU SOUTERRAIN. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.....	52
FIG. 10: VUE DE CLERMONT VERS 1960-70. CARTE POSTALE; COLL. J. SERRALONGUE.	56
FIG. 11: CARTE GEOLOGIQUE DE CLERMONT.	57
FIG. 12: DETAIL DU SUBSTRAT ROCHEUX. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	58
FIG. 13: M 8001. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.....	61
FIG. 14: PARTIE BASSE DE M 8002. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.....	62
FIG. 15: PORTE POR 8045. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	62
FIG. 16: ENTREE DU SOUTERRAIN ET REMPART MEDIEVAL AU-DESSUS. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.....	63
FIG. 17: BOYAUX BOUCHE. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	64
FIG. 18: PAREMENT NORD DE M 8003. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	65
FIG. 19: TRAVAUX DE 2013. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.....	66
FIG. 20: RECONSTRUCTION DATEE DE 2010. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	66
FIG. 21: VUE GENERALE DES VESTIGES DE LA PHASE 1. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.....	68
FIG. 22: DETAILS DE L'USC 80044. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	69
FIG. 23: ÉTAT 2 SITUE AU-DESSUS DE L'ÉTAT 1. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.....	70
FIG. 24: DETAIL DU PAREMENT DE L'ÉTAT 2 EXTRAIT DE L'ORTHOPHOTOGRAPHIE. CLICHE: O. VEISSIERE - PATRIMOINE NUMERIQUE.	70
FIG. 25: EXTRAIT DE LA MAPPE SARDE DE CLERMONT (1730) - ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE HAUTE-SAVOIE.....	71
FIG. 26: EXTRAIT DU CADASTRE DE 1812 - ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE HAUTE-SAVOIE.	72
FIG. 27: DETAIL DE LA MAPPE SARDE - ARCHIVE DEPARTEMENTALES DE LA HAUTE-SAVOIE.....	73
FIG. 28: USC 80031. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.....	74
FIG. 29: PAREMENT USC 80074. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	74
FIG. 30: TRACES DE TAILLES SUR LA CHAÎNE D'ANGLE. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.....	75
FIG. 31: PAREMENT USC 80040. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	76
FIG. 32: EXTRAIT DU CADASTRE DE 1812 - ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA HAUTE-SAVOIE.	76
FIG. 33: CHAINAGE ENTRE LES MURS M 8002 ET 8003. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	77
FIG. 34: PAREMENT USC 80075 LIE A LA MISE EN PLACE DE LA CITERNE. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	78
FIG. 35: REEMPLOIS SITUE DANS L'USC 80075. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	79
FIG. 36: CITERNE MODERNE PASSANT SOUS LA TERRASSE. CLICHE: C. GUFFOND - SDAHS.	79
FIG. 37: PIEDROIT DE LA PORTE POR 8044. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.....	80
FIG. 38: PAREMENT USC 80079. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	80
FIG. 39: CARTE POSTALE DES ANNEES 60. COLL. J. SERRALONGUE.	81

FIG. 40: CADASTRE DU XIXE SIECLE: DISPARITION DE LA RAMPE AU PROFIT D'UN MUR. ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA HAUTE-SAVOIE.	82
FIG. 41: RAMPE D'ACCES SUR LA MAPPE SARDE. ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA HAUTE-SAVOIE.	82
FIG. 42: M 8001 ET PAREMENT USC 80005. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	83
FIG. 43: DETAIL D'UNE DES EVACUATIONS DE M 8001. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	84
FIG. 44: EXEMPLE DE POCHE DE REFECTION DE L'ETAT 4. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	85
FIG. 45: PAREMENT USC 80024 DE M 8002. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	86
FIG. 46: PAREMENT USC 80071. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	87
FIG. 47: ANCIEN GARAGE ACCOLE AU MUR DE TERRASSE. ARCHIVES PRIVEES: MARIAGE MME DENISE VIRET.	87
FIG. 48: TRACES DES TOITURES DU GARAGE. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	88
FIG. 49: PAREMENT USC 80078. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	89
FIG. 50: TRAVAUX DE 2013: AVANT / APRES. CLICHES: J. SERRALONGUE ET L. BENOIT - SDAHS.	90
FIG. 51: REJOINTOIEMENTS REALISES EN 2015. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	90
FIG. 52: OBJET MT-2-001 A MT-2-003. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	91
FIG. 53: ENTREE DU SOUTERRAIN SITUE SOUS L'ENCEINTE MEDIEVALE. CLICHE: L. D'AGOSTINO.	93
FIG. 54: BOUCHAGE DU BOYAUX INFERIEUR. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	94
FIG. 55: MAÇONNERIE PRESENTE AU-DESSUS DE L'ENTREE DE LA STRUCTURE. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	94
FIG. 56: SOUTERRAIN CREUSE DANS LA MOLASSE. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	95
FIG. 57: SYSTEME DE FERMETURE PRESENT A L'ENTREE. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	96
FIG. 58: STRUCTURE PRESENTENT DANS LE COULOIR SUPERIEUR. CLICHES: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	96
FIG. 59: ESCALIER ET NEGATIF AU PLAFOND. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	97
FIG. 60: TRACES DE TAILLE VISIBLE SUR L'INTRADOS. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	97
FIG. 61: FOND DE LA GALERIE SUPERIEURE. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	98
FIG. 62: EXEMPLE DE DIRECTION DE TAILLE OBSERVABLE DANS LE SOUTERRAIN. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	98
FIG. 63: TRACES D'IMPACT DU PIC. CLICHE: L. BENOIT - SDAHS - CIHAM.	99
FIG. 64: SCHEMA DU SYSTEME DE FERMETURE.	101
FIG. 65: SOUTERRAIN POTENTIELLEMENT LIE AU CHATEAU DE TERNIER. CLICHE: J. SERRALONGUE - SDAHS.	102

ANNEXES :

SOMMAIRE :

Planches :

Planche I : Localisation de la commune de Clermont. Echelle : 1/25000°. DAO : L. BENOIT / SDAHS.

Planche II : Plan général du site de Clermont. Echelle : 1/2500°. DAO : M. CHEVALIER / L. BENOIT / SDAHS.

Planche III : Plan de la zone d'étude. Echelle : 1/1500°. DAO : M. CHEVALIER / L. BENOIT / SDAHS.

Planche IV : Butte molassique comprenant le site médiéval et le souterrain. Echelle : 1/500°. DAO : L. BENOIT / SDAHS.

Planche V : Coupe du souterrain. Echelle : 1/10°. DAO : L. BENOIT / SDAHS.

Planche VI : Orthophotographies brutes . Echelle : 1/150°. DAO : L. BENOIT / SDAHS.

Planche VII : Orthophotographie de la zone d'étude. Echelle : 1/150°. DAO : L. BENOIT / SDAHS.

Planche VIII : M8001 et M8003 (1^{ère} partie). Echelle : 1/50°. DAO : L. BENOIT / SDAHS.

Planche IX : M8003 (2^{ème} partie). Echelle : 1/50°. DAO : L. BENOIT / SDAHS.

Planche X : M8003 (3^{ème} partie). Echelle : 1/50°. DAO : L. BENOIT / SDAHS.

Planche XI : M8002. Echelle : 1/50°. DAO : L. BENOIT / SDAHS.

Planche XII : M8004 (1^{ère} partie). Echelle : 1/50°. DAO : L. BENOIT / SDAHS.

Planche XIII : M8004 (2^{ème} partie). Echelle : 1/50°. DAO : L. BENOIT / SDAHS.

Planche XIV : Echantillon de M8005. Echelle : 1/50°. DAO : L. BENOIT / SDAHS.

Planche XV : MT-2-002. Echelle : 1/1°. DAO : L. BENOIT / SDAHS.

Planche XVI : MT-2-001 et MT-2-003. Echelle : 1/1°. DAO : L. BENOIT / SDAHS.

Annexes :

Annexe 1 : Système d'enregistrement.

Annexe 2 : Diagrammes stratigraphiques.

Annexe 3 : Inventaire des Entités Spatiales.

Annexe 4 : Inventaire des Entités Archéologiques.

Annexe 5 : Inventaire des Unités Stratigraphiques.

Annexe 6 : Inventaire des Minutes.

Annexe 7 : LIDAR

PLANCHES :



Château de Regard (Clermont, Haute-Savoie)

Planche 1

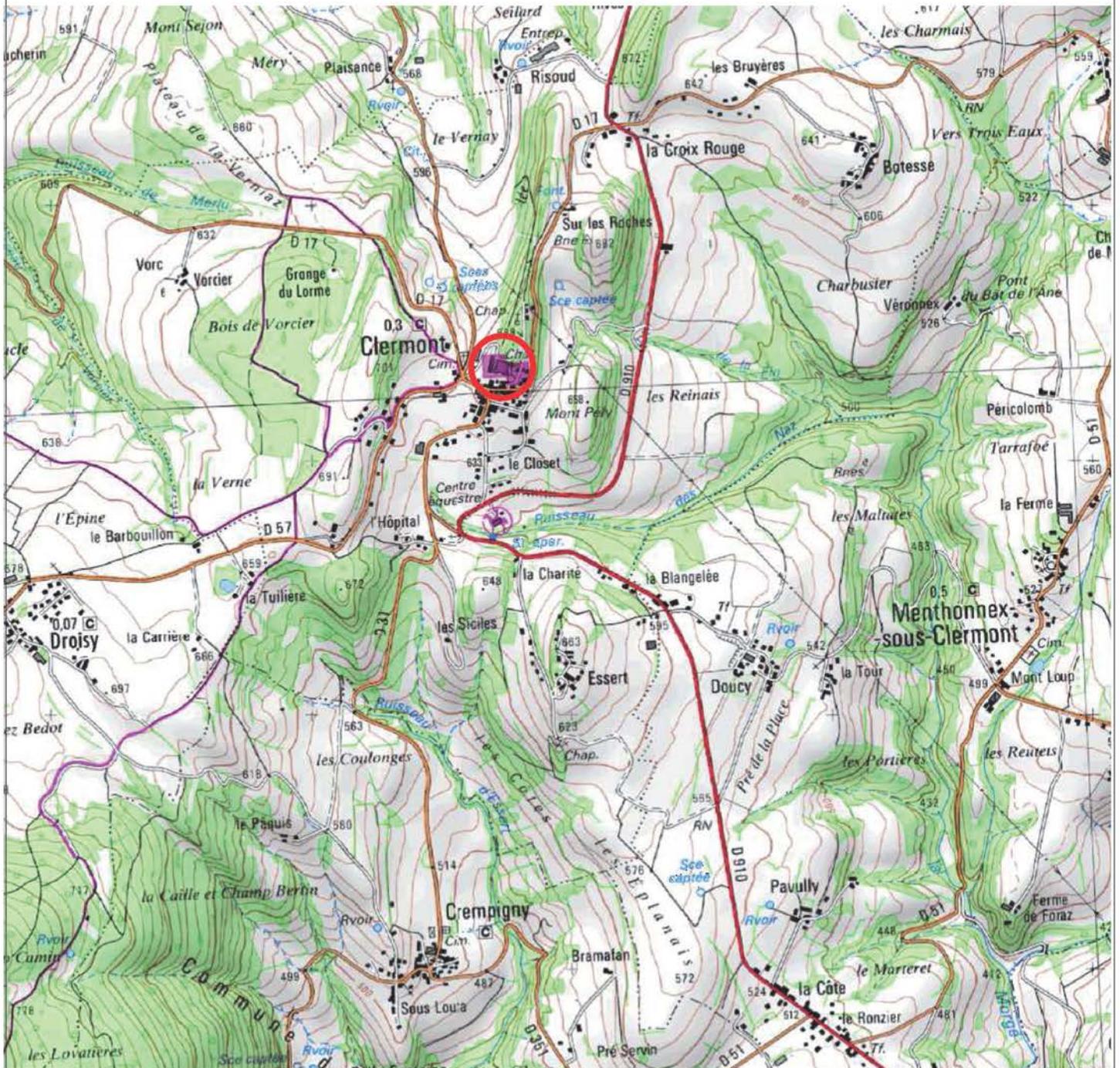
Localisation de la commune.

Echelle : 1/25000e

Avril 2016

DAO : L. Benoit, d'après IGN.

0 1.25km



Château de Regard (Clermont, Haute-Savoie)

Planche 2

Plan général du site de Clermont

Echelle : 1/2500e

Septembre 2016

DAO : M. Chevalier (SDAHS) - Septembre 2010 / L.

BENOIT (SDAHS) - Septembre 2016.

Fond de plan : Cadastre, croquis de terrain : E.

Chauvin-Desfleurs (HADES), C. Guffond (SDAHS)



Echelle : 1/2500^{ème}

0 50 100 m

- | | | |
|---|---|---|
|  tracé du souterrain d'après scanner |  emprise schématique (approximative) |  bâti |
|  tracé d'après cadastre, relevé photogrammétrique ou topographique |  couverture conservée |  réseau viare |
| | |  réseau hydrographique |



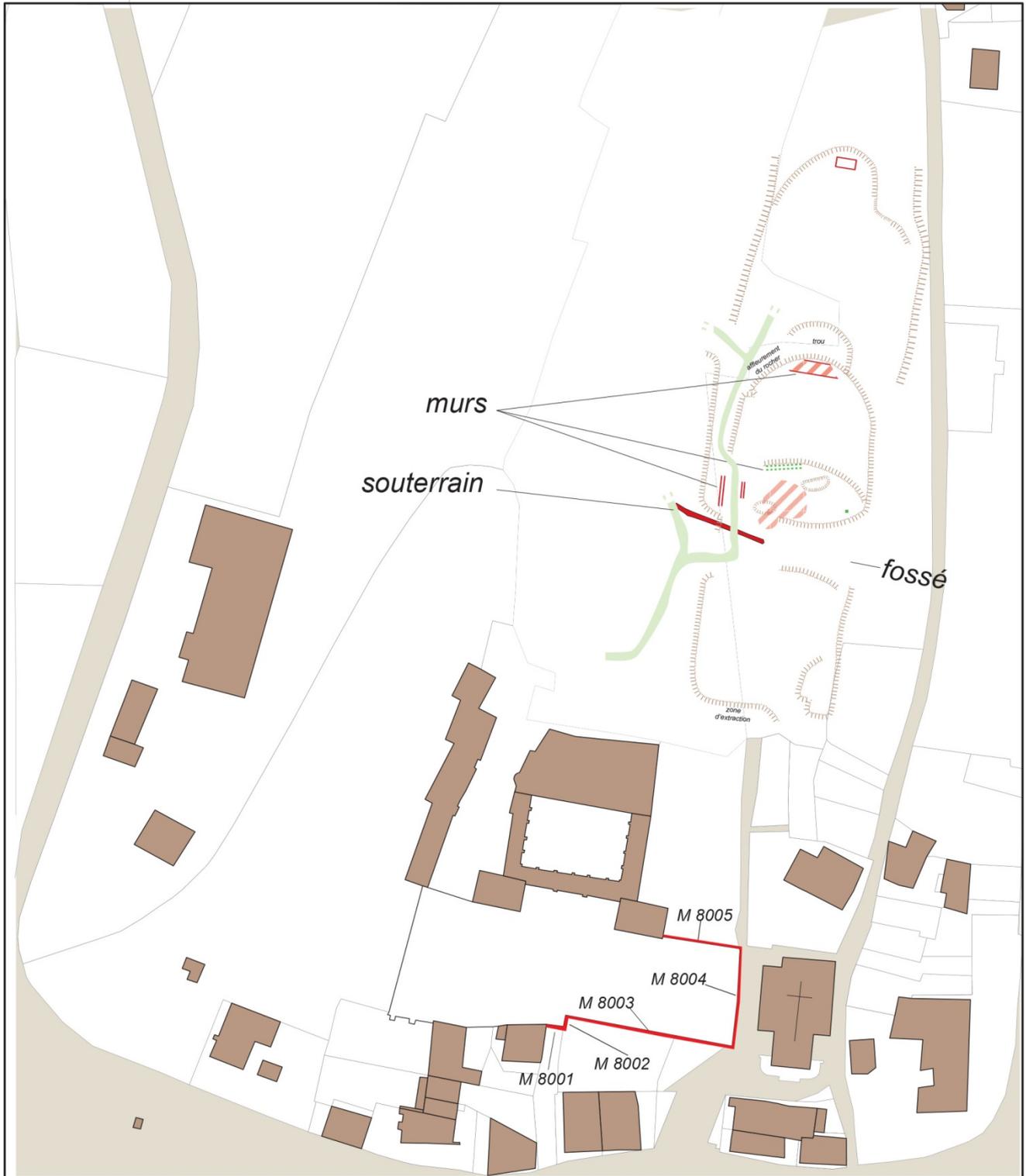
Château de Regard (Clermont, Haute-Savoie)

Planche 3

Zone d'étude
Echelle : 1/1500e
Septembre 2016

DAO : M. Chevalier (SDAHS) - Septembre 2010 / L.
BENOIT (SDAHS) - Septembre 2016.

Fond de plan : Cadastre, croquis de terrain : E.
Chauvin-Desfleurs (HADES), C. Guffond (SDAHS)



0 30 60 m

■ tracé du souterrain d'après scanner
□ tracé d'après cadastre, relevé photogrammétrique ou topographique

□ tracé d'après croquis de terrain ou photographie aérienne
▨ emprise schématique (approximative)
■ couverture conservée

□ parcelle
■ bâti
■ réseau viarie
■ réseau hydrographique



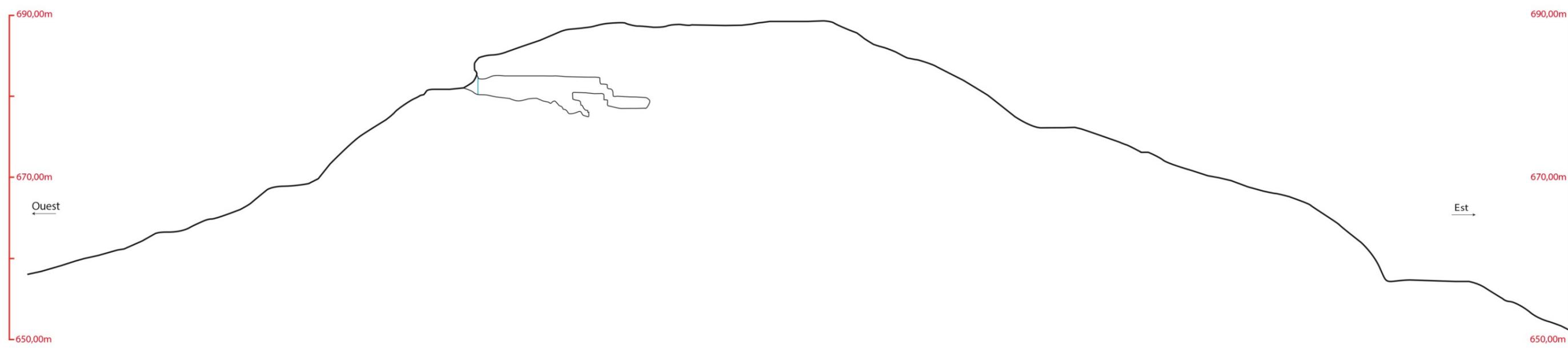
Château de Regard (Clermont, Haute-Savoie)

Planche 4

Echelle : 1/500e
Septembre 2016

DAO : L. Benoit sur la base du LIDAR réalisé par
APEI et du scanner fait par O. Veissière Patrimoine
Numérique

1. Butte molassique ou se situe le site médiéval et le souterrain.



Légende:

 : Sol en coupe



1. Coupe du Souterrain.



1. Elévation est de M 2002 et M 2004:



Château de Regard (Clermont, Haute-Savoie)

Planche 6

Echelle : 1/150e
Mars 2016
Relevé scanner, traitement et orthoimages: O. Veissière
Patrimoine Numérique
Relevé: L. Benoit , C. Lervy
DAO : L. Benoit

2. Elévation sud de M 2001 et M 2003:



Légende:

▨ : Sol en coupe

0 7.5m

1. Elévation est de M 2002 et M 2004:



Château de Regard (Clermont, Haute-Savoie)

Planche 7

Echelle : 1/150e
 Mars 2016
 Relevé scanner, traitement et orthoimages: O. Veissière
 Patrimoine Numérique
 Relevé: L. Benoit, C. Lervy
 DAO: L. Benoit

2. Elévation sud de M 2001 et M 2003:

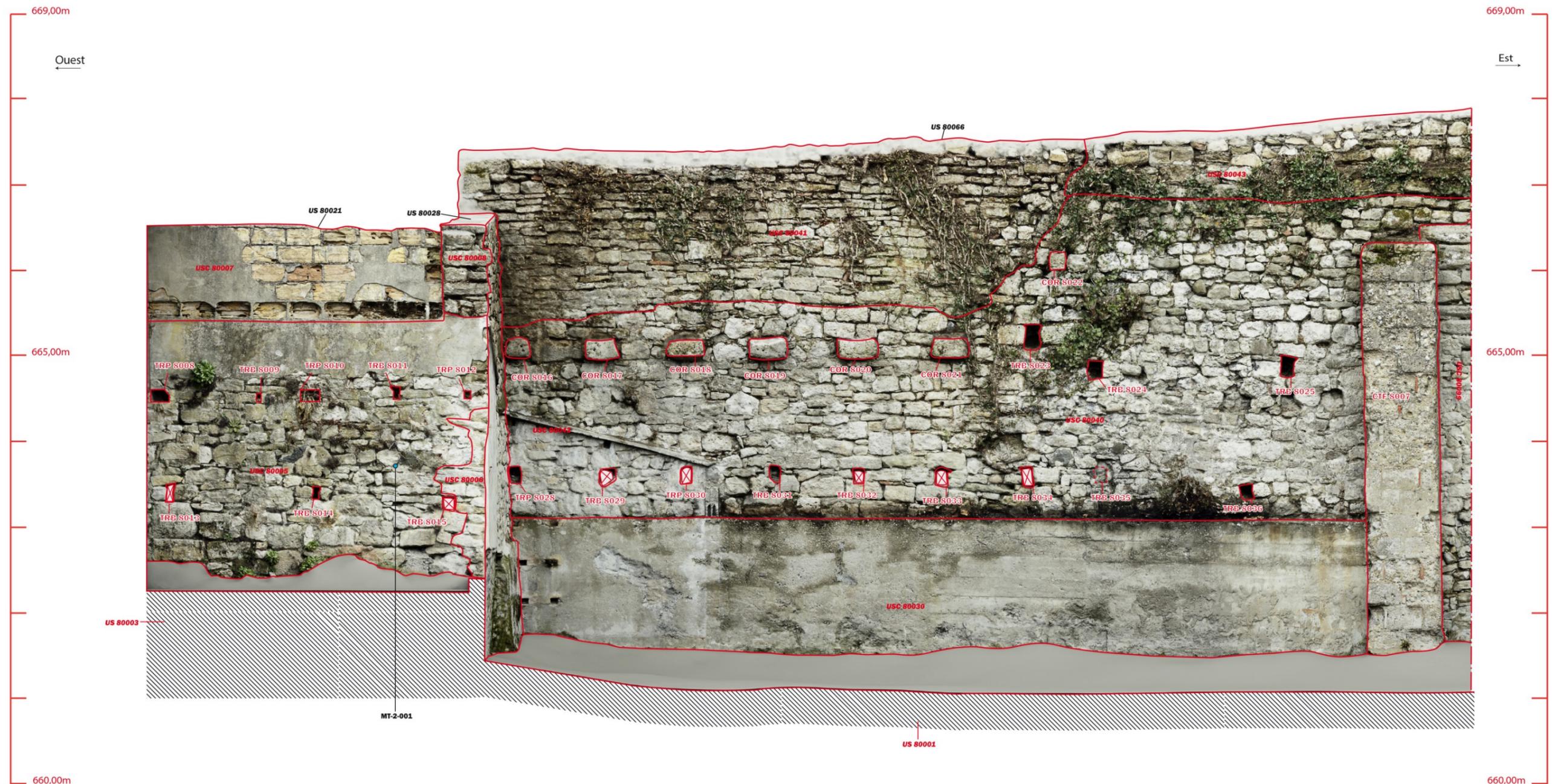


Légende:

- | | | | | | |
|-------|-----------------------------|--|-----------------|--|-----------------------------------|
| ----- | : Limite incertaine | | : Blocage | | : Tuff |
| ——— | : Limite de structure | | : Sol en coupe | | : Mur M 1042 |
| ——— | : Limite de fouille | | : Mortier | | : M 1001 : Fait |
| - - - | : Continuité des structures | | : Métal | | : US 10001: Unité Stratigraphique |
| | : Creusement | | : Enduit ciment | | |



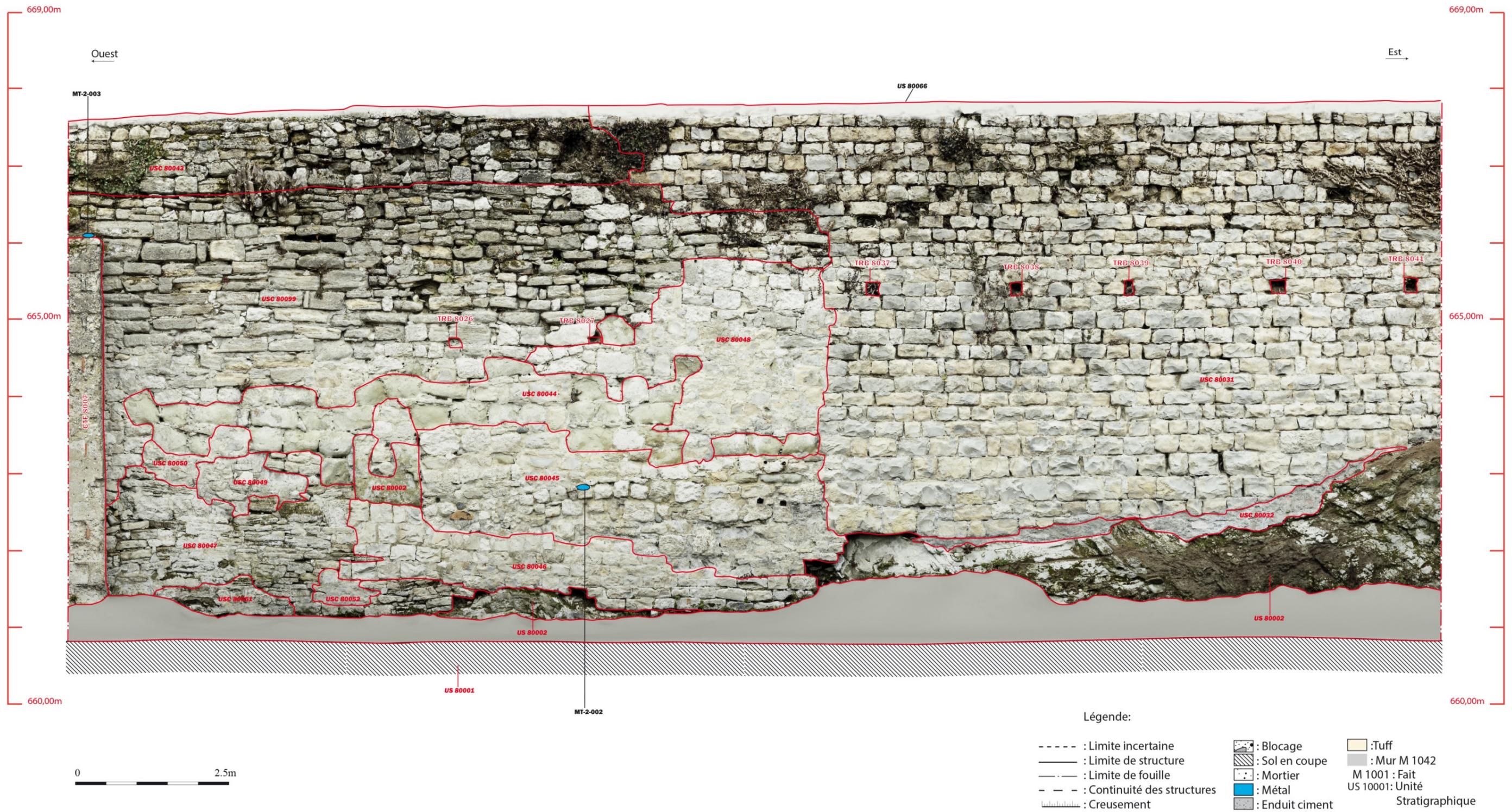
Elévation sud de M 8001 et M 8003 (1ère partie):



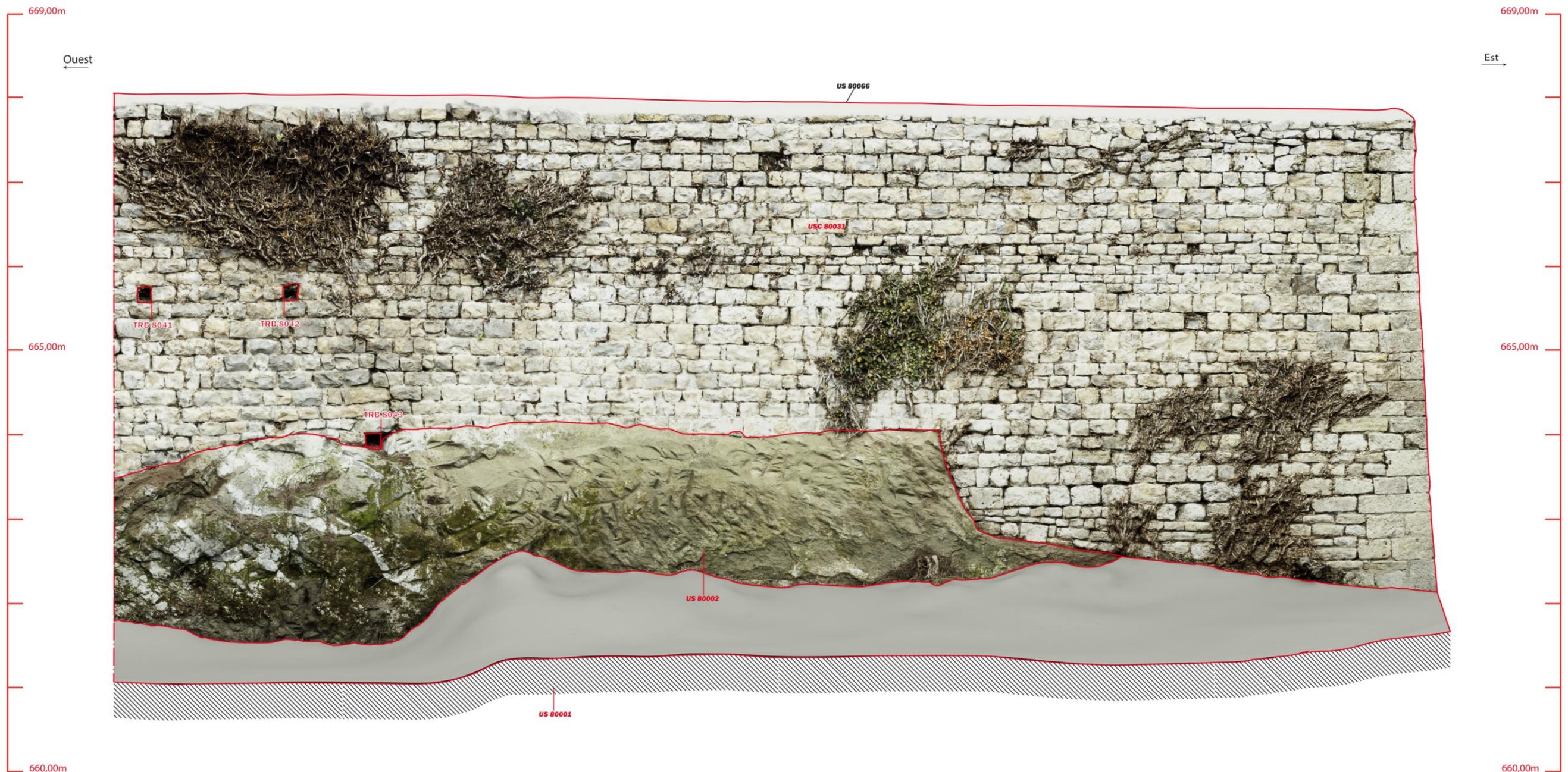
Légende:

- : Limite incertaine
- : Limite de structure
- : Limite de fouille
- - - - : Continuité des structures
- ▨▨▨▨ : Creusement
- ▨▨▨▨ : Blocage
- ▨▨▨▨ : Sol en coupe
- ▨▨▨▨ : Mortier
- ▨▨▨▨ : Métal
- ▨▨▨▨ : Enduit ciment
- ▨▨▨▨ : Tuff
- ▨▨▨▨ : Mur M 1042
- M 1001 : Fait Stratigraphique
- US 10001: Unité

Élévation sud de M 8003 (2ème partie):



Elévation sud de M 8003 (3ème partie):



Légende:

- | | | | | | |
|-------|-----------------------------|--|-----------------|--|-----------------------------------|
| ----- | : Limite incertaine | | : Blocage | | : Tuff |
| ——— | : Limite de structure | | : Sol en coupe | | : Mur M 1042 |
| ——— | : Limite de fouille | | : Mortier | | : M 1001 : Fait |
| - - - | : Continuité des structures | | : Métal | | : US 10001: Unité Stratigraphique |
| | : Creusement | | : Enduit ciment | | |

Château de Regard (Clermont, Haute-Savoie)

Planche 11

Echelle : 1/50e
 Août 2016
 Relevé scanner, traitement et orthoimages: O. Veissière
 Patrimoine Numérique
 Relevé: L. Benoit, C. Lervy
 DAO : L. Benoit

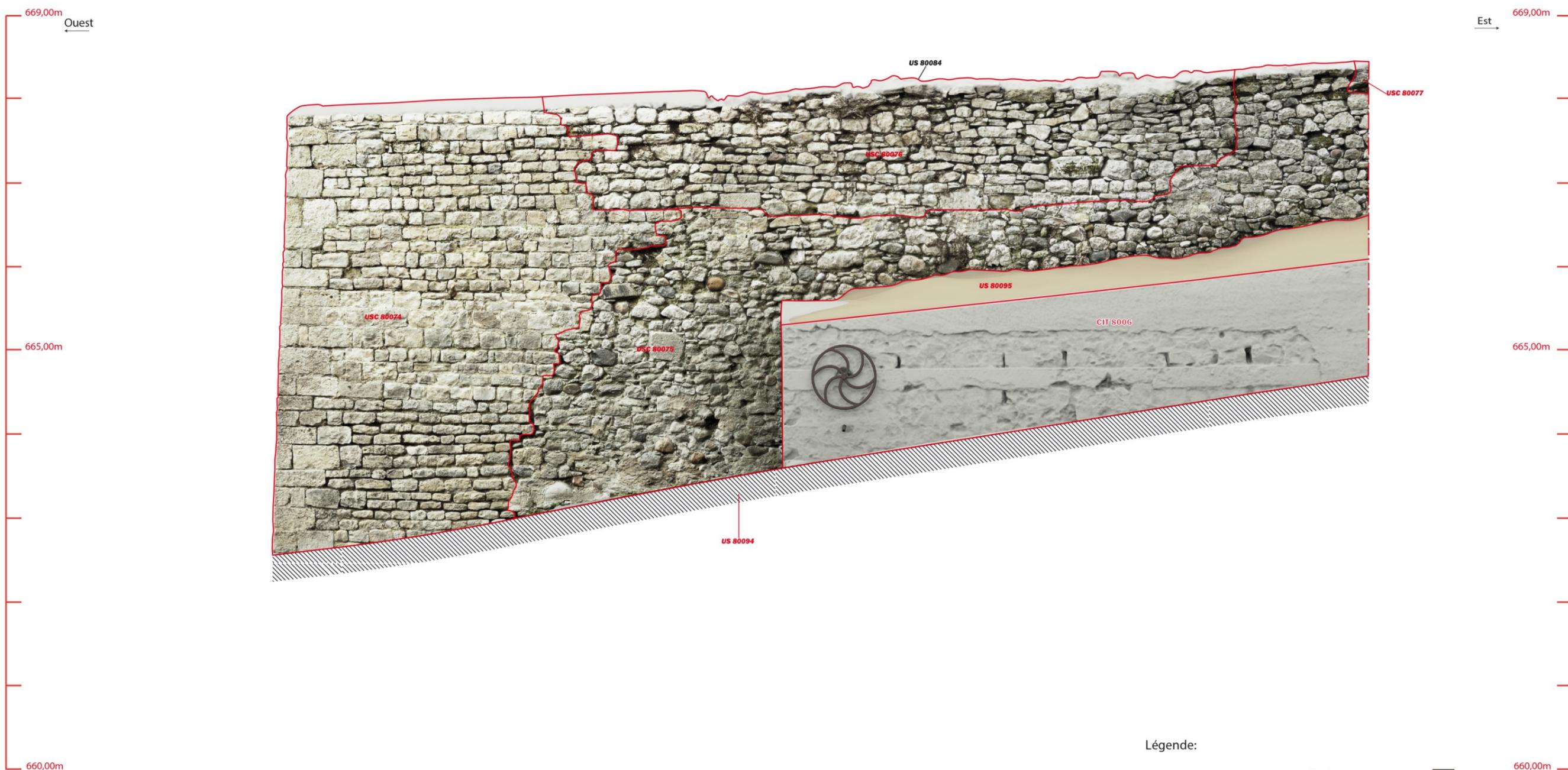
Élévation est de M 8002 :



Légende:

- | | | | | | |
|---------|-----------------------------|--|-----------------|-----------------|--------------|
| ----- | : Limite incertaine | | : Blocage | | : Tuff |
| ——— | : Limite de structure | | : Sol en coupe | | : Mur M 1042 |
| — · — · | : Limite de fouille | | : Mortier | M 1001 | : Fait |
| - - - | : Continuité des structures | | : Métal | US 10001 | : Unité |
| | : Creusement | | : Enduit ciment | Stratigraphique | |

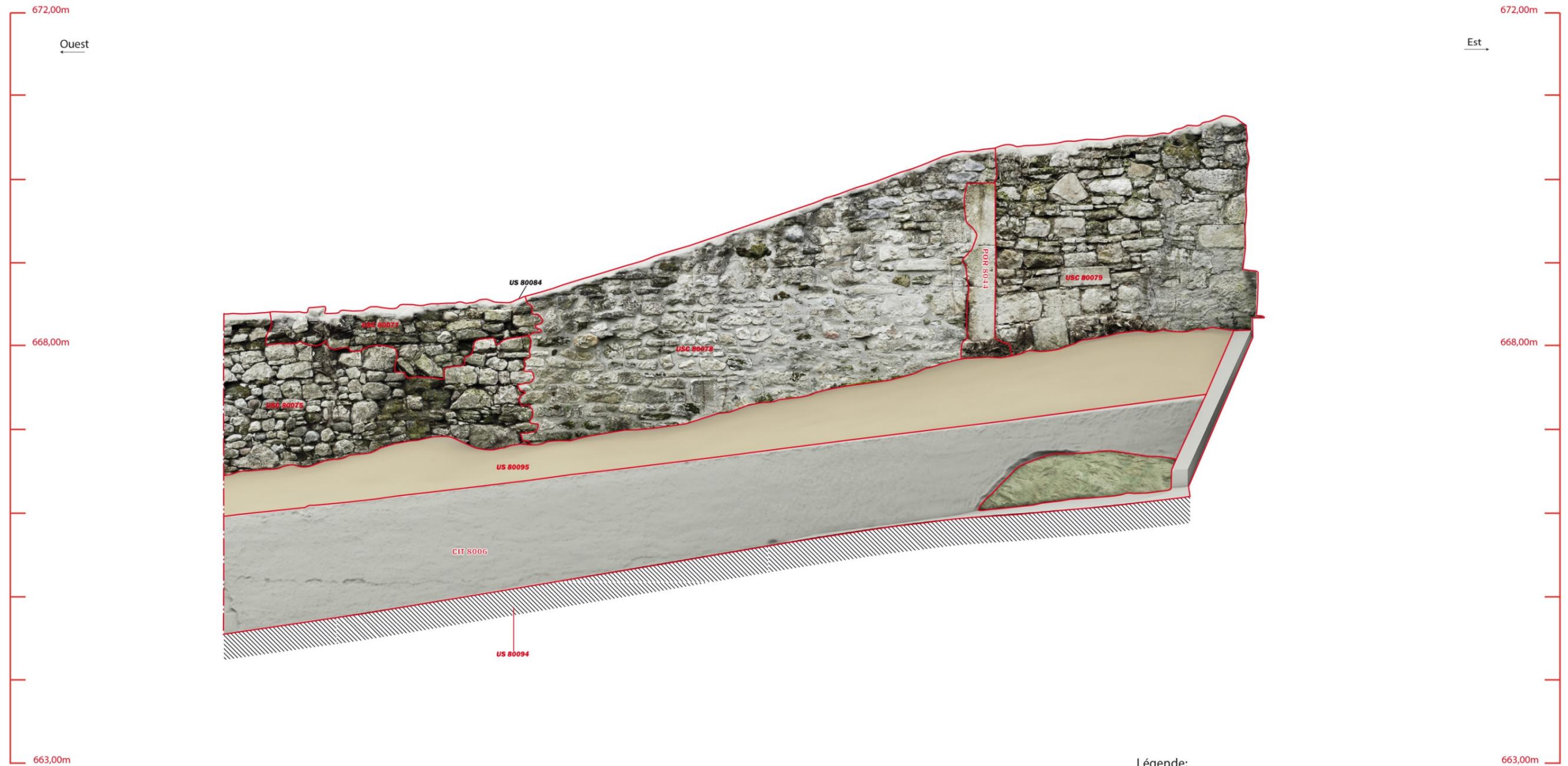
Elévation est de M 8004 (1ère partie):



Légende:

- : Limite incertaine
- : Limite de structure
- · — · : Limite de fouille
- - - - : Continuité des structures
- ▨▨▨▨ : Creusement
- ▨▨▨▨ : Blocage
- ▨▨▨▨ : Sol en coupe
- ▨▨▨▨ : Mortier
- ▨▨▨▨ : Métal
- ▨▨▨▨ : Enduit ciment
- ▨▨▨▨ : Tuff
- ▨▨▨▨ : Mur M 1042
- M 1001 : Fait Stratigraphique
- US 10001: Unité Stratigraphique

Elévation est de M 8004 (2ème partie):



0 2.5m

USC 80074

Légende:

- | | | | | | |
|---------|-----------------------------|--|-----------------|--|-----------------------------------|
| ----- | : Limite incertaine | | : Blocage | | : Tuff |
| ——— | : Limite de structure | | : Sol en coupe | | : Mur M 1042 |
| - - - - | : Limite de fouille | | : Mortier | | : M 1001 : Fait |
| - - - - | : Continuité des structures | | : Métal | | : US 10001: Unité Stratigraphique |
| | : Creusement | | : Enduit ciment | | |

Planche 14

Echelle : 1/150e

Minute ?

5/04/16

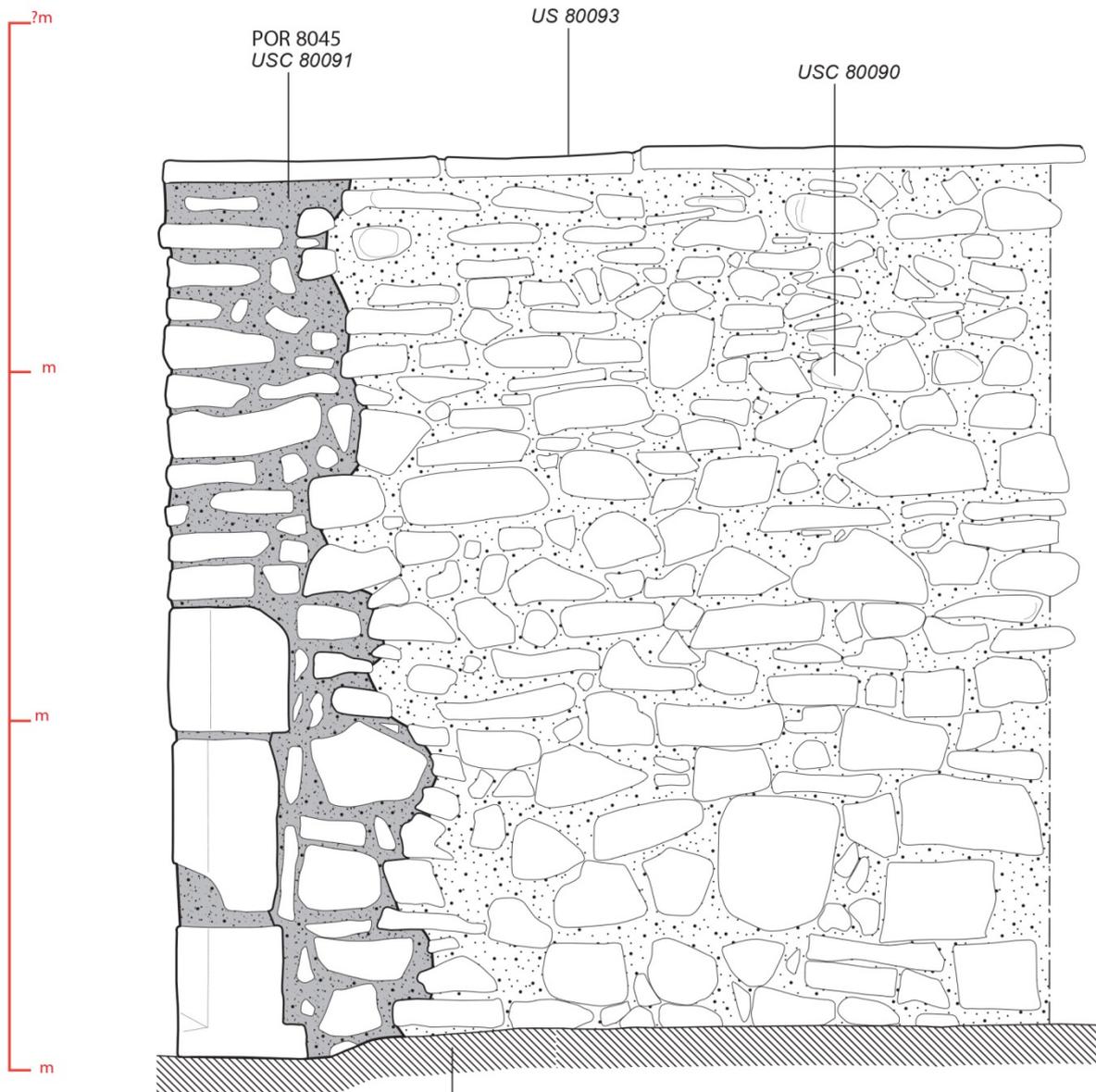
Relevé: C. Lervy

DAO : L. Benoit

Echantillon du parement sud de M 8005

Ouest

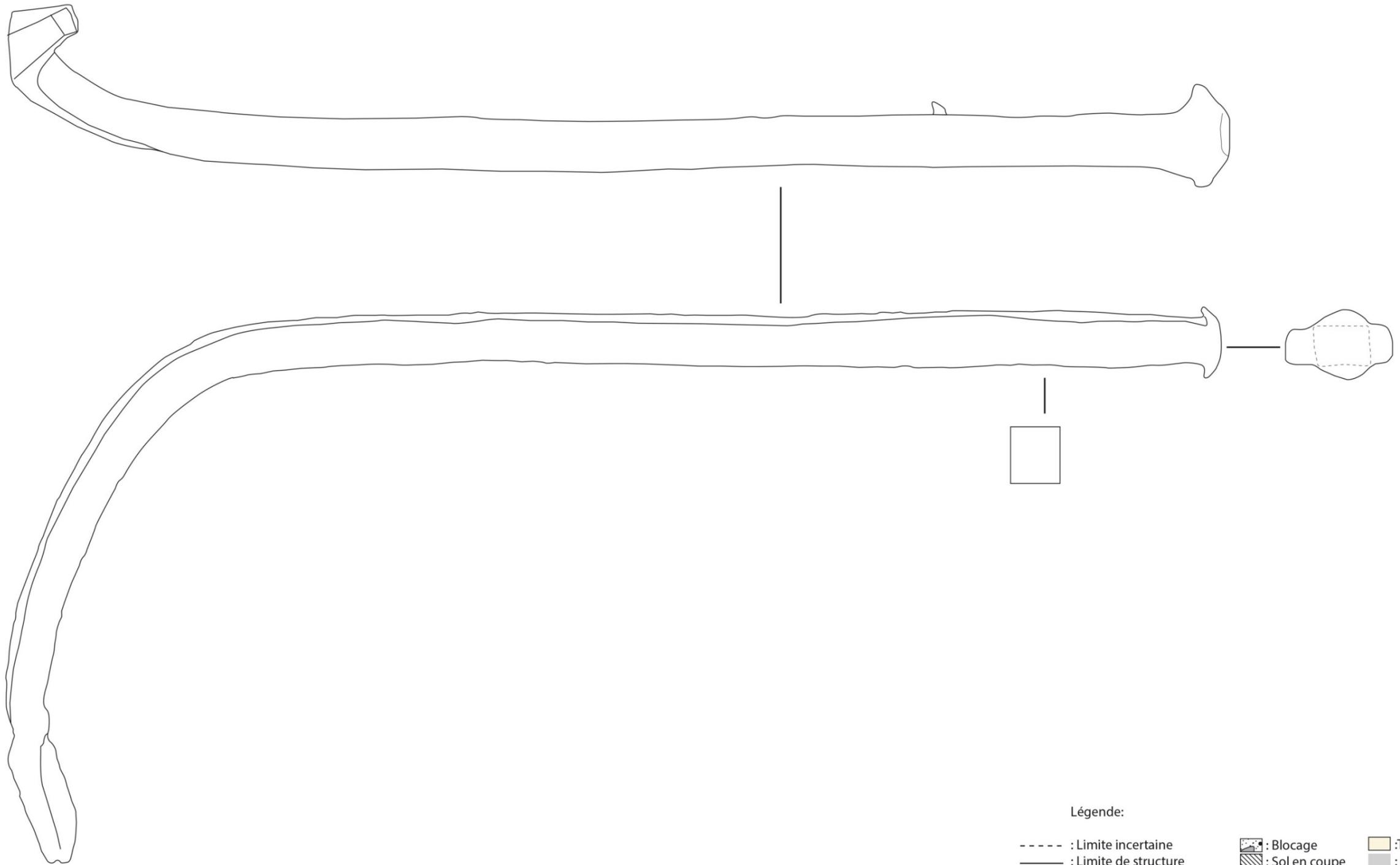
Est



Légende:

- - - - : Limite incertaine
- — — : Limite de structure
- — — : Limite de fouille
- - - - : Continuité des structures
- ▨ : Creusement
- : Blocage
- ▨ : Sol en coupe
- : Mortier
- M 1001 : Entité Archéologique
- US 10001 : Unité Stratigraphique

MT - 2 - 002:

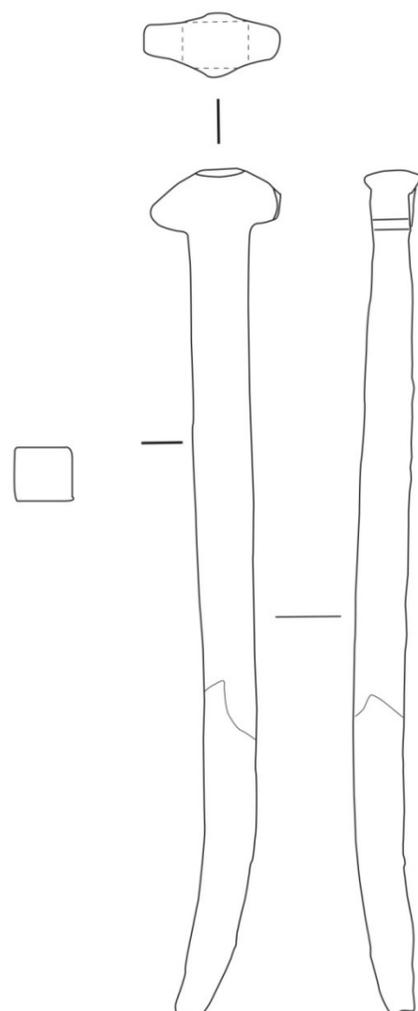


0 5cm

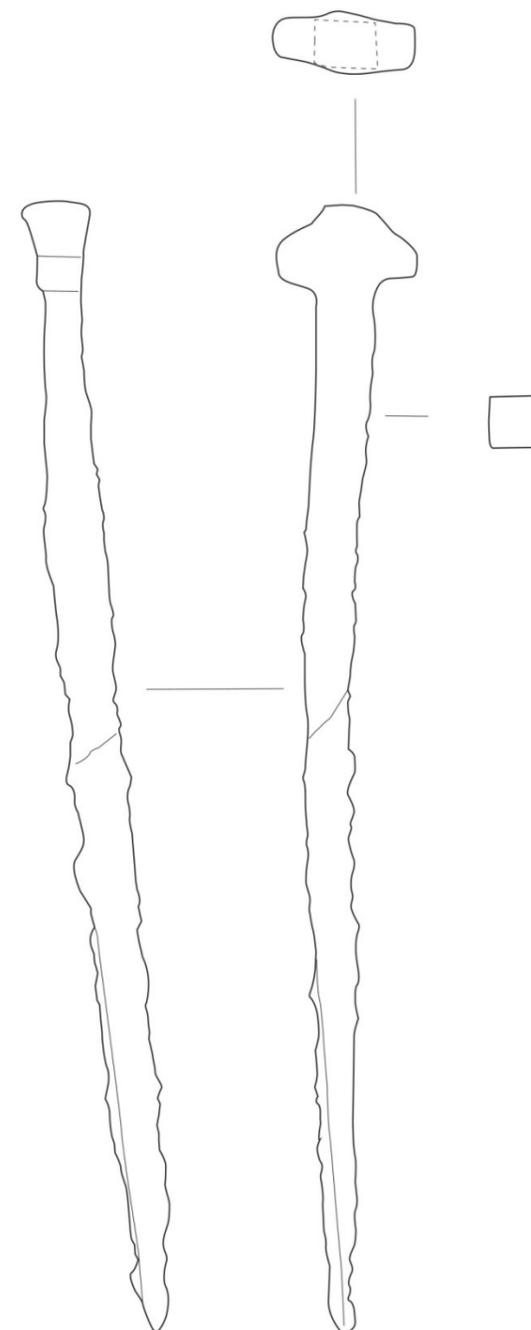
Légende:

- | | | | | | |
|-------|-----------------------------|--|-----------------|--|-------------------|
| ----- | : Limite incertaine | | : Blocage | | : Tuff |
| ——— | : Limite de structure | | : Sol en coupe | | : Mur M 1042 |
| --- | : Limite de fouille | | : Mortier | | : M 1001 : Fait |
| - - - | : Continuité des structures | | : Métal | | : US 10001: Unité |
| | : Creusement | | : Enduit ciment | | Stratigraphique |

MT - 2 - 001:



MT - 2 - 003:



0 5cm

Légende:

- | | | |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|
| ----- : Limite incertaine | : Blocage | : Tuff |
| ——— : Limite de structure | : Sol en coupe | : Mur M 1042 |
| - - - : Limite de fouille | : Mortier | M 1001 : Fait |
| - - - : Continuité des structures | : Métal | US 10001: Unité |
| : Creusement | : Enduit ciment | Stratigraphique |

ANNEXES :

Annexe 1 : Système d'enregistrement.

Définitions :

Zone : surface du site présentant une unité topographique ou fonctionnelle neutre ou interprétée (ex : Zone 1, plate-forme sommitale ; Zone 2, châtelet d'entrée...).

Entité Spatiale (ES) : ensemble d'Entités Archéologiques présentant une unité de fonction physique neutre ou interprétée (bâtiment, pièce d'un bâtiment...).

Entité Archéologique (EA) : unité de base utilisée pour la description, elle représente la plus petite unité de forme de la description (mur, voûte, baie...).

Unité stratigraphique (US) : la plus petite unité physique, homogène et indivisible reconnue par l'observation ; plusieurs U.S. peuvent former une Entité Archéologique (mortier, bloc...).

Numérotation :

Zones : Zone + numérotation continue à 1 chiffre, de 1 à n (ex : Zone 1, Zone 2...).

Entité Spatiale (ES) : le numéro d'Entité Spatiale se compose d'un Identifiant de deux lettres (ES) suivi du numéro de Zone et d'une numérotation continue, de 1 à n (ES 1.1, ES 1.2 pour la Zone 1 ; ES 3.2, ES 3.3 pour la Zone 3...).

Entité Archéologique (EA) : le numéro d'Entité Archéologique se compose d'un Identifiant de trois lettres et du numéro de la Zone à laquelle elle appartient, suivis d'une numérotation continue à 3 chiffres, de 001 à n. L'identifiant est donné sur des critères morphologiques et fonctionnels identifiables, correspondant au lexique défini (ex : OUV 1006, M 2012...).

Unités Stratigraphiques : le numéro d'U.S. se compose du numéro de la Zone à laquelle elle appartient, suivi d'une numérotation continue à 4 chiffres, de 0001 à n (US 10036, US 20154...).

Sondage : les sondages bénéficient d'une numérotation indépendante en chiffres romains de I à n (Sondage I, Sondage VII...).

Abréviations Entités Archéologiques (liste indicative) :

ACH : archère
ARC : arc ou arcature
AUT : autel

BAI : baie

CAN : caniveau, canalisation, drain
CAV : caveau
CHE : cheminée
CIT :
CNN : canonnière
COR : corniche
CRB : corbeau
CTF : contrefort
EMM : emmarchement
ENC : encoche
ENF : enfeu
ESC : escalier
EVR : évier

FEN : fenêtre, baie, jour
FOS : fosse
FOY : foyer
FSÉ : fossé

LAT : latrine

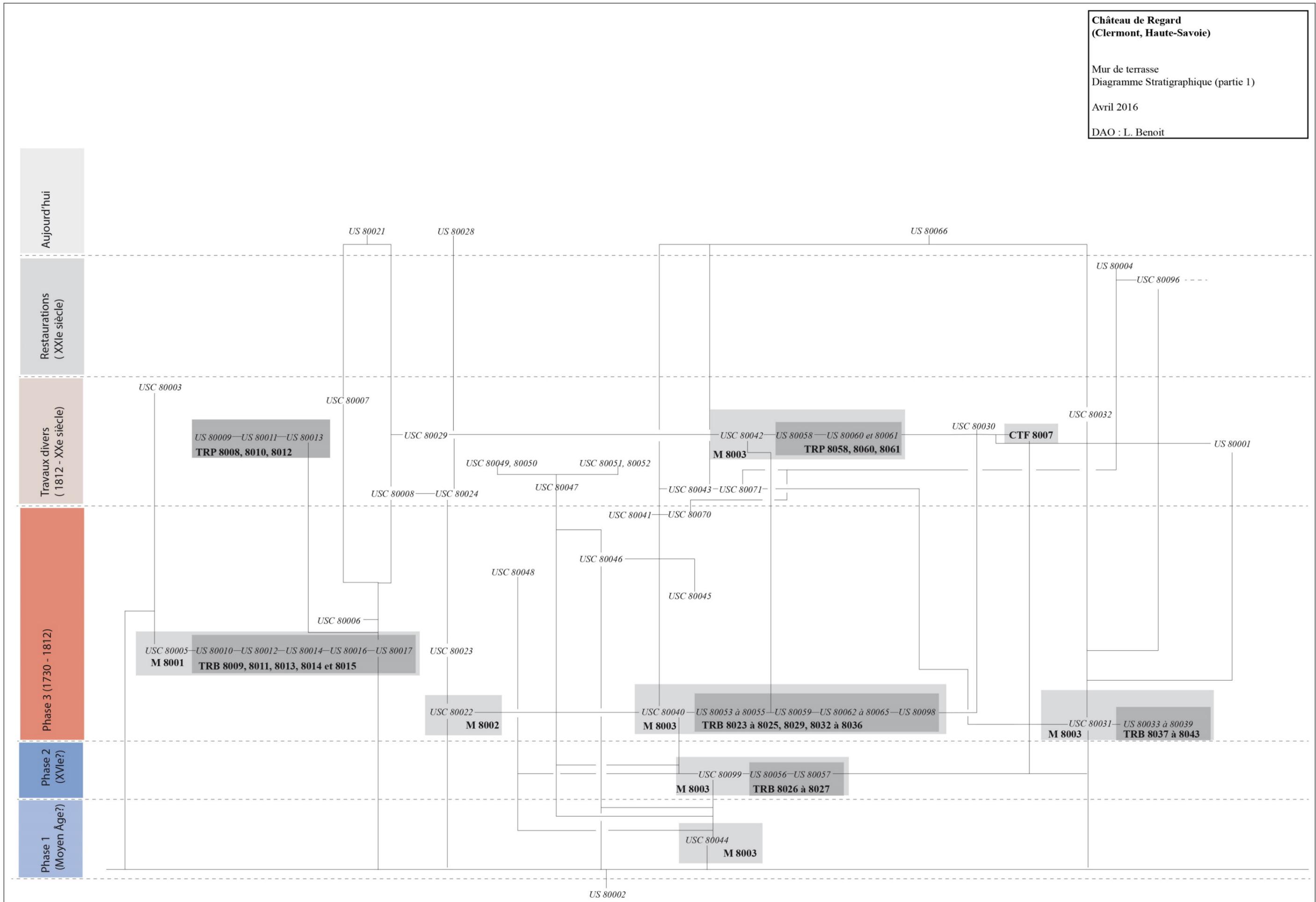
M : mur, muret, cloison...
MAC : maçonnerie

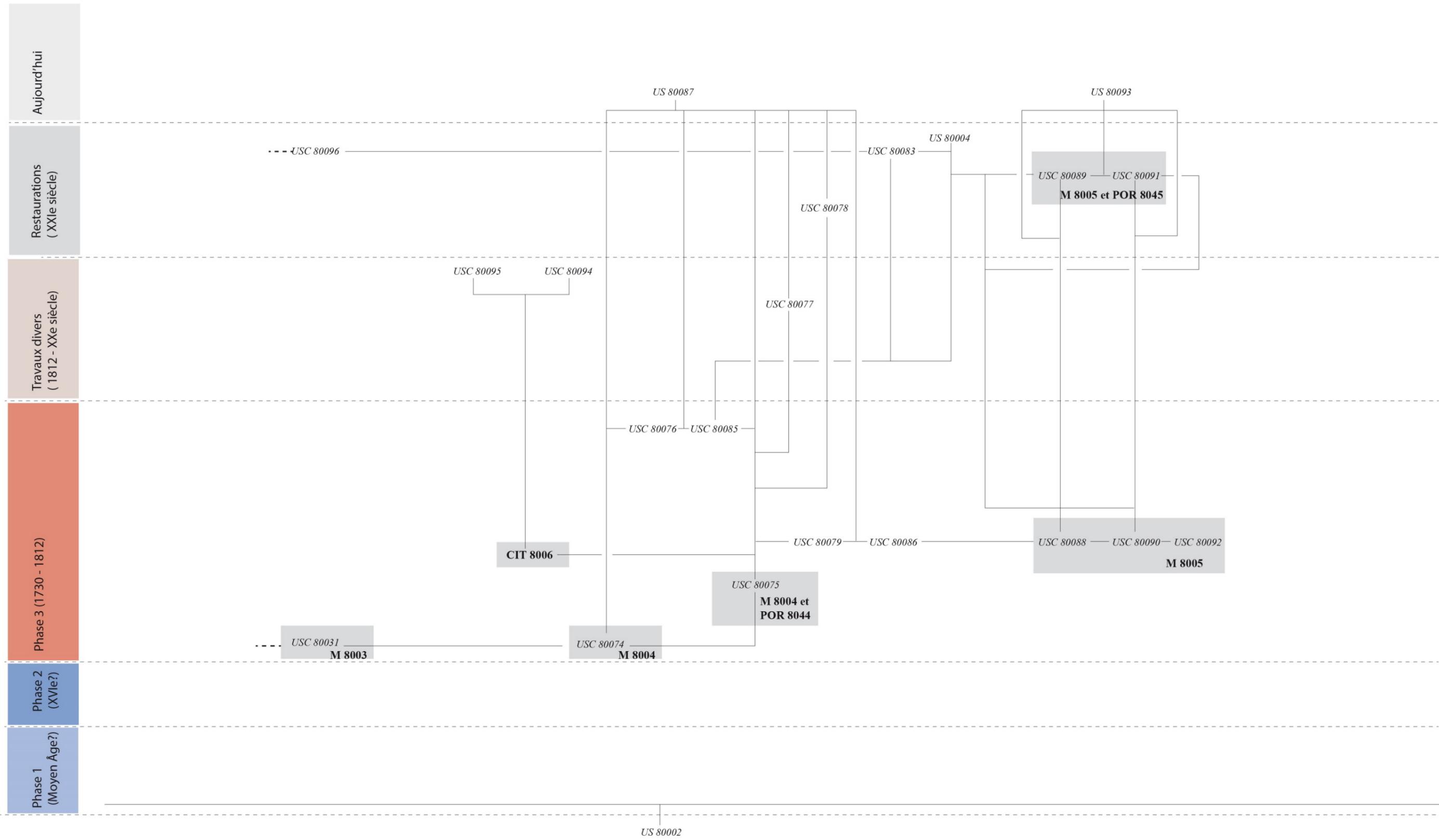
NIC : niche
OUV : ouverture (porte ou fenêtre dont la fonction est mal définie ou a évolué)

PIL : pile, pilier, pilastre, colonne
PLC : placard
PLN : plancher
POR : porte, portail

SOL : sol
ST : structure indéterminée
TMB : tombe
TRA : travée
TRB : trou de boulin
TRF : tranchée de fondation
TRN : tranchée
TRP : trou de poteau, de piquet, de poutre
TRR : tranchée de récupération
VOI : voie
VOU : voûte

Annexe 2 : Diagrammes Stratigraphiques.





Annexe 3 : Inventaire des Entités Spatiales.

site n° ES longueur
n° zone largeur - diamètre

description

Corps de logis:

Edifice de plan trapézoïdal, le corps de logis est le principal bâtiment du château. Composé actuellement de trois niveaux habitables et d'un niveau de cave, il occupe la partie nord de l'ensemble. Sa surface au sol atteint 540 m² environ, soit environ 1620m² répartis sur trois niveaux habitables.

L. D'Agostino / E. Chauvin-Desfleurs.

EA liées

US liées

site n° ES longueur
n° zone largeur - diamètre

description

Galerie ouest de la cour:
Galerie de trois niveaux bordant la cour du château à l'ouest et reliant le corps de logis à la tour sud-ouest. A l'ouest, la galerie est fermée par un mur, tandis qu'elle est ouverte à l'est par des arcatures surbaissées retombant sur des piles montant de fond; des balustrades forment garde-corps entre les piles. Un large portail couvert d'un arc surbaissé ouvre sur le flanc ouest du château.

L. D'Agostino / E. Chauvin-Desfleurs.

EA liées

US liées

site n° ES longueur
n° zone largeur - diamètre

description

Galerie sud:
Galerie de trois niveaux bordant la cour du château au sud et reliant la tour sud-ouest à la tour sud-est. Au sud, la galerie est fermée par un mur, tandis qu'elle est ouverte au nord par des arcatures surbaissées retombant sur des piles montant de fond; des balustrades forment garde-corps entre les piles. Le portail d'honneur du château s'ouvre au milieu de la façade sud; il est surmonté d'une loggia au premier étage de la galerie.

L. D'Agostino / E. Chauvin-Desfleurs.

EA liées

US liées

site n° ES longueur
n° zone largeur - diamètre

description

Galerie est:
Galerie de trois niveaux bordant la cour du château à l'est et reliant le corps de logis à la tour sud-est. A l'est, la galerie est fermée par un mur, tandis qu'elle est ouverte à l'ouest par des arcatures surbaissées retombant sur des piles montant de fond; des balustrades forment garde-corps entre les piles.

L. D'Agostino / E. Chauvin-Desfleurs.

EA liées

US liées

site n° ES longueur
n° zone largeur - diamètre

description

Tour sud-ouest:
Tour de plan rectangulaire et trois niveaux habitables occupant l'angles sud-ouest du château. Extérieurement, les parements sont homogènes, de même que les types d'ouvertures, uniformément attribuable aux chantiers de construction de la fin du XVIe siècle. Les étages, composés chacun d'une grande pièce de vie et d'une pièce plus petite à vocation probable de garde-robe, sont desservis par un escalier à vis installé dans l'oeuvre.

L. D'Agostino / E. Chauvin-Desfleurs.

EA liées

US liées

site n° ES longueur
n° zone largeur - diamètre

description

Tour sud-est:
Tour de plan rectangulaire et trois niveaux habitables occupant l'angles sud-est du château. Extérieurement, les parements sont homogènes, de même que les types d'ouvertures, uniformément attribuable aux chantiers de construction de la fin du XVIe siècle. Les étages, composés chacun d'une grande pièce de vie et d'une pièce plus petite à vocation probable de garde-robe, sont desservis par un escalier à vis installé dans l'oeuvre.

L. D'Agostino / E. Chauvin-Desfleurs.

EA liées

US liées

site n° ES longueur
n° zone largeur - diamètre

description

Cour centrale du château.

L. D'Agostino / E. Chauvin-Desfleurs.

EA liées

US liées

site n° ES longueur
n° zone largeur - diamètre

description

Terrasse du plain château et mur de soutènement lié à ce dernier.
Cet espace est situé au sud de l'ensemble et se développe devant le portail d'honneur. Une rampe d'accès, disparue depuis 1812, se situait dans cet espace.

EA liées

M_8001
M_8002
M_8003
M_8004
M_8005
CIT_8006
CTF_8007
TRP_8008
TRB_8009
TRP_8010

US liées

USC_80005
USC_80006
USC_80007
USC_80008
USC_80031
USC_80040
USC_80074
USC_80075
USC_80076
USC_80078
USC_80090
USC_80091
USC_80077
USC_80041
USC_80099

Annexe 4 : Inventaire des Entités Archéologiques.

nom zone n° ES

max L I h
min

US liées

description

Mur d'orientation est-ouest. Chaîné a M 8002, il se situe à l'ouest de la zone d'étude.

nom zone n° ES

max L I h
min

US liées

description

Mur d'orientation nord-sud. Chaîné a M 8001 ainsi qu'à M 8003 en partie basse.

nom zone n° ES

max L I h
min

US liées

description

Mur sud de la terrasse et du plain château d'orientation est-ouest. Chaîné en partie basse à l'ouest à M 8002. Il est aussi chaîné entièrement à l'est à M 8004.

nom zone n° ES

	L	I	h
max	<input type="text" value="24,8m"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="5,40m"/>
min	<input type="text" value="5,95m"/>	<input type="text" value="0,50m"/>	<input type="text" value="1,60m"/>

US liées

-
-
-
-

description

Mur est de la terrasse et du plain château d'orientation nord-sud. Il est chaîné au sud à M 8003 et au nord à M 8005.

nom zone n° ES

	L	I	h
max	<input type="text" value="16,65"/>	<input type="text" value="0,60m"/>	<input type="text" value="2,59m"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

-
-
-
-

description

Mur nord de la terrasse et du plain château. D'orientation est-ouest, il est chaîné à M 8004.

nom zone n° ES

	L	I	h
max	<input type="text" value="17,85"/>	<input type="text" value="2,80m"/>	<input type="text" value="1,95m"/>
min	<input type="text" value="0,50m"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="0,50m"/>

US liées

-
-

description

Citerne moderne accolée au mur M 8004, d'orientation nord-sud. L'entrée se trouve au sud.

nom zone n° ES

	L	I	h
max	<input type="text" value="0,86m"/>	<input type="text" value="0,66m"/>	<input type="text" value="4,85m"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text" value="0,47m"/>	<input type="text"/>

US liées

description

Contrefort moderne construit en moellons de béton. Il s'appuie sur M 8003 et est chaîné à ce dernier en partie haute.

nom zone n° ES

	L	I	h
max	<input type="text" value="0,22m"/>	<input type="text" value="0,35m"/>	<input type="text" value="0,16m"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

Trou de poutre moderne percé dans le mur M 8001. Il fait partie de l'alignement haut de structures.

nom zone n° ES

	L	I	h
max	<input type="text" value="0,06m"/>	<input type="text" value="0,41m"/>	<input type="text" value="0,13m"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

Trou de boulin du mur M 8001. Il fait partie de l'alignement haut de structures. De petite ouverture, il s'élargit à l'arrière. Peut être lié à l'évacuation des eaux.

nom zone n° ES

max

L	I	h
<input type="text" value="0,22m"/>	<input type="text" value="0,16m"/>	<input type="text" value="0,15m"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

Trou de poutre moderne percé dans M 8001 au niveau de l'alignement haut de structures.

nom zone n° ES

max

L	I	h
<input type="text" value="0,08m"/>	<input type="text" value="0,23m"/>	<input type="text" value="0,17m"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

Trou de boulin de l'alignement haut de M 8001. Il possède les mêmes caractéristiques que TRB 8009.

nom zone n° ES

max

L	I	h
<input type="text" value="0,08m"/>	<input type="text" value="0,15m"/>	<input type="text" value="0,10m"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

Trou de piquet moderne percé dans M 8001 et fonctionnant avec les trous de poutres TRP 8008 et 8010.

nom zone n° ES

max L I h
min

US liées

description

Trou de boulin de M 8001 fonctionnant dans l'alignement bas de structures. Il est aujourd'hui bouché par du ciment.

nom zone n° ES

max L I h
min

US liées

description

Trou de boulin de l'alignement bas de M 8001.

nom zone n° ES

max L I h
min

US liées

description

Trou de boulin est de l'alignement bas de M 8001. Il est aujourd'hui bouché par du ciment.

nom zone n° ES

max L I h
min

US liées

description

Corbeau le plus occidental de M 8003.

nom zone n° ES

max L I h
min

US liées

description

Corbeau du parement de M 8003, aligné avec COR 8016.

nom zone n° ES

max L I h
min

US liées

description

Corbeau du parement de M 8003, aligné avec COR 8016.

nom zone n° ES

max L I h
min

US liées

description

Corbeau du parement de M 8003, aligné avec COR 8016.

nom zone n° ES

max L I h
min

US liées

description

Corbeau du parement de M 8003, aligné avec COR 8016.

nom zone n° ES

max L I h
min

US liées

description

Corbeau le plus oriental de M 8003. Il est aligné avec COR 8016.

nom

COR_8022

zone

2

n° ES

8

max

L

0,20m

I

h

0,20m

min

US liées

description

Console située à l'est et au dessus de l'alignement de corbeau.

nom

TRB_8023

zone

2

n° ES

8

max

L

0,19m

I

0,27m

h

0,30m

min

US liées

US_80053

description

Trou de boulin ou chantepleuré situé à l'est des corbeaux.

nom

TRB_8024

zone

2

n° ES

8

max

L

0,19m

I

0,41m

h

0,23m

min

US liées

US_80054

description

Trou de boulin le plus occidental de l'alignement central de M 8003.
Cet alignement se trouve légèrement en dessous des corbeaux.

nom zone n° ES

max

L	I	h
<input type="text" value="0,15m"/>	<input type="text" value="0,39m"/>	<input type="text" value="0,25m"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

nom zone n° ES

max

L	I	h
<input type="text" value="0,13m"/>	<input type="text" value="0,23m"/>	<input type="text" value="0,09m"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

nom zone n° ES

max

L	I	h
<input type="text" value="0,14m"/>	<input type="text" value="0,21m"/>	<input type="text" value="0,09m"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

nom zone n° ES

max

L	I	h
<input type="text" value="0,15m"/>	<input type="text" value="0,18m"/>	<input type="text" value="0,20m"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

Trou de poutre moderne creusé dans M 8003. Il représente la structure la plus occidentale de l'alignement bas.

nom zone n° ES

max

L	I	h
<input type="text" value="0,20m"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="0,22m"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

Trou de boulin aligné avec TRP 8028. Il est aujourd'hui bouché par une pierre.

nom zone n° ES

max

L	I	h
<input type="text" value="0,14m"/>	<input type="text" value="0,10m"/>	<input type="text" value="0,21m"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

Trou de poutre aligné avec TRP 8028.

nom zone n° ES

max

L	I	h
<input type="text" value="0,14m"/>	<input type="text" value="0,13m"/>	<input type="text" value="0,21m"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

Trou de boulin aligné avec TRP 8028. Il est partiellement consolidé au ciment.

nom zone n° ES

max

L	I	h
<input type="text" value="0,14m"/>	<input type="text" value="0,23m"/>	<input type="text" value="0,18m"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

Trou de boulin aligné avec TRP 8028. Il est aujourd'hui bouché par du ciment.

nom zone n° ES

max

L	I	h
<input type="text" value="0,15m"/>	<input type="text" value="0,20m"/>	<input type="text" value="0,23m"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

Trou de boulin aligné avec TRP 8028. Il est aujourd'hui très dégradé.

nom zone n° ES

max

L	I	h
<input type="text" value="0,16m"/>	<input type="text" value="0,18m"/>	<input type="text" value="0,24m"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

Trou de boulin aligné avec TRP 8028. Il est aujourd'hui bouché par du ciment.

nom zone n° ES

max

L	I	h
<input type="text" value="0,12m"/>	<input type="text" value="0,09m"/>	<input type="text" value="0,17m"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

Possible trou de boulin aligné avec TRP 8028. Aujourd'hui très dégradé et bouché au ciment.

nom zone n° ES

max

L	I	h
<input type="text" value="0,15m"/>	<input type="text" value="0,29m"/>	<input type="text" value="0,19m"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

Trou de boulin le plus oriental de l'alignement de TRP 8028. Il est légèrement désaxé par rapport à ce dernier suite à un affaissement du mur M 8003.

nom zone n° ES

max

L	I	h
<input type="text" value="0,17m"/>	<input type="text" value="0,19m"/>	<input type="text" value="0,18m"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

Trou de boulin le plus occidental de l'alignement haut du bel appareil (USC 80031) du mur M 8003.

nom zone n° ES

max

L	I	h
<input type="text" value="0,17m"/>	<input type="text" value="0,30m"/>	<input type="text" value="0,18m"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

Trou de boulin aligné avec TRB 8037.

nom zone n° ES

max

L	I	h
<input type="text" value="0,17m"/>	<input type="text" value="0,30m"/>	<input type="text" value="0,18m"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

US liées

description

Trou de boulin aligné avec TRB 8037.

nom zone n° ES

max L I h
min

US liées

description

nom zone n° ES

max L I h
min

US liées

description

nom zone n° ES

max L I h
min

US liées

description

nom zone n° ES

max L I h
min

US liées

description

Trou de boulin ou chantepleure construit en partie basse de M 8003 sur une butte du terrain naturel molassique.

nom zone n° ES

max L I h
min

US liées

description

Piédroit de porte situé dans M 8004. Il sert aujourd'hui d'appui à la suite du mur.

nom zone n° ES

max L I h
min

US liées

description

Piédroit de porte situé à l'extrémité ouest de M 8005. Il semble avoir été mis en place pour la décoration plus que pour être utilisé.

Annexe 5 : Inventaire des Unités Stratigraphiques.



nom		US_80001			
zone	2	EAs concernées	M_8002 M_8003	type d'us	Positive
n° ES	8			activité us	Aucune
				identification us	Sol
Mesures:			Modules: L I h		
	L	I	h	max	
max				moy	
min				min	
commentaires généraux					
Sol actuel au sud du mur de terrasse.					

nom		US_80002			
zone	2	EAs concernées	M_8002 M_8003	type d'us	Positive
n° ES	8			activité us	Aucune
				identification us	Niveau géologique
Mesures:			Modules: L I h		
	L	I	h	max	
max				moy	
min				min	
commentaires généraux					
Terrain géologique naturel sur lequel est construit le mur de soutènement. Il s'agit de molasse. Des traces de pic sont observable sur le rocher. grand sillon: hauteur: 0,22m / longueur : 0,06m / profondeur : 0,02m petit sillon: hauteur: 0,15m / longueur: 0,03m / profondeur: 0,01m					





nom	USC_80003		
zone	2	EAs concernées	M_8001
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Sol en béton
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
		max	<input type="text"/>
		moy	<input type="text"/>
		min	<input type="text"/>
commentaires généraux			
Sol/dalle de béton coulée au pied de M 8001.			

nom	US_80004		
zone	2	EAs concernées	
n° ES	8	type d'us	Positive
		activité us	Aucune
		identification us	Terre végétale
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
		max	<input type="text"/>
		moy	<input type="text"/>
		min	<input type="text"/>
commentaires généraux			
Sol végétal actuel de la terrasse du plain château.			





nom		USC_80005		
zone	2	EAs concernées	M_8001	
n° ES	8	type d'us	Construite	
		activité us	Construction	
		identification us	Parement	
Mesures:		Modules:		
	L	I	h	
max	4m		3m	
min	3,35m			
		L	I	h
max		0,52m		0,41m
moy		0,22m		0,17m
min		0,13m		0,06m
commentaires généraux				
Parement sud de M 8001 en partie basse.				

nom		USC_80006		
zone	2	EAs concernées	M_8001	
n° ES	8	type d'us	Construite	
		activité us	Construction	
		identification us	Parement	
Mesures:		Modules:		
	L	I	h	
max	0,60m		2m	
min	0,15m			
		L	I	h
max				
moy				
min				
commentaires généraux				
Chaîne d'angle est de M 8001. En grande partie restaurée, le mortier d'assemblage diffère du reste du mur.				





	nom	USC_80007				
zone	2	EAs concernées	M_8001	type d'us	Construite	
n° ES	8			activité us	Construction	
				identification us	Parement	
Mesures:			Modules:			
	L	I	h	L	I	h
max	3,45m		1,15m	max		
moy				0,40m		0,20m
min				min		
commentaires généraux						
Parement de brique construit au dessus du parement USC 80005.						

	nom	USC_80008				
zone	2	EAs concernées	M_8001	type d'us	Construite	
n° ES	8			activité us	Construction	
				identification us	Parement	
Mesures:			Modules:			
	L	I	h	L	I	h
max	0,60m		1,10m	0,60m		0,20m
moy				0,50m		0,18m
min	0,50m			0,15m		0,05m
commentaires généraux						
Parement sud en partie supérieure à l'est du mur M 8001. Il est construit sur le parement USC 80005 mais sert d'appui à USC 80007.						





nom		US_80009	
zone	2	EAs concernées	M_8001 TRP_8008
n° ES	8		
		type d'us	Négative
		activité us	Construction
		identification us	Aménagement
Mesures:			Modules: L I h
	L	I	h
max	0,22m	0,35m	0,16m
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de poutre TRP8008 situé dans M8001. De section quadrangulaire, il est percé dans la maçonnerie. La mesure de largeur correspond à la profondeur.			

nom		US_80010	
zone	2	EAs concernées	M_8001 TRB_8009
n° ES	8		
		type d'us	Négative
		activité us	Construction
		identification us	Aménagement
Mesures:			Modules: L I h
	L	I	h
max	0,06m	0,41m	0,13m
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin TRB8009 situé dans M8001. De section quadrangulaire la mesure de largeur correspond à la profondeur.			





nom		US_80011			
zone	2	EAs concernées	M_8001	type d'us	Négative
n° ES	8		TRP_8010	activité us	Construction
				identification us	Aménagement
Mesures:			Modules: L I h		
	L	I	h	max	
max	0,22m	0,16m	0,15m	moy	
min				min	
commentaires généraux					
Aménagement du trou de poutre TRP8010 situé dans M8001. De section quadrangulaire, il est percé dans la maçonnerie. La mesure de largeur correspond à la profondeur.					

nom		US_80012			
zone	2	EAs concernées	M_8001	type d'us	Négative
n° ES	8		TRB_8011	activité us	Construction
				identification us	Aménagement
Mesures:			Modules: L I h		
	L	I	h	max	
max	0,08m	0,23m	0,17m	moy	
min				min	
commentaires généraux					
Aménagement du trou de boulin TRB8011 situé dans M8001. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.					





nom		US_80013			
zone	2	EAs concernées	M_8001	type d'us	Négative
n° ES	8		TRP_8012	activité us	Construction
				identification us	Aménagement
Mesures:			Modules: L I h		
	L	I	h	max	
max	0,08m	0,15m	0,10m	moy	
min				min	
commentaires généraux					
Aménagement du trou de piquet TRP8012 situé dans M8001. De section quadrangulaire, il est percé dans la maçonnerie. La mesure de largeur correspond à la profondeur.					

nom		US_80014			
zone	2	EAs concernées	M_8001	type d'us	Négative
n° ES	8		TRB_8013	activité us	Construction
				identification us	Aménagement
Mesures:			Modules: L I h		
	L	I	h	max	
max	0,08m		0,21m	moy	
min				min	
commentaires généraux					
Aménagement du trou de boulin TRB8013 situé dans M8001. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.					





nom	US_80015		
zone	2	EAs concernées	M_8001
n° ES	8		TRB_8013
		type d'us	Positive
		activité us	Construction
		identification us	Remplissage
Mesures:	L	I	h
max	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Modules:	L	I	h
max	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
moy	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
commentaires généraux			
Remplissage du trou de boulin TRB8013 situé dans M8001. Il se compose de ciment.			

nom	US_80016		
zone	2	EAs concernées	M_8001
n° ES	8		TRB_8014
		type d'us	Négative
		activité us	Construction
		identification us	Aménagement
Mesures:	L	I	h
max	0,09m	0,78m	0,18m
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Modules:	L	I	h
max	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
moy	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin TRB8014 situé dans M8001. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			





nom		US_80017	
zone	2	EAs concernées	M_8001 TRB_8015
n° ES	8		
		type d'us	Négative
		activité us	Construction
		identification us	Aménagement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	0,15m		0,18m
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin TRB8015 situé dans M8001. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			

nom		US_80018	
zone	2	EAs concernées	M_8001 TRB_8015
n° ES	8		
		type d'us	Positive
		activité us	Construction
		identification us	Remplissage
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max			
min			
commentaires généraux			
Remplissage de TRB8015. Il se compose de deux petits blocs de calcaire.			





nom	USC_80019		
zone	2	EAs concernées	M_8001
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
		max	<input type="text"/>
		moy	<input type="text"/>
		min	<input type="text"/>
commentaires généraux			
Parement nord de M8001 aujourd'hui masqué par la terre végétale US 80004.			

nom	USC_80020		
zone	2	EAs concernées	M_8001
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Blocage
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
		max	<input type="text"/>
		moy	<input type="text"/>
		min	<input type="text"/>
commentaires généraux			
Blocage de M8001. Non observable.			





nom	US_80021		
zone	2	EAs concernées	M_8001
n° ES	8	type d'us	Fantôme
		activité us	Abandon
		identification us	Arase
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	4m		
min			
commentaires généraux			
Arase de M8001.			

nom	USC_80022		
zone	2	EAs concernées	M_8002
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	3,10m		1,90m
min			
commentaires généraux			
Parement est en partie basse de M_8002. Il repose directement sur le sol géologique en molasse et est chaîné à l'USC 80040 de M8003.			





nom		USC_80023	
zone	2	EAs concernées	M_8002
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules:	
	L	I	h
max	3,10m		1m
min			
commentaires généraux			
Parement est de M8002 construit au dessus de l'USC80022. Il se différencie par la méthode de construction très peu assistée et les matériaux. Notons la présence de possible réemplois en molasse.			

nom		USC_80024	
zone	2	EAs concernées	M_8002
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules:	
	L	I	h
max	3,10m		1,10m
min			
commentaires généraux			
Parement supérieur est de M_8002. Entièrement remonté, il est synchrone avec l'USC 80008.			





nom		USC_80025	
zone	2	EAs concernées	M_8002
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	3,10m		
min			1,10m
commentaires généraux			
Parement supérieur ouest de M8002. Synchrones avec USC 80024. Très peu observable.			

nom		USC_80026	
zone	2	EAs concernées	M_8002
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max			
min			
commentaires généraux			
Parement ouest de M8002, aujourd'hui non observable à cause de la terre végétale de la terrasse.			





nom	USC_80027		
zone	2	EAs concernées	M_8002
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Blocage
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
commentaires généraux		max <input type="text"/>	
Blocage du mur M8002.		moy <input type="text"/>	
		min <input type="text"/>	

nom	US_80028		
zone	2	EAs concernées	M_8002
n° ES	8	type d'us	Fantôme
		activité us	Abandon
		identification us	Arase
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	3,10m	<input type="text"/>	<input type="text"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
commentaires généraux		max <input type="text"/>	
Arase du mur M8002.		moy <input type="text"/>	
		min <input type="text"/>	





nom		USC_80029	
zone	2	EAs concernées	M_8002
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Occupation
		identification us	Parement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	1,1m		2,5m
min			
commentaires généraux			
Trace de la toiture et de l'enduit ciment recouvrant le mur M8002 lors de l'occupation par un garage.			

nom		USC_80030	
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Reprise
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	10m		1,70m
min			
commentaires généraux			
Surépaisseur en béton venant se loger sur le parement sud de M8003, à l'ouest en partie basse.			





nom	USC_80031	
zone	2	EAs concernées
n° ES	8	M_8003
type d'us	Construite	
activité us	Construction	
identification us	Parement	

Mesures:	L	I	h
max	27,7m		5,85m
min	23m		3,85m

Modules:	L	I	h
max	0,71		0,36
moy	0,43		0,21
min	0,14		0,16

commentaires généraux

Parement sud en bel appareil situé sur la moitié est, de M8003. Il est construit directement sur le sol géologique.

nom	USC_80032	
zone	2	EAs concernées
n° ES	8	M_8003
type d'us	Construite	
activité us	Réfection	
identification us	Reprise	

Mesures:	L	I	h
max	6,55m		0,35m
min			0,02m

Modules:	L	I	h
max			
moy			
min			

commentaires généraux

Réfection au ciment pour combler les lacunes entre le parement USC 80031 et le terrain naturel US 80002.





nom	US_80033		
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8		TRB_8037
		type d'us	Négative
		activité us	Construction
		identification us	Aménagement
Mesures:	L	I	h
max	0,17m	0,19m	0,18m
min			
Modules:	L	I	h
max			
moy			
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin TRB8037 situé dans M8003. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			

nom	US_80034		
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8		TRB_8038
		type d'us	Négative
		activité us	Construction
		identification us	Aménagement
Mesures:	L	I	h
max	0,17m	0,30m	0,18m
min			
Modules:	L	I	h
max			
moy			
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin TRB8038 situé dans M8003. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			





nom	US_80035		
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8		TRB_8039
		type d'us	Négative
		activité us	Construction
		identification us	Aménagement
Mesures:			
	L	I	h
max	0,17m	0,30m	0,18
min			
Modules:			
	L	I	h
max			
moy			
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin TRB8039 situé dans M8003. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			

nom	US_80036		
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8		TRB_8040
		type d'us	Négative
		activité us	Construction
		identification us	Aménagement
Mesures:			
	L	I	h
max	0,19m	0,38m	0,19m
min			
Modules:			
	L	I	h
max			
moy			
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin TRB8040 situé dans M8003. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			





nom		US_80037			
zone	2	EAs concernées	M_8003	type d'us	Négative
n° ES	8		TRB_8041	activité us	Construction
				identification us	Aménagement
Mesures:			Modules: L I h		
	L	I	h	max	
max	0,17m	0,22m	0,18m	moy	
min				min	
commentaires généraux					
Aménagement du trou de boulin TRB8041 situé dans M8003. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.					

nom		US_80038			
zone	2	EAs concernées	M_8003	type d'us	Négative
n° ES	8		TRB_8042	activité us	Construction
				identification us	Aménagement
Mesures:			Modules: L I h		
	L	I	h	max	
max	0,17m	0,24m	0,17m	moy	
min				min	
commentaires généraux					
Aménagement du trou de boulin TRB8042 situé dans M8003. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.					





nom		US_80039	
zone	2	EAs concernées	M_8003 TRB_8043
n° ES	8	type d'us	Négative
		activité us	Construction
		identification us	Aménagement
Mesures:			Modules: L I h
	L	I	h
max	0,25m	0,71m	0,22m
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin/ chantepleure TRB8043 situé dans M8003. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			

nom		USC_80040	
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:			Modules: L I h
	L	I	h
max	10,1m		3,75m
min	4,35m		2,35m
commentaires généraux			
Parement sud, partie basse, de M8003. Il est situé à l'ouest du contrefort CTF8007. Moyennement assisé, l'appareil de construction est aussi irrégulier.			





nom		USC_80041	
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	7,4m		2,1m
min	5,8m		0,75m
		max	0,40m 0,15m
		moy	
		min	0,15m 0,05m
commentaires généraux			
Parement supérieur à l'ouest de M8003. Bien assisé, l'appareil est constitué de longs moellons ébauchés.			

nom		USC_80042	
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Aménagement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	2,5m		0,05m
min			
		max	
		moy	
		min	
commentaires généraux			
Aménagement moderne d'une toiture dans le mur M8003.			





nom	USC_80043	
zone	2	EAs concernées
n° ES	8	M_8003
type d'us	Construite	
activité us	Construction	
identification us	Parement	

Mesures:	L	I	h
max	12,25m		1,05m
min	11,4m		0,4m

Modules:	L	I	h
max	0,45m		0,20m
moy			
min	0,10m		0,10m

commentaires généraux

Parement supérieur sud de M8003. Contemporain de l'USC 80071. Il s'agit d'une rehausse moderne probablement mise en place pour sécuriser la terrasse. L'ensemble n'est que peu assisé et est constitué de moellons brut ou ébauché.

nom	USC_80044	
zone	2	EAs concernées
n° ES	8	M_8003
type d'us	Construite	
activité us	Construction	
identification us	Parement	

Mesures:	L	I	h
max	7,15m		1m
min	0,35m		0,20m

Modules:	L	I	h
max	0,57m		0,28m
moy	0,42m		0,30m
min	0,32m		0,24m

commentaires généraux

Parement en molasse situé au centre de M8003. Bien qu'usé par le temps les moellons sont équarris à face dressés avec des joints très fins. De même, l'appareil est bien réglé.





nom		USC_80045	
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement

Mesures:			
	L	I	h
max	5,25m		1,55m
min	1,95m		1.10m

Modules:			
	L	I	h
max	0,35m		0,31m
moy	0,30m		0,20m
min	0,26m		0,07m

commentaires généraux

Poche de réfection reprise en sous-oeuvre sous USC 80044. Cette poche de réfection contient des blocs de cargneule non présents dans le reste des maçonneries. L'appareillage est peu assisé et non régulé.

nom		USC_80046	
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement

Mesures:			
	L	I	h
max	6.25m		0,95m
min	0,95m		0,25m

Modules:			
	L	I	h
max	0,31m		0,27m
moy	0,29m		0,11m
min	0,16m		0,05m

commentaires généraux

Poche de réfection réalisée dans le même matériau que l'USC 80031. Elle présente un des assises réglées et des moellons réguliers.





nom	USC_80047	
zone	2	
n° ES	8	
EAs concernées	M_8003	
type d'us	Construite	
activité us	Construction	
identification us	Parement	

Mesures:	L	I	h
max	3,25m		1,70m
min	0,15m		0,30m

Modules:	L	I	h
max	0,53		0,19
moy	0,36		0,10
min	0,24		0,10

commentaires généraux

Poche de construction en partie basse de M8003 à l'est du contrefort CTF8003. L'appareillage est assisé et se constitue de moellons allongés. Possible équivalence avec 80099.

nom	USC_80048	
zone	2	
n° ES	8	
EAs concernées	M_8003	
type d'us	Construite	
activité us	Construction	
identification us	Parement	

Mesures:	L	I	h
max	3,85m		2,65m
min	1,85m		0,35m

Modules:	L	I	h
max	0,46		0,24
moy	0,30		0,13
min	0,17		0,10

commentaires généraux

Poche de réfection située au dessus de l'USC 80044 et contre 80031. Très enduite, l'appareil de construction est difficile à discerner. Nous pouvons observer l'emploi du calcaire légèrement bleuté.





	nom	USC_80049			
zone	2	EAs concernées	M_8003	type d'us	Construite
n° ES	8			activité us	Réfection
				identification us	Parement
Mesures:			Modules: L I h		
	L	I	h	max	
max	1,45m		0,75m	moy	
min	0,20m		0,25m	min	
commentaires généraux					
Réfection central du parement sud de M8003 à l'est du contrefort CTF8007. Possible équivalence avec l'USC 80050.					

	nom	USC_80050			
zone	2	EAs concernées	M_8003	type d'us	Construite
n° ES	8			activité us	Réfection
				identification us	Parement
Mesures:			Modules: L I h		
	L	I	h	max	
max	1,25m		0,40m	moy	
min	0,50m		0,10m	min	
commentaires généraux					
Réfection central du parement sud de M8003 à l'est du contrefort CTF8007. Possible équivalent USC 80050.					





nom		USC_80051	
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Réfection
		identification us	Parement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	1,85m		0,50m
min	0,20m		0,07m
commentaires généraux			
Réfection basse, au ciment, du parement sud de M8003.			

nom		USC_80052	
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Réfection
		identification us	Parement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	0,85m		0,45m
min	0,25m		0,60m
commentaires généraux			
Réfection basse au ciment du parement sud de M8003.			





nom		US_80053	
zone	2	EAs concernées	TRB_8023 M_8003
n° ES	8		
		type d'us	Négative
		activité us	Construction
		identification us	Aménagement
Mesures:			Modules: L I h
	L	I	h
max	0,19m	0,27m	0,30m
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin ou chantepleure TRB8023 situé dans M8003. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			

nom		US_80054	
zone	2	EAs concernées	TRB_8024 M_8003
n° ES	8		
		type d'us	Négative
		activité us	Construction
		identification us	Aménagement
Mesures:			Modules: L I h
	L	I	h
max	0,19m	0,41m	0,23m
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin TRB8024 situé dans M8003. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			





nom	US_80055		
zone	2		
n° ES	8		
EAs concernées	TRB_8025 M_8003		
type d'us	Négative		
activité us	Construction		
identification us	Aménagement		
Mesures:	L	I	h
max	0,15m	0,39m	0,25m
min			
Modules:	L	I	h
max			
moy			
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin TRB8025 situé dans M8003. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			

nom	US_80056		
zone	2		
n° ES	8		
EAs concernées	TRB_8026 M_8003		
type d'us	Négative		
activité us	Construction		
identification us	Aménagement		
Mesures:	L	I	h
max	0,13m	0,23m	0,09m
min			
Modules:	L	I	h
max			
moy			
min			
commentaires généraux			
Aménagement de TRB8026 situé dans M8003. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			





nom	US_80057		
zone	2		
n° ES	8		
EAs concernées	TRB_8027 M_8003		
type d'us	Négative		
activité us	Construction		
identification us	Aménagement		
Mesures:	L	I	h
max	0,14m	0,21m	0,09m
min			
Modules:	L	I	h
max			
moy			
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin TRB8027 situé dans M8003. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			

nom	US_80058		
zone	2		
n° ES	8		
EAs concernées	TRP_8028 M_8003		
type d'us	Négative		
activité us	Construction		
identification us	Aménagement		
Mesures:	L	I	h
max	0,15m	0,18m	0,20m
min			
Modules:	L	I	h
max			
moy			
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de poutre TRP8028 situé dans M8003. De section quadrangulaire, il est creusé dans le mur, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			





nom		US_80059	
zone	2	EAs concernées	TRB_8029 M_8003
n° ES	8		
		type d'us	Négative
		activité us	Construction
		identification us	Aménagement
Mesures:			Modules: L I h
	L	I	h
max	0,20m		0,22m
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin TRB8029 situé dans M8003. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			

nom		US_80060	
zone	2	EAs concernées	TRP_8030 M_8003
n° ES	8		
		type d'us	Négative
		activité us	Construction
		identification us	Aménagement
Mesures:			Modules: L I h
	L	I	h
max	0,14m	0,10m	0,21m
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin TRP8030 situé dans M8003. De section quadrangulaire, il est percé dans le mur, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			





nom	US_80061		
zone	2		
n° ES	8		
EAs concernées	TRB_8031 M-8003		
type d'us	Négative		
activité us	Construction		
identification us	Aménagement		
Mesures:	L	I	h
max	0,14m	0,13m	0,21m
min			
Modules:	L	I	h
max			
moy			
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin TRB8031 situé dans M8003. De section quadrangulaire, il est percée dans le mur, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			

nom	US_80062		
zone	2		
n° ES	8		
EAs concernées	TRB_8032 M_8003		
type d'us	Négative		
activité us	Construction		
identification us	Aménagement		
Mesures:	L	I	h
max	0,14m	0,23m	0,18m
min			
Modules:	L	I	h
max			
moy			
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin TRB8032 situé dans M8003. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			





nom	US_80063		
zone	2	EAs concernées	TRB_8033 M_8003
n° ES	8	type d'us	Négative
		activité us	Construction
		identification us	Aménagement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	0,15m	0,20m	0,23m
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin TRB8033 situé dans M8003. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			

nom	US_80064		
zone	2	EAs concernées	TRB_8034 M_8003
n° ES	8	type d'us	Négative
		activité us	Construction
		identification us	Aménagement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	0,16m	0,18m	0,24m
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin TRB8034 situé dans M8003. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			





nom	US_80065		
zone	2		
n° ES	8		
EAs concernées	TRB_8036 M_8003		
type d'us	Négative		
activité us	Construction		
identification us	Aménagement		
Mesures:	L	I	h
max	0,15m	0,29m	0,19m
min			
Modules:	L	I	h
max			
moy			
min			
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin TRB8036 situé dans M8003. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			

nom	US_80066		
zone	2		
n° ES	8		
EAs concernées	M_8003		
type d'us	Fantôme		
activité us	Abandon		
identification us	Arase		
Mesures:	L	I	h
max	43,6m		
min			
Modules:	L	I	h
max			
moy			
min			
commentaires généraux			
Arase du mur M8003.			





nom		USC_80067			
zone	2	EAs concernées	M_8003	type d'us	Construite
n° ES	8			activité us	Construction
				identification us	Blocage
Mesures:			Modules: L I h		
	L	I	h	max	
max				moy	
min				min	
commentaires généraux					
Blocage lié aux parements USC 80040 et 80073. Non observable.					

nom		USC_80068			
zone	2	EAs concernées	M_8003	type d'us	Construite
n° ES	8			activité us	Construction
				identification us	Blocage
Mesures:			Modules: L I h		
	L	I	h	max	
max				moy	
min				min	
commentaires généraux					
Blocage liés aux parements USC 80044 et 80097. Non observable.					





nom		USC_80069	
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Blocage
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max			
min			
commentaires généraux			
Blocage lié aux parements USC 80031 et 80072. Non observable			

nom		USC_80070	
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	7,4m		1,6m
min			
commentaires généraux			
Parement nord de M8003 lié à l'USC 80041.			





nom		USC_80071	
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules:	
	L	I	h
max	12,25m		1m
min			
commentaires généraux			
Parement nord de M8003 lié à l'USC 80043. Il s'étend sur une majeure partie de l'élévation haute nord.			

nom		USC_80072	
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules:	
	L	I	h
max			
min			
commentaires généraux			
Parement nord de M8003 lié à l'USC 80031. Non observable.			





nom		USC_80073	
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max			
min			
commentaires généraux			
Parement nord de M8003 lié à l'USC 80040. Non observable.			

nom		USC_80074	
zone	2	EAs concernées	M_8004
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	4,70m		5,35m
min	2,90m		5m
		max	0,56m 0,29m
		moy	0,26m 0,28m
		min	0,10m 0,09m
commentaires généraux			
Parement oriental en bel appareil sur la moitié sud de M8003. Construit directement sur le sol géologique, il est chaîné au sud à l'USC 80031 et en est l'équivalent.			





nom	USC_80075	
zone	2	EAs concernées
n° ES	8	M_8004
type d'us	Construite	
activité us	Construction	
identification us	Parement	

Mesures:	L	I	h
max	12,05m		3,20m
min	0,30m		0,50m

Modules:	L	I	h
max	0,44m		0,33m
moy	0,20m		0,16m
min	0,12m		0,09m

commentaires généraux

Parement en partie basse de M8004, masqué en partie par la citerne CIT8006. Constitué de blocs bruts et de quelques remplois, il est peu assisé. De même, il reprend en sous-oeuvre le parement USC 80074. Restauré sur une portion par l'USC 80078, il comprend aussi le piédroit de la porte POR8044.

nom	USC_80076	
zone	2	EAs concernées
n° ES	8	M_8004
type d'us	Construite	
activité us	Construction	
identification us	Parement	

Mesures:	L	I	h
max	7,30m		1,60m
min	6m		0,40m

Modules:	L	I	h
max	0,66m		0,27m
moy	0,35m		0,16m
min	0,18m		0,06m

commentaires généraux

Poche de réfection présente en partie supérieur de M8004.





nom	USC_80077		
zone	2	EAs concernées	
n° ES	8	M_8004	
type d'us	Construite		
activité us	Réfection		
identification us	Parement		
Mesures:	L	I	h
max	3,20m		0,85m
min	0,60m		0,40m
Modules:	L	I	h
max			
moy			
min			
commentaires généraux			
Réfection en partie haute sur le parement est de M8004 accolé à l'USC 80078.			

nom	USC_80078		
zone	2	EAs concernées	
n° ES	8	M_8004	
type d'us	Construite		
activité us	Construction		
identification us	Parement		
Mesures:	L	I	h
max	5,20m		2,5m
min	1m		0,40m
Modules:	L	I	h
max	0,59m		0,27m
moy	0,18m		0,17m
min	0,12m		0,03m
commentaires généraux			
Reconstruction d'une partie de la maçonnerie est, datée de 2010.			





nom		USC_80079		
zone	2	EAs concernées	M_8004	
n° ES	8	type d'us	Construite	
		activité us	Construction	
		identification us	Parement	
Mesures:		Modules:		
	L	I	h	
max	3,15m		2,55m	
min	3m		2,35m	
		L	I	h
max		0,45m		0,41m
moy		0,35m		0,19m
min		0,11m		0,02m
commentaires généraux				
Parement est de M8004 situé à l'extrémité nord. Il vient en appuie sur le pignon de la porte POR 8044.				

nom		USC_80080		
zone	2	EAs concernées	M_8004	
n° ES	8	type d'us	Construite	
		activité us	Construction	
		identification us	Blocage	
Mesures:		Modules:		
	L	I	h	
max				
min				
		L	I	h
max				
moy				
min				
commentaires généraux				
Blocage lié aux parements USC 80074 et 80082. Non observable.				





nom	USC_80081		
zone	2	EAs concernées	M_8004
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Blocage
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
		max	<input type="text"/>
		moy	<input type="text"/>
		min	<input type="text"/>
commentaires généraux			
Blocage lié aux parements USC 80075 et 80084. Non observable.			

nom	USC_80082		
zone	2	EAs concernées	M_8004
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
		max	<input type="text"/>
		moy	<input type="text"/>
		min	<input type="text"/>
commentaires généraux			
Parement ouest de M8004 correspond à l'USC 80074. Non observable.			





nom	USC_80083		
zone	2	EAs concernées	M_8004
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
		max	<input type="text"/>
		moy	<input type="text"/>
		min	<input type="text"/>
commentaires généraux			
Parement ouest de M8004 en partie haute au dessus de USC 80082. Il a subit une réfection ciment assez importante.			

nom	USC_80084		
zone	2	EAs concernées	M_8004
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
		max	<input type="text"/>
		moy	<input type="text"/>
		min	<input type="text"/>
commentaires généraux			
Parement ouest de M8004 correspond à l'USC 80075. Non observable.			





nom		USC_80085	
zone	2	EAs concernées	M_8004
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules:	
	L	I	h
max	7,30m		1m
min	6m		
commentaires généraux			
Parement ouest de M8004 correspond à l'USC 80076. Les caractéristiques sont similaires.			

nom		USC_80086	
zone	2	EAs concernées	M_8004
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules:	
	L	I	h
max	2,62m		2,37m
min			
commentaires généraux			
Parement ouest de M8004 correspond à l'USC 80079.			





nom		US_80087	
zone	2	EAs concernées	M_8004
n° ES	8	type d'us	Fantôme
		activité us	Abandon
		identification us	Arase
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max			
min			
commentaires généraux			
Arase de M8004.			

nom		USC_80088	
zone	2	EAs concernées	M_8005
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	16,88m		2,59m
min	16,56m		
commentaires généraux			
Parement nord de M8005. Il est chaîné à l'est avec le mur M8004.			





nom		USC_80089	
zone	2	EAs concernées	M_8005
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Piédroit
Mesures:		Modules:	
	L	I	h
max	0,74m		2,59m
min	0,42m		
commentaires généraux			
Réfection et remontage nord de l'extrémité occidentale de M8005 en 2012.			

nom		USC_80090	
zone	2	EAs concernées	M_8005
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules:	
	L	I	h
max	16,27m		2,59m
min	15,95m		
commentaires généraux			
Parement sud de M8005. Il est chaîné à l'est avec le mur M8004. Des remplois de moellons de molasse sont observables. De même, un rejointoiement important au ciment se discerne sur une partie du parement.			





nom	USC_80091			
zone	2	EAs concernées	M_8005	
n° ES	8	type d'us	Construite	
		activité us	Construction	
		identification us	Piédroit	
Mesures:		Modules:		
	L	I	h	
max	0,74m		2,59m	
min	0,42m			
		L	I	h
max		0,30m	0,62m	0,50m
moy				
min		0,08m	0,28m	0,06m
commentaires généraux				
Réfection et remontage sud de l'extrémité occidentale de M8005 en 2012.				

nom	USC_80092			
zone	2	EAs concernées	M_8005	
n° ES	8	type d'us	Construite	
		activité us	Construction	
		identification us	Blocage	
Mesures:		Modules:		
	L	I	h	
max				
min				
		L	I	h
max				
moy				
min				
commentaires généraux				
Blocage de M8005. Non observable.				





	nom	US_80093			
zone	2	EAs concernées	M_8005	type d'us	Fantôme
n° ES	8			activité us	Abandon
				identification us	Arase
Mesures:			Modules: L I h		
	L	I	h	max	
max	17,30m			moy	
min				min	
commentaires généraux					
Arase de M8005.					

	nom	US_80094			
zone	2	EAs concernées	M_8004	type d'us	Positive
n° ES	8		CIT_8006	activité us	Occupation
				identification us	Sol en béton
Mesures:			Modules: L I h		
	L	I	h	max	
max				moy	
min				min	
commentaires généraux					
Sol en béton situé au pied de M8004.					





nom	US_80095		
zone	2	EAs concernées	CIT_8006
n° ES	8	type d'us	Positive
		activité us	Occupation
		identification us	Sol
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
commentaires généraux			
Sol végétal situé au dessus de la citerne et contre le mur M8004.			

nom	USC_80096		
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
commentaires généraux			
Parement nord de M8003 en partie haute. Zone retravaillée au ciment et équivalente à l'USC 80083.			

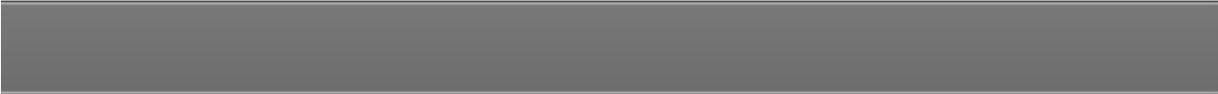




nom	USC_80097		
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8	type d'us	Construite
		activité us	Construction
		identification us	Parement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
commentaires généraux			
Parement nord de M8003 lié à l'USC 80044. Aujourd'hui inobservable, nous n'avons pas pu prendre de mesures.			

nom	US_80098		
zone	2	EAs concernées	M_8003
n° ES	8	type d'us	Négative
		activité us	Construction
		identification us	Aménagement
Mesures:		Modules: L I h	
	L	I	h
max	0,12m	0,09m	0,17m
min	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
commentaires généraux			
Aménagement du trou de boulin TRB8035 situé dans M8003. De section quadrangulaire, la mesure de largeur correspond à la profondeur.			





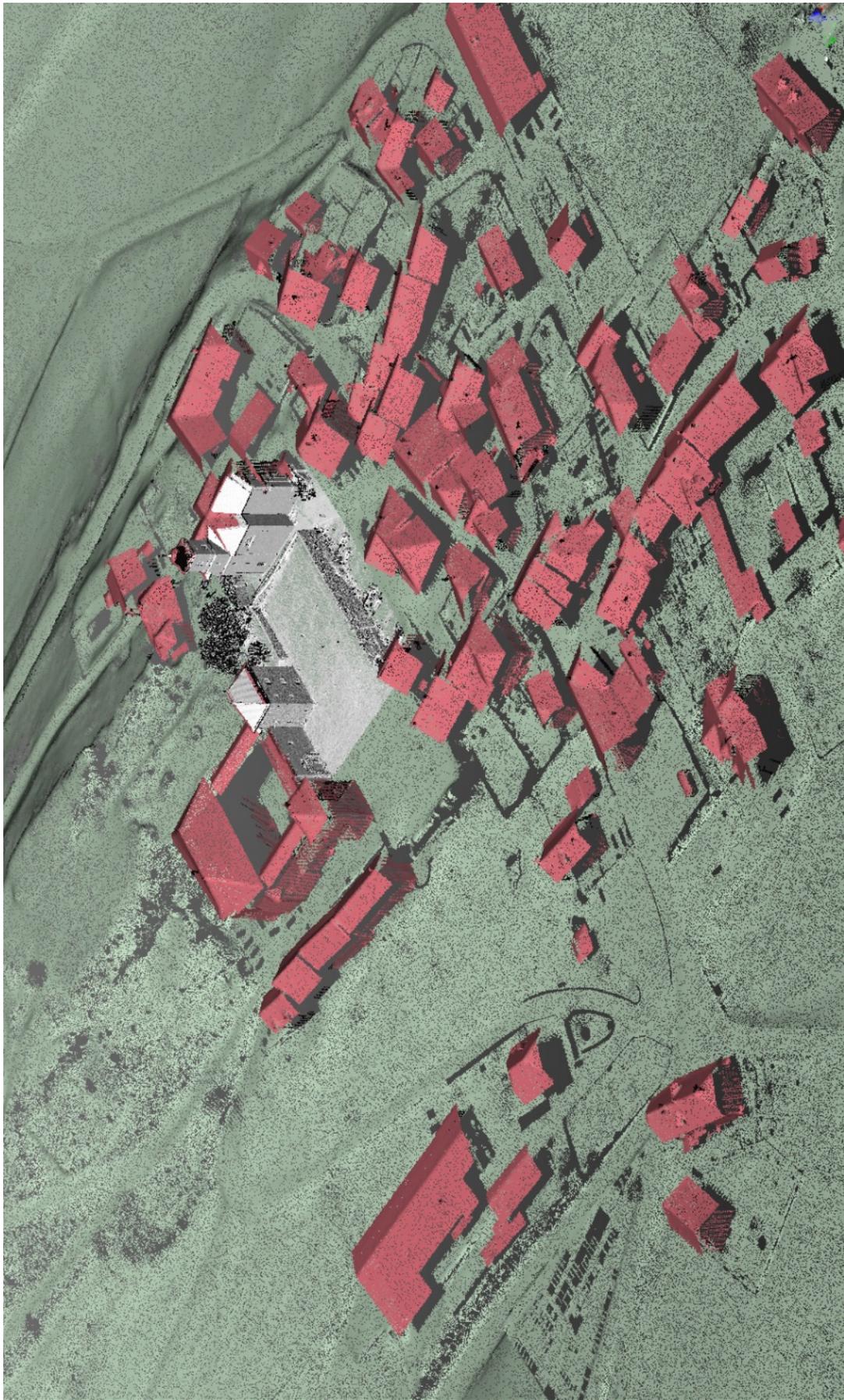
nom	USC_80099		
zone	2		
n° ES	8		
EAs concernées	M_8003		
type d'us	Construite		
activité us	Construction		
identification us	Parement		
Mesures:			
	L	l	h
max	9.45m		4m
min	0.15m		0.60m
Modules:	L	l	h
max	0.65m		0.25m
moy	0.60m		0.15m
min	0.10m		0.10m
commentaires généraux			
Parement sud de M8003 en partie supérieur à l'est du contrefort CTF8007. Il se compose majoritairement de moellons allongés et bien appareillé.			



Annexe 6 : Inventaire des Minutes.

Dép...	INSE...	Opération	N° ...	type de docum...	Format	Titre	
74	078	12182	G1	Doc. graphique	Calque A3	Échantillon du parement sud de M 8005	C.LERVY
74	078	12182	G2	Doc. graphique	Papier	Relevé lasergrammétrique et photogrammétrique de trois élévations du	O. VEISSIERE
74	078	12182	G3	Doc. graphique	Papier	Relevé lasergrammétrique et photogrammétrique de la face sud de M	O. VEISSIERE
74	078	12182	G4	Doc. graphique	Papier	Relevé lasergrammétrique et photogrammétrique de la face sud de M	O. VEISSIERE
74	078	12182	G5	Doc. graphique	Papier	Relevé lasergrammétrique et photogrammétrique de la face sud de M	O. VEISSIERE
74	078	12182	G6	Doc. graphique	Calque A3	Dessin des objets : MT-2-001 et MT-2-003	C. LERVY
74	078	12182	G7	Doc. graphique	Calque A3	Dessin de l'objet : MT-2-002	C. LERVY

Annexe 7 : LIDAR.



LIDAR réalisée par APEI avec la numérisation de O. Veissière – Patrimoine Numérique